

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1939

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1940*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE LA « TRIBUNE DE GENÈVE »

—
1940

COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1939

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1939.

Dans le compte rendu financier et le rapport à l'appui qui vous sont présentés d'autre part, sont traitées les questions financières.

L'ordre des chapitres du présent volume correspond à celui du budget de 1933, et, par conséquent, du compte rendu financier de 1939. Les délibérations prises par le Conseil municipal sont brièvement énumérées au chapitre premier, II Conseil municipal ; on en trouvera le texte complet au « Mémorial » de ce Corps.

Genève, juin 1940.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale.

L'élection de 5 membres du Conseil administratif de la Ville de Genève des 20-21 mai 1939 a été validée, par arrêté du Conseil d'Etat du 26 même mois. Ont été élus :

MM. Henri SCHOENAU	par 5.720 suffrages
Jules PENEY	» 5.714 »
Jean UHLER	» 5.541 »
Emile UNGER	» 5.264 »
Marius NOUL	» 5.113 »

Electeurs inscrits : 33.438. Estampilles délivrées : 21.292.

La prestation de serment des membres du Conseil administratif a eu lieu, en conformité de l'art. 46 de la loi du 28 mars 1931 sur l'administration des communes, le mardi 30 mai, dans la salle des séances du Conseil d'Etat.

Le Conseil administratif a élu président M. Jules PENEY, et vice-président M. Jean UHLER, pour l'année législative 1939-1940.

Répartition des Services municipaux entre MM. les membres du Conseil administratif :

<i>Titulaire</i> : M. PENEY, Jules.	<i>Titulaire</i> : M. UHLER, Jean.	<i>Titulaire</i> : M. SCHOENAU, Henri.
<i>Suppléant</i> : M. UHLER, Jean.	<i>Suppléant</i> : M. NOUL, Marius.	<i>Suppl.</i> : M. UNGER, Emile.
<small>(Délégation financière : MM. Peney et Uhler)</small>		
Finances.	Ecoles.	Œuvres sociales.
Impôts municipaux.	Parcs et promenades.	Halles et marchés.
Loyers et Redevances.	Etat civil.	Enquêtes et surveillance.
Economat.	Pompes funèbres.	Secours contre l'incendie et divers.
Assurances.	Cimetières.	Tourisme.
Caisse d'assurance du personnel.	Stades municipaux.	
Délégué au Conseil d'administration des Services industriels.		

Titulaire : M. UNGER, Emile.
Suppléant : M. PENEY, Jules.

Immeubles (services techniques).

Etudes et travaux.

Eclairage public.

Abattoirs.

Titulaire : M. NOUL, Marius.
Suppléant : M. SCHOENAU, Henri.

Spectacles et Concerts.

Grand-Théâtre.

Victoria-Hall.

Kursaal.

Bibliothèques.

Musées et Collections.

Prix universitaires.

Les séances du Conseil administratif ont été fixées aux mardis et vendredis, à 8 h. 45.

MM. Jean UHLER, conseiller délégué, Marius NOUL, son intérimaire et Jules PENEY ont été désignés en qualité de suppléants à l'Etat civil.

En sa qualité de délégué au Tourisme, M. le conseiller administratif Henri SCHOENAU a été désigné pour représenter le Conseil administratif dans le comité de l'Association des intérêts de Genève.

Les Conseils administratifs de la Ville et des communes suburbaines ont été convoqués en séance tenue à Chêne-Bourg, le 14 novembre, sous la présidence du maire de cette commune. Différentes questions intéressant les municipalités de l'agglomération urbaine ont été examinées. L'Assemblée a, notamment, décidé d'adresser une lettre au Conseil d'Etat pour attirer l'attention de l'autorité cantonale sur le fait que des charges nouvelles imposées aux communes devraient être supportées par le budget cantonal. En tout cas, il semble nécessaire que le Conseil d'Etat entre en contact d'une manière plus étroite avec les communes, afin que celles-ci aient la possibilité d'examiner complètement les problèmes qui les intéressent.

Le Conseil administratif a eu, le 21 février, une entrevue avec le Conseil d'Etat. Dans cette séance, un certain nombre de points ont pu être discutés dans un esprit mutuel de compréhension.

Ensuite de l'accord intervenu, l'an dernier, avec le Département de l'instruction publique, relativement à l'affectation des revenus de la Fondation Franki LE COMTE, un règlement a été élaboré par ce Département qui l'a soumis à l'approbation du Conseil administratif. Une réserve a été introduite dans le règlement, à la demande de la Ville, prévoyant que les élèves horlogers conserveront en tout temps un droit de priorité pour l'attribution de ces bourses. M. le président Jules PENEY représente le Conseil au sein du comité de la dite Fondation.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

24 janvier. — Adoption du règlement général pour le groupement des trois bourses *Lissignol, Chevalier et Galland*.

4 avril. — Modifications et compléments aux règlements et tarifs des marchés, du 9 juin 1933 et 24 novembre 1933, des halles, du 10 octobre 1911 et tarif spécial prévu dans le nouveau paragraphe final de l'article 16 de ce dernier règlement, en vue de parer dans une certaine mesure à la concurrence faite aux commerçants de Genève sur les marchés et dans les halles, par des marchands domiciliés en dehors du canton de Genève. Approbation du Conseil d'Etat du 10 juin 1939.

29 septembre. — Modification du 2^{me} paragraphe de l'article 4 du Règlement des marchés, du 9 juin 1933 (horaire des marchés de gros). Approbation de l'Etat du 6 octobre 1939.

20 octobre. — Approbation de petites modifications aux règlements des commissions des Beaux-Arts A et B adoptés le 19 juin 1937.

3 novembre. — Modification du 4^{me} paragraphe de l'article 4 du Règlement des marchés du 9 juin 1933 et complément par un article 22 *bis*, du tarif annexé au Règlement des marchés. Approbation de l'Etat du 7 novembre 1939.

SERVICES MUNICIPAUX. — Le 10 janvier, le Conseil a décidé de confirmer, pour l'année 1939, l'arrêté qu'il avait pris le 11 février 1938 pour porter à fr. 4.200,— au minimum le salaire de tous les employés mariés. Cependant, il a été tenu compte du revenu familial, c'est-à-dire non seulement du gain du mari, mais de celui éventuel de l'épouse ainsi que de tous autres revenus et cela à dater du 1^{er} août 1939.

Le Conseil administratif a arrêté la liste des fonctionnaires et employés touchés par la limite d'âge au cours de l'année 1939 et a pris les mesures nécessaires à l'égard des intéressés.

En date des 7 mars 1913 et 13 février 1914, le Conseil administratif avait pris des décisions concernant les frais de déplacement du personnel de l'administration. Les conditions ayant quelque peu changé, le Conseil a fixé comme suit les indemnités qui seront dorénavant allouées au personnel

pour frais de voyage et de déplacement : le chemin de fer aller et retour en 2^{me} classe ; 1/2 journée de déplacement fr. 10,— ; un jour entier de déplacement fr. 20,— ; un jour entier de déplacement avec la nuit fr. 25,—.

Une circulaire a été adressée à tous les fournisseurs de la Ville, en application de la décision du Conseil municipal du 23 décembre 1938 relative au contrat collectif de travail, pour les prévenir que dès le 1^{er} mars 1939 les commandes de l'administration municipale seront réservées aux seules maisons signataires d'un contrat collectif de travail.

Le Conseil administratif a décidé de faciliter la visite de l'Exposition nationale de Zurich 1939 au personnel de l'Administration municipale, en lui accordant un congé supplémentaire rétribué d'un jour et demi. Le personnel désireux de bénéficier de cette mesure a dû s'inscrire auprès du chef du service dont il dépend, cela suffisamment à l'avance pour pouvoir disposer de la journée du vendredi et du samedi matin, jours consacrés à cette visite.

Les mêmes dispositions que l'an dernier ont été adoptées pour le samedi de Pâques. En conséquence, et à l'exception des services de l'état civil, des pompes funèbres, des halles et marchés et du poste central du service du feu, les services municipaux ont été fermés le samedi 8 avril.

Les employés et ouvriers qui le désiraient ont été autorisés à assister aux manifestations organisées l'après-midi du 1^{er} mai, pour autant que les nécessités des services auxquels ils appartiennent le permettaient. Afin de pouvoir prévoir l'organisation des services en conséquence, les intéressés ont dû faire, en temps opportun, une demande écrite à leur chef de service. Les employés et ouvriers autorisés à s'absenter le lundi après-midi 1^{er} mai ont eu l'obligation de remplacer cette demi-journée.

Comme l'an dernier, les bureaux de l'administration municipale ont été fermés à 17 heures pendant l'été. Cette modification d'horaire a été accordée sans compensation ; toutefois, il était entendu qu'en cas d'urgence le personnel devait assurer le service après 17 heures sans qu'il puisse prétendre à une indemnité quelconque.

Le 1^{er} août, les bureaux et caisses de l'administration municipale ont été fermés à 16 heures.

Après entente avec l'autorité cantonale, le Conseil administratif a soumis au Conseil municipal des dispositions conformes à celles prises par l'Etat pour son personnel, en ce qui concerne les traitements et salaires du personnel de l'administration municipale mobilisé. L'arrêté pris par le Conseil municipal le 10 octobre est entré en vigueur à partir du 1^{er} octobre 1939.

Le Conseil administratif a dû rendre attentif un employé aux conséquences extrêmement graves de son refus de répondre à l'ordre de mobilisation décrétée par les autorités fédérales, l'engageant à rejoindre immédiatement l'unité dans laquelle il est incorporé. L'employé fautif a été suspendu de ses fonctions et le Conseil administratif a réservé sa décision définitive qui interviendra au moment où l'autorité militaire se sera prononcée sur ce cas.

Le Conseil administratif s'est vu dans l'obligation de faire momentanément appel à certains fonctionnaires et employés retraités pour combler les vides laissés dans quelques services municipaux par la mobilisation générale de l'armée. Ils ont été rétribués à raison de fr. 8,— par jour effectif de travail, le samedi comptant comme un jour plein.

Quant aux employés supplémentaires qu'il a fallu engager, il leur est alloué fr. 12,— par jour pour les hommes et fr. 10,— pour les femmes.

Le Conseil a décidé de maintenir provisoirement à son poste pendant la durée de la guerre et jusqu'à nouvel avis, M. E. DUCKERT, directeur des Services financiers de la Ville, qui devait prendre sa retraite déjà exceptionnellement à la fin de cette année.

Le Syndicat du personnel de la Ville de Genève, l'Association de personnel d'administrations publiques genevoises et le Syndicat chrétien-social des employés d'administrations ont pris la décision de verser une contribution volontaire sur leurs traitements et salaires en faveur des soldats, de leurs familles et des rapatriés.

Ils ont prié le Conseil administratif de bien vouloir faire opérer par les services compétents les retenues, soit le trois pour cent du traitement brut. Certains employés ont versé plus que leur part, d'autres ont effectué de petits versements sur une liste de souscription à la Caisse municipale.

Les membres du Conseil administratif ont versé personnellement, sur leur indemnité de conseiller, une contribution calculée sur les mêmes bases que celles du personnel.

Le Conseil administratif a décidé que les congés du personnel pourront être pris pour autant que cela sera possible, compte tenu des effectifs disponibles. Les congés réguliers qui n'ont pas pu être pris par suite de la mobilisation et de la réduction des effectifs seront reportés sur 1940 et seront pris en tenant compte des nécessités du service.

Le Tribunal de première instance a rendu son jugement dans les procès des deux employés de l'administration municipale qui avaient eu recours à un établissement de crédit de Lausanne lequel leur avait appliqué un taux usuraire. L'un des deux employés a obtenu entièrement gain de cause, l'autre a été débouté, le Tribunal ayant constaté par la correspondance échangée entre lui et le Bureau de crédit S. A. que quel qu'ait pu être le taux de l'intérêt demandé, il aurait contracté quand même.

Mais les considérants de l'un et l'autre jugement sont extrêmement sévères pour le Bureau de crédit S. A. ; le Conseil a porté ces deux jugements à la connaissance du personnel et, notamment du Département de justice et police du canton de Vaud qui avait fourni des renseignements sur cet établissement.

En raison de la situation générale, le Conseil administratif a décidé de renoncer en bloc à tous les déclassements du personnel de l'administration municipale pour 1940, bien que tous méritaient leur avancement.

Le Conseil a arrêté la liste des bénéficiaires de la prime d'ancienneté pour 1939 et a pris la même décision que ces dernières années, relativement au paiement des primes au personnel qui a quitté l'administration dans le courant de l'année 1939. Ces primes ont été payées proportionnellement au temps passé au service de la Ville.

Des mesures spéciales ont été prises, conformément aux ordres donnés par le chef local du service de D.A.P., pour le personnel de l'administration municipale en cas d'alarme. Ces recommandations ont été portées à la connaissance du personnel par un ordre de service ; des instructions particulières visaient les services de caisse, en ce qui concerne les valeurs de la Ville.

Les mêmes dispositions prises par l'autorité cantonale ont été adoptées par le Conseil en ce qui concerne la fermeture des bureaux et chantiers de l'administration municipale le lundi 1^{er} et le mardi 2 janvier 1940.

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — Nous n'avons mentionné sous cette rubrique que quelques-unes des principales manifestations auxquelles les autorités municipales ont participé.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par une délégation à la conférence donnée, le vendredi 27 janvier, salle de la Réformation, par M. le colonel commandant de corps GUIBAN, sur ce sujet : « Notre défense nationale ».

Les autorités genevoises ont offert une modeste réception au Casino municipal où il a été procédé, le 14 février, au tirage de la Loterie romande.

Le Conseil administratif s'est fait représenter aux manifestations organisées par la Chorale le Liederkranz-Concordia, à l'occasion du 75^{me} anniversaire de sa fondation, les 17 et 18 février.

Il s'est fait représenter par MM. les conseillers J. UHLER et M. NOUL, le mardi 28 février, à l'inauguration de la plaque commémorative apposée à l'intérieur de la « Résidence » habitée par feu le comte A. APPONYI, pendant ses séjours à Genève.

La cérémonie d'inauguration du XVI^e Salon international de l'automobile a eu lieu le 3 mars. Le Conseil administratif *in corpore* s'est rendu à la gare de Cornavin pour accueillir ce jour-là, avec les autorités cantonales et le comité d'organisation du Salon, M. le conseiller fédéral PILET-GOLAZ. Le parcours de la gare au Palais des expositions avait été décoré avec le nouveau matériel de décoration de la Ville.

Le Conseil administratif a enregistré avec une vive satisfaction le succès remporté par le « Rallye des neiges » et le Concours touristique dus à son initiative, à l'occasion du Salon, le samedi 4 mars. Une somme de fr. 5.000,— avait été mise à la disposition du Comité d'organisation constitué par l'Automobile-Club et le Touring-Club ; de plus, la Ville a fait distribuer aux participants à ces concours et Rallye 250 « grelets » frappés aux armes de la Ville et autant de plaquettes « Genève Cité des parcs ». La distribution des prix a eu lieu le lendemain dimanche, au Palais des expositions.

Le Conseil administratif a invité la Municipalité de Lausanne à visiter le Salon de l'automobile, le 11 mars ; une réception en l'honneur des membres de cette Municipalité a eu lieu à La Grange.

M. le conseiller administratif E. UNGER a été délégué pour représenter le Conseil à l'Assemblée générale du Groupe franco-suisse d'études économiques fluviales du Bassin du Léman et du Haut-Rhône, à Bellegarde (Ain), le 18 mars. M. le délégué a fait un exposé au Conseil à la suite de cette réunion au cours de laquelle les rapports ont fait ressortir les efforts entrepris en France et en Suisse pour une reprise prochaine et énergique des négociations entre les deux Gouvernements. Il a été fait état de l'intérêt qu'il y a à raccorder la Méditerranée au Léman et à Bâle, en cas de fermeture possible du port de cette ville. MM. KUNTCHEN, président de la Ville de Sion, E. UNGER, conseiller administratif, Aloys BRON, conseiller municipal de Lausanne, et Ernest PELICHET, syndic de Nyon, ont été désignés comme membres du Comité central.

Le dimanche 2 avril, a eu lieu un exercice du Bataillon de sapeurs-pompiers de la Ville, suivi de l'inspection trisannuelle du Service de secours contre l'incendie au cours d'un défilé sur le Grand-Quai.

Le Conseil administratif a délégué M. le vice-président J. UHLER pour accompagner l'Harmonie nautique (Harmonie municipale) lors de son voyage sur la Côte d'Azur, du 6 au 11 avril. Le délégué de la Ville de Genève a reçu l'accueil le plus aimable de la part des représentants des villes visitées où les musiciens ont été également l'objet de magnifiques réceptions.

Le Groupement de défense de la vieille ville et la Compagnie de 1602 ont tenu à marquer, le 16 avril, par une cérémonie au cours de laquelle M. le président H. SCHOENAU a pris la parole, au nom de la Ville, l'installation sur son emplacement angle rue du Perron et rue Calvin, de l'antique pot-à-feu restauré, seul exemplaire de ce genre d'éclairage à Genève.

Le 29 avril, le Conseil a offert une réception à La Grange, à MM. les participants au XXIV^e Congrès de l'International Boxing-Union.

Les autorités genevoises ont offert une réception, le dimanche 7 mai, dans les salons du Palais Eynard, à MM. les participants à l'Assemblée annuelle de l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande.

Le 13 mai, le Conseil administratif a offert, à La Grange, une réception à MM. les participants au Cours romand de médecine sportive et à la Conférence de médecine scolaire.

Mesdames et Messieurs les participants au IV^e Congrès dentaire rhodanien ont été reçus, le 14 mai, à l'Ariana.

Le 17 mai, le Conseil administratif a convié à déjeuner, au Restaurant du Parc des Eaux-Vives, les participants au Congrès international des Skals-Clubs.

Le Conseil administratif s'est fait représenter aux manifestations organisées par les Corps de musique de Landwehr et d'Elite, ainsi qu'à la réception offerte par le Conseil d'Etat, le samedi 20 mai, au Foyer du Grand-Théâtre, à l'occasion du jubilé de ces musiques.

A l'occasion de leur voyage en Suisse, il a convié les journalistes français à un déjeuner servi au restaurant du Parc des Eaux-Vives, le 21 mai.

L'Association nationale des avocats inscrits aux barreaux de France, des colonies, des pays de protectorat et de mandat dont le congrès annuel se tenait à Lyon, est venue rendre visite à Genève. Les autorités genevoises ont reçu les membres de cette association et la Ville de Genève a offert un lunch sur le bateau « Helvétie », le dimanche 21 mai, au cours d'une promenade sur le lac.

Les autorités municipales ont procédé à la visite de la villa Bartholoni, le 21 mai, à la suite des travaux de rénovation effectués dans cette villa.

Le vernissage de la remarquable exposition des chefs-d'œuvre espagnols au Musée d'Art et d'Histoire a eu lieu le 1^{er} juin. Les autorités genevoises ont convié à La Grange, le même jour, M. le marquis de AYCINENA, ministre d'Espagne en Suisse et M. le conseiller fédéral PILET-GOLAZ.

Les autorités genevoises ont reçu à La Grange, le 2 juin, les représentants des sociétés françaises de chirurgie orthopédiste.

La commémoration de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse a revêtu cette année un éclat tout particulier, en raison du 125^{me} anniversaire de cet événement. Ces fêtes ont été célébrées, par un temps splendide, le dimanche 4 juin, dans un sentiment patriotique élevé par toute la population genevoise à laquelle s'étaient jointes pour la circonstance les délégations officielles des autorités fédérales et les représentants de plusieurs cantons confédérés qui ont été reçus à La Grange. Les autorités municipales ont apporté un concours actif au Comité d'organisation constitué par la Société de la Restauration et du 1^{er} juin.

La chorale de Beaune en visite à Genève a été reçue par le Conseil administratif, le 4 juin, au Palais Eynard.

M. le président J. PENEY a été délégué à la cérémonie d'inauguration de la XXV^e session de la Conférence internationale du Travail, le 8 juin, au Palais de la S.d.N. Un déjeuner a été offert à la délégation suisse à cette conférence internationale présidée par notre compatriote M. Ed. SCHULTHESS, le 15 juin, à La Grange.

Les autorités genevoises ont offert une réception au Palais Eynard, le 17 juin, en l'honneur des membres de l'Académie de Mâcon et de la Société Lamartine de Genève. Les sociétés lamartiniennes de France et de Suisse ont émis le vœu qu'il soit créé à Genève un musée du romantisme.

L'Académie de Mâcon, dans sa séance du 6 juillet 1939, a reçu, au nombre de ses membres d'honneur M. le conseiller H. SCHOENAU, en sa qualité de représentant de la Ville de Genève : un diplôme lui a été décerné, le 6 novembre 1939.

Le Conseil administratif a offert un dîner au restaurant du Parc des Eaux-Vives, le 17 juin, en l'honneur de la presse française, de passage à Genève.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par son président M. J. PENEY et M. le vice-président J. UHLER au Congrès de la Route blanche, tenu à Dijon, les 24 et 25 juin. M. le maire de Dijon a décerné, à cette occasion, à M. le président du Conseil administratif la médaille d'honneur de cette ville.

Le 30 juin, le Conseil administratif a reçu à La Grange, MM. les membres du Comité de l'Union des Villes suisses qui a tenu séance dans notre cité.

Les autorités genevoises ont reçu le 1^{er} juillet, à 11 h., dans la Salle de l'Alabama, MM. les membres de l'Union des Banques cantonales suisses qui assistaient à la 34^{me} assemblée générale ordinaire de cette institution.

La Municipalité de Nyon a été invitée à La Grange, le 4 juillet, après sa visite à l'exposition des chefs-d'œuvre espagnols au Musée d'Art et d'Histoire.

Le Conseil administratif a reçu au Palais Eynard, le 1^{er} juillet, les candidats au concours d'exécution musicale et, le 5 même mois, les membres du jury dudit concours international subventionné par la Ville.

Ce même jour, a eu lieu la cérémonie d'inauguration du quai et du monument Th. TURRETTINI ; elle fut suivie d'une réception à la Maison du Faubourg.

Les autorités genevoises ont convié, le 7 juillet au Foyer du Grand-Théâtre, les participants au XXXIV^e Congrès national de la pâtisserie française.

Le Conseil administratif a reçu au Palais Eynard, le 10 juillet, MM. les professeurs, assistants et étudiants turcs de l'Université d'Istamboul de passage à Genève.

Le 12 juillet, les autorités genevoises ont offert une réception à La Grange à l'occasion des conférences internationales de sciences mathématiques.

Le Conseil administratif a assisté, le samedi 15 juillet, à 11 h. 50, sur la plaine de Plainpalais, à la reddition des drapeaux du Régiment 3.

Une manifestation franco-suisse, placée sous la présidence d'honneur du Conseil administratif, a eu lieu à Annemasse, le 16 juillet.

Les autorités genevoises ont reçu, le 22 juillet à La Grange, les participants au Congrès de l'Union internationale de tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports publics automobiles, et, le 25 juillet, au Palais Eynard, les participants au premier Congrès international de pédagogie de l'enfance déficiente.

La caravane du « Tour de France cycliste » a passé à Genève, le 29 juillet.

Une manifestation franco-suisse s'est déroulée à Aix-les-Bains où le Conseil administratif s'est fait représenter, le 30 juillet.

L'Union des sociétés patriotiques de Genève a organisé la manifestation traditionnelle du 1^{er} Août sur la plaine de Plainpalais.

L'Association des intérêts de Genève a organisé une grande fête de nuit dans le port, le dimanche 13 août à l'occasion de la Fête internationale de gymnastique. Le lendemain, les autorités genevoises ont offert une réception, au Palais Eynard, en l'honneur des personnalités étrangères ayant participé à cette fête internationale qui a obtenu un plein succès.

Le 18 août, a eu lieu l'inauguration officielle du siège mondial à Genève du World Woman's Party, dans la villa Bartholoni.

Les autorités genevoises ont offert une réception au Palais Eynard, le 22 août, à l'occasion du LXXV^e anniversaire du Comité international de la Croix-Rouge.

Le XXI^{me} Congrès sioniste a tenu ses assises dans notre Ville ; en raison de la situation internationale, la séance de clôture du Congrès s'est terminée le 25 août. Le comité d'organisation a délivré à la Ville de Genève un diplôme d'inscription dans le Livre d'or du fonds national juif.

Le Conseil administratif s'est associé à la manifestation organisée par la Société d'histoire et d'archéologie pour la célébration du centenaire de C.-M. BRIQUET, historien de l'industrie du papier, auteur du dictionnaire des Filigranes et d'un Guide alpin estimés. Une réception a été organisée par la Ville de Genève au Palais Eynard, le 16 septembre, à l'occasion de la remise de la plaque commémorative apposée à la rue Daniel Colladon, contre le mur de la maison où vécut C.-M. BRIQUET.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par son président M. J. PENEY au déjeuner offert par le Conseil d'Etat au général GUIBAN, à l'occasion de sa visite à Genève, le 16 septembre.

La cérémonie traditionnelle à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la Patrie, organisée par le Comité pour la commémoration du 11 novembre 1918, a eu lieu le 19 septembre au parc Mon Repos.

Le 25 novembre a eu lieu, sur la place Neuve, le défilé du Régiment d'infanterie territoriale 71.

Le Conseil administratif a assisté, le 9 décembre, à la cérémonie de prestation de serment du Conseil d'Etat, en la cathédrale de Saint-Pierre.

Le 11^{me} tirage de la Loterie romande a eu lieu au Victoria-Hall, le 16 décembre ; il a été suivi d'une réception offerte par le Conseil administratif, dans le local de l'Harmonie nautique.

En raison des graves événements qui ont bouleversé l'Europe au début de septembre, un grand nombre de cérémonies et manifestations ont été supprimées ou renvoyées.

* * *

Le Conseil administratif s'est fait représenter officiellement par M. le conseiller M. NOUL aux obsèques de M. Paul LÉGER, maire de la Ville d'Evian-les-Bains, décédé le 19 juin.

EXPOSITION NATIONALE DE ZURICH. (Voir au chapitre VI Spectacles et concerts.)

CERTIFICATS, DÉCLARATIONS, RAPPORTS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS. — Le secrétariat général a délivré : 277 certificats pour l'expédition à l'étranger de mobiliers appartenant à des personnes quittant Genève pour l'étranger (en 1938, 324) ; 642 certificats d'indigence et divers, comprenant, notamment, des déclarations d'indigence pour des militaires entrant en service, etc. (en 1938, 425) ; 122 déclarations diverses ayant nécessité une enquête (en 1938, 156).

Ce même bureau a fait suivre à différentes instances cantonales, civiles et militaires les rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, soit : (les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1938) Assistance publique médicale, 63 (88) ; Greffe de la Cour de justice civile, 34 (53) ; Greffe du Tribunal de première instance, 381 (445) ; Caisse cantonale d'assurance scolaire, 132 (142) ; Caisse cantonale d'assurance chômage, Office de placement, 13 (113) ; Hôpitaux, 56 (55) ; Département militaire, Juges d'instruction militaires, etc., 314 (152) ; Municipalités et bureaux divers, 82 (76). Affaires militaires ayant nécessité une enquête (refus de certificats pour chaussures militaires, etc.), 140.

ECONOMAT. — a) *Crédit de fr. 50.000,— pour fournitures de bureau.*

Cette année encore nous enregistrons un dépassement de crédit de fr. 14.618,90 pour 1939, chiffre auquel il convient d'ajouter celui de l'inventaire à fin 1938 (fr. 8.002,10) soit un dépassement effectif de fr. 22.621,—.

Ce dépassement pourrait paraître excessif, mais si l'on veut bien considérer que :

- 1) notre stock à fin 1939 est de fr. 11.201,35
- 2) la création de services extraordinaires de guerre a provoqué une dépense d'installation (matériel de bureau, imprimés, machines à écrire, à additionner, à calculer, etc.) de » 9.309,35

A reporter . . . fr. 20.510,70

	Report . . .	fr. 20.510,70
3) nous avons payé en 1939 le coût d'impression des titres de l'emprunt 1938, de	»	4.312,—
	<hr/>	
	représentant ensemble	fr. 24.822,70

nous pouvons affirmer que, malgré des circonstances particulièrement défavorables, il nous a été possible de nous maintenir au-dessous de la limite du crédit mis à notre disposition, puisque nous réalisons en définitive une économie budgétaire de fr. 2.201,70.

Notre dépense brute (fr. 66.009,90, escompte non déduit) a été répartie entre les divers fournisseurs de l'économat, comme suit :

Imprimerie	fr. 28.698,65	=	43,50 %
Papeterie-meubles	» 15.775,25	=	23,90 %
Machines à écrire et à calculer	» 9.857,90	=	14,90 %
Reliure-registres	» 3.626,25	=	5,50 %
Annonces-affichage	» 1.839,—	=	2,80 %
Librairie-divers.	» 1.334,65	=	2,— %
Gravure-timbres caoutchouc.	» 965,55	=	1,50 %
Téléphones (installations)	» 3.912,65	=	5,90 %
	<hr/>		
Total	fr. 66.009,90	=	100 %

b) *Crédit de fr. 7.500,— pour ustensiles de propreté.*

Ici encore nous enregistrons un dépassement de crédit de fr. 1.701,50 et, si l'on tient compte de l'inventaire à fin 1938 (fr. 1.118,80), ce dépassement représenterait exactement fr. 2.820,30.

Toutefois, comme nous avons un stock à fin 1939 d'une valeur de fr. 3.764,95, nous avons réalisé une économie budgétaire de fr. 944,65.

NATURALISATIONS. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 92 préavis municipaux, en conformité des articles 1, 2 et 3 de la loi sur la nationalité genevoise, et en a refusé 59.

Le Conseil municipal a examiné les demandes de naturalisation qui lui ont été soumises conformément à l'article 5 de la loi du 21 octobre 1905. Il a admis 47 candidatures (dont 8 en seconde délibération) et en a refusé 13. D'autre part, il a confirmé son refus pour 7 demandes qui étaient présentées à nouveau.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 8.186,65.

Après enquêtes, le Conseil administratif a donné son préavis sur 7 demandes de renonciation à la nationalité genevoise.

Il a été reçu 8 avis de situation et enregistré 11 déclarations définitives d'option (8 jeunes gens et 3 jeunes filles), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français, naturalisés suisses.

RECENSEMENT FÉDÉRAL DES ENTREPRISES (*arts et métiers, travail à domicile et agriculture*) de 1939. — En vertu d'un arrêté du Conseil fédéral du 17 janvier 1939, un recensement des entreprises (arts et métiers, travail à domicile et agriculture) a eu lieu dans toute la Suisse le 24 août.

Ce recensement comportait trois opérations distinctes :

le 21 août : distribution de la liste de ménage à tous les ménages de la commune ;

le 24 août : retrait des listes de ménage et distribution des questionnaires pour les arts et métiers, des entreprises dites « Travail à domicile » et pour l'agriculture ;

le 28 août : retrait de ces questionnaires.

La liste de ménage a surtout pour but et utilité, de déceler le « Travail à domicile » et de permettre aussi de contrôler si tous les industriels et négociants ont bien été recensés à leur domicile professionnel.

En conformité des instructions reçues du Conseil d'Etat, le 30 juin, le Conseil administratif a dû prendre ses dispositions pour assurer l'exécution normale de cet important travail. Une conférence a eu lieu le 14 août dans la salle du Grand Conseil, au cours de laquelle M. le conseiller d'Etat chargé du Département de l'intérieur et de l'agriculture a fourni aux représentants des autorités municipales du canton un certain nombre de renseignements sur ces opérations dont il a souligné l'importance. Le délégué du Bureau fédéral de statistique, venu spécialement à Genève, a fait un exposé sur l'utilité de ce travail, insistant sur la nécessité d'obtenir pour la Suisse une unité d'exécution, puis a procédé à l'examen en détail des différents formulaires utilisés pour le Recensement fédéral de 1939.

Le Conseil administratif a chargé le chef du Service des halles et marchés, enquêtes et surveillance de la direction de ces opérations qui ont nécessité l'engagement d'un nombreux personnel auxiliaire pris en dehors de l'administration municipale, comportant 12 employés occupés du 8 juillet au 7 septembre, plus 452 agents recenseurs pendant 6 jours. La dépense s'est élevée à la somme de fr. 48.338,55 à fin décembre, sous réserve du paiement de la participation fédérale et cantonale à recevoir en 1940.

GUERRE EUROPÉENNE. — Répondant à la demande que lui adressait le Comité international de la Croix-Rouge, dans le courant du mois d'avril, le Conseil administratif, considérant le but humanitaire que poursuit avec tant de dévouement l'Institution dont Genève s'honore, lui donna, à ce moment, l'assurance que le Musée Rath serait entièrement mis à sa disposition, si les circonstances devaient nécessiter l'ouverture de l'Agence des prisonniers de guerre.

Un commencement d'incendie ayant éclaté au Musée Rath, le 24 août, le Comité international de la Croix-Rouge obtint du Conseil d'Etat la concession de la Salle du Conseil général, en remplacement du Musée Rath inutilisable pendant la durée des travaux de remise en état de cet édifice, en prévision de l'installation de l'Agence des prisonniers de guerre.

Le Conseil administratif a été appelé à s'occuper, dès le commencement de l'année, de l'étude et de l'exécution en ce qui concerne la Ville de Genève, des mesures de prévoyance édictées par les autorités fédérales, en cas de guerre. Ces mesures préalables ont notamment porté sur la création d'organismes de défense aérienne passive (DAP), soit défense contre les attaques aériennes, en ce qui concerne plus spécialement les édifices publics, en liaison avec le Service de préservation contre l'incendie ; la création d'abris privés et publics ; la vente de masques contre les gaz, ainsi que la vente de sacs de sable pour les immeubles ; la protection des œuvres d'art, des titres et des valeurs ; l'obscurcissement de la Ville ; les facilités à accorder aux personnes sans ressources pour leur permettre de constituer les provisions de ménage ordonnées par les autorités fédérales ; les provisions de combustible, etc.

On trouvera dans les différents chapitres du présent compte rendu les rapports des Services municipaux chargés de l'exécution de ces dispositions.

En prévision d'une mobilisation générale de l'armée, l'administration centrale a réuni les listes des agents municipaux devant bénéficier d'une dispense de leurs obligations militaires, dans le but d'assurer la marche de nos principaux Services publics rendue plus délicate par l'incorporation de la majeure partie du personnel non astreint au service militaire dans les organismes de DAP.

La mobilisation générale de toutes les troupes suisses a été décrétée le vendredi 1^{er} septembre pour le samedi 2 à 9 heures.

Parmi les questions les plus urgentes à régler par l'administration municipale, aussitôt que fut connu l'ordre de mobilisation et immédiatement après, notons la mise à disposition et l'installation des bâtiments et locaux utilisés par la troupe dès le samedi 2 septembre à 1 h. 30 du matin ; la question du service du feu placé sous les ordres du commandant du bataillon DAP ; la distribution rapide par les soins du Service social des cartes bleues de ravitaillement, après contrôle et vérification des déclarations des ménages qui s'étaient trouvés dans l'impossibilité de constituer les premières réserves alimentaires pour deux mois imposées à toute la population suisse ; le paiement des *subsides militaires* aux familles de mobilisés, qui nécessita la création d'un bureau spécial installé dans l'immeuble de la Ville, promenade du Pin, N° 5.

Chaque Service s'organisa avec les moyens dont il disposait, mais il fallut aussi faire appel à un certain nombre d'employés retraités, capables de fonctionner dans leur ancien emploi.

Puis, ce fut dans un temps extraordinairement limité, l'obligation imposée à la Ville d'organiser et de procéder — en 13 jours — à l'établissement de la *carte de légitimation* pour chaque habitant de la commune et à la distribution de la première *carte de rationnement*, du 23 au 28 octobre. Ces premières opérations s'accomplirent dans 12 locaux répartis dans les 4 arrondissements de la Ville avec un nombreux personnel auxiliaire engagé temporairement, lequel s'est efforcé de faciliter les formalités indispensables à accomplir dans le cadre des dispositions arrêtées par les autorités fédérales et cantonales. Dès lors, les distributions de la carte de rationnement se font chaque mois, en une semaine, dans 4 locaux, avec un personnel moins nombreux dont une partie seulement fonctionne le reste du temps dans le bureau des *Services économiques de la Ville* créé dès le mois d'octobre et installé à la Maison communale de Plainpalais. Ces Services économiques sont dirigés par un chef détaché provisoirement du Service municipal de la taxe ; ils seront maintenus vraisemblablement pendant toute la durée de la guerre européenne, celle-ci plaçant notre pays dans une situation difficile pour son ravitaillement en denrées alimentaires dont nous sommes tributaires de l'étranger.

En application de l'arrêté du Conseil fédéral du 20 décembre, les communes durent s'occuper des conséquences des mesures édictées en matière *d'allocations pour perte de salaire* du fait de la mobilisation. Destinées à augmenter les subsides prévus dans les dispositions de 1931 et sensiblement améliorées par les majorations d'octobre 1939 pour les familles de mobilisés, les nouvelles mesures sont destinées à procurer à nos militaires, non plus une assistance, mais une allocation pour perte de salaire. Bien que l'Etat ait organisé lui-même ses Services sous la forme de la Caisse cantonale de compensation, les communes, et notamment la Ville de Genève, subissent les conséquences de l'application de ces décisions.

Parallèlement; l'Etat a décidé de demander aux communes de créer des Offices communaux de conciliation en matière de *loyers de mobilisés*, pour permettre à nos soldats dans la gêne d'approcher les propriétaires, par l'intermédiaire d'une autorité paternelle. Il s'agit d'un nouveau rouage qui fut placé aux côtés des subsides militaires maintenus en faveur des familles de certaines catégories de mobilisés (chômeurs, petits artisans, commerçants, artistes, etc.). Une commission spéciale a été constituée, composée de représentants des intérêts immobiliers, des Œuvres sociales de l'armée, de l'Union des mobilisés, du Bureau central de bienfaisance et de l'Hospice général. Cette commission statue sur chaque cas et procède à la répartition des dépenses entre l'intéressé, quand cela est possible, le propriétaire, les œuvres de bienfaisance et la Ville. Elle a commencé à fonctionner au début de 1940 et se réunit deux fois par semaine.

Pendant les quatre derniers mois de l'année, les charges et obligations de la Ville ont, pour ces différentes raisons, considérablement augmenté, occasionnant un surcroît de travail à nos Services et de fortes dépenses en plus des prévisions budgétaires.

SECOURS MILITAIRES. — Une somme de fr. 1.050.187,70 a été répartie entre 4.789 familles de soldats mobilisés. Il a été remboursé par le Département militaire fr. 768.345,35 et, par divers » 5.128,75

soit au total fr. 773.474,10

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation a présenté aux autorités 31 demandes (43 en 1938) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé fr. 4.225,— (fr. 4.800,— en 1938).

UNION DES VILLES SUISSES. — Le comité de l'Union des villes suisses s'est réuni à Genève et a tenu sa séance dans la bibliothèque du château du parc La Grange, le 30 juin. Les membres du comité ont été retenus à déjeuner par le Conseil administratif.

L'assemblée de l'Union a eu lieu à Zurich le 7 octobre ; seules les questions relatives à la situation actuelle ont été mises en délibération.

L'Office central de l'Union des villes suisses a entretenu une correspondance très active avec les municipalités pour les renseigner sur les obligations incombant aux villes en prévision ou ensuite des mesures édictées par les autorités fédérales dans les circonstances tragiques que traverse l'Europe.

II

Conseil municipal.

Avant l'expiration de son mandat, le Conseil municipal élu les 4-5 mai 1935, a siégé 5 fois du mois de janvier au mois de mai 1939. Dans ces 5 séances tenues en session extraordinaire, il a pris 19 délibérations dont on trouvera la liste plus loin ; pendant cette période 18 candidats à la naturalisation ont été admis, 13 ont été refusés.

M. Georges HALDENWANG a donné sa démission de conseiller municipal (*Plainpalais*) le 28 mars 1939 ; il a été remplacé le 14 avril par M. Frank HENRIOUX, de la liste du parti National-Démocrate.

Durant cette dernière législature de quatre années, il a été procédé à 11 mutations sur 64 conseillers municipaux élus, soit 4 par suite de décès et 7 par suite de démissions dont une, celle de M. Paul BALMER en raison de son élection au Conseil d'Etat.

Dans la séance du 2 mai, M. le président du Conseil municipal H. SESIANO a adressé des félicitations à M. Fritz-Christian MARTI qui depuis 25 ans n'a cessé de s'intéresser aux affaires municipales.

L'élection du Conseil municipal, en conformité des dispositions de la loi constitutionnelle du 22 mars 1930 et de la loi du 8 novembre 1913 pour l'élection des Conseils municipaux élus suivant le principe de la représentation proportionnelle, modifiée par la loi du 2 juillet 1930, a eu lieu les 6-7 mai 1939 ; elle a été validée par arrêté du Conseil d'Etat du 16 mai 1939.

Le nouveau Conseil municipal comprenant 62 membres a été constitué comme suit :

	Année de naissance		Année de naissance		
S. 1.	BAUDIN, Charles.	1893	S. 29.	JACCARD, Louis.	1898
D. 2.	BERNOUD, Alphonse (H. P.*).	1875	R. 30.	JACCOUD, Pierre.	1905
R. 3.	BILLY, Lucien.	1900	S. 31.	KOHLER, Gustave.	1886
S. 4.	BOREL, Georges.	1900	S. 32.	LEDERREY, Emmanuel.	1889
R. 5.	BORNAND, Charles.	1882	S. 33.	LENTILLON, Etienne.	1904
S. 6.	BORNAND, Frédéric.	1886	S. 34.	LIVACHE, Francis.	1898
R. 7.	BOUJON, Marius.	1885	S. 35.	LORENZ, Auguste.	1885
R. 8.	BOY, Henry.	1907	S. 36.	LOSIO, Germinal.	1901
U. 9.	BURKLEN, Charles.	1889	R. 37.	LOUTAN, Henri.	1892
D. 10.	CALAME, Jules.	1891	S. 38.	MARET, Albert.	1901
R. 11.	CASTELLINO, Marcel.	1892	D. 39.	MARTI, Fritz-Christian.	1877
R. 12.	CHARROT, Alphonse.	1892	D. 40.	MARTIN-DU PAN, Ch.	1878
R. 13.	CORBAT, Paul.	1878	S. 41.	MAURER, Fernand.	1891
R. 14.	CORBOUD, LÉON.	1885	S. 42.	MÉGARD, Edmond.	1898
I. 15.	COTTIER, Fernand.	1901	S. 43.	MÉTRAUX, Emile.	1887
S. 16.	DEDO, Atyl.	1901	S. 44.	MULLER, Arnold.	1897
U. 17.	DENTAN, Albert.	1896	S. 45.	NAINE, Paul.	1902
S. 18.	DERBOIS, Paul.	1894	D. 46.	NAVILLE, Edmond.	1887
R. 19.	DUBOULE, Charles.	1895	R. 47.	PERAY, Robert.	1903
R. 20.	DUCOMMUN, Charles-Elie.	1887	S. 48.	PIGUET, Louis.	1904
S. 21.	DUPONT, Albert.	1903	S. 49.	PONS, Albert.	1889
S. 22.	EGGLI, Marcel.	1893	D. 50.	RAISIN, Marcel.	1890
D. 23.	FALK-VAIRANT, John.	1884	R. 51.	RECOUX, Albert.	1894
S. 24.	FAVEZ, André.	1904	I. 52.	REY, Georges.	1896
I. 25.	GANTER, Edmond.	1910	R. 53.	ROLLINI, Joseph.	1899
D. 26.	GUINAND, Pierre.	1907	R. 54.	ROSSIRE, Henri.	1892
D. 27.	HENNY, William.	1881	S. 55.	SCHERRER, Edouard.	1890
R. 28.	HENSSLER, William.	1875	S. 56.	SCHUMACHER, Jean.	1897

		Année de naissance			Année de naissance		
I.	57.	SÉSIANO, Humbert.	1878	R.	60.	THÉVENAZ, Maurice.	1894
R.	58.	SNELL, Honoré.	1886	S.	61.	VETTERLI, Conrad.	1887
S.	59.	STORZ, Paul.	1911	I.	62.	WURSTEN, Arnold.	1890

La lettre initiale placée en regard de chaque nom désigne le parti auquel appartient le conseiller, soit :

- S. = Socialiste (27 conseillers).
- R. = Radical (19 conseillers).
- D. = National-Démocrate (9 conseillers).
- I. = Indépendant-Chrétien-Social (5 conseillers).
- U. = Union Nationale (2 conseillers).

* H.P. = Hors Parti.

La séance d'installation convoquée par le Conseil d'Etat a eu lieu le vendredi 2 juin 1939. Après la prestation de serment de MM. les conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge, M. Alphonse BERNOUD, il a été procédé à l'élection du Bureau pour l'année législative 1939-1940. Ont été élus :

MM. Marcel CASTELLINO, président ;
 Auguste LORENZ, 1^{er} vice-président ;
 Fritz-Ch. MARTI, 2^{me} vice-président ;
 Charles DUBOULE et Edmond GANTER, secrétaires.

Le nouveau Conseil municipal a tenu 8 séances, dont 1 convoquée par le Conseil d'Etat, 3 dans les sessions périodiques de printemps et d'automne et 4 en sessions extraordinaires. 20 délibérations ont été prises ; 29 candidats à la naturalisation genevoise ont été admis, 7 ont été refusés (voir Naturalisations, page 10).

MM. Francis LIVACHE, Auguste LORENZ, 1^{er} vice-président, et Albert DUPONT ont successivement donné leur démission de conseiller municipal (*Plainpalais*) les 10 octobre et le 29 décembre 1939. Les deux premiers ont été remplacés par MM. Emile WAGNIÈRES et Alexis BÉGUIN, de la liste du parti socialiste, le 3 novembre.

M. Emile MÉTRAUX a été élu 1^{er} vice-président le 3 novembre, en remplacement de M. Auguste LORENZ, démissionnaire.

Le Bureau du Conseil municipal a confirmé, le 29 mai, M. Samuel PERRET dans ses attributions de mémorialiste, éditeur responsable du *Mémorial*, pour l'année législative 1939-1940 ; l'impression du *Mémorial* a été confiée, pour la même durée, aux Imprimeries Populaires. Il a chargé M. L. GIUNTINI, secrétaire-adjoint du Conseil administratif, du service des séances et lui a conféré le titre de secrétaire du Bureau du Conseil municipal, fonctions qu'il remplit en fait depuis 27 ans.

Arrêtés pris par le Conseil municipal sortant :

31 janvier. — Crédit de fr. 2.000,— représentant la contribution de la Ville de Genève pour sa participation à l'Exposition nationale suisse de Zurich 1939.

31 janvier. — Règlement amiable du différend pendant entre la Ville de Genève et M. MERMIER.

10 février. — Crédit extraordinaire de fr. 20.000,— à verser à la Croix-Rouge suisse, pour être remis au Comité international de la Croix-Rouge dans le but de permettre à cette institution d'intensifier ses efforts, en vue de soulager les souffrances des populations civiles dans la détresse.

10 février. — Achat de l'immeuble rue du Perron, 5, pour le prix de fr. 21.000,—.

10 février. — Crédit de fr. 63.000,— pour la remise en état du pont de Saint-Georges sur l'Arve.

10 février. — Crédit de fr. 40.000,— pour le paiement de la location de 1938 et de 1939 de la parcelle occupée par les Services de la voirie au boulevard de Saint-Georges.

10 février. — Crédit de fr. 50.000,— en vue de la réfection de la façade et de l'escalier de l'immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville, 5.

28 mars. — Préavis favorable au plan partiel du Département des travaux publics pour l'aménagement du terre-plein de Saint-Gervais et pour le terrain sis entre le quai Turrettini, la rue du Temple et la rue des Terreaux-du-Temple.

28 mars. — Préavis favorable au plan partiel d'aménagement de l'angle de la rue de la Fontaine et de la rue Toutes-Ames et ouverture d'un crédit de fr. 200.000,— en vue de cet aménagement.

28 mars. — Autorisation donnée au Conseil administratif de prendre les mesures exigées par les circonstances pour la sauvegarde des intérêts de la Ville en ce qui concerne ses créances hypothécaires.

28 mars. — Approbation des plans d'aménagement, règlement de quartier et accord concernant le domaine de Beaulieu.

28 mars. — Liste de présentation des jurés de la Ville de Genève pour les tribunaux, pour l'année 1940.

28 mars. — Crédit de fr. 5.000,— en vue de la célébration du 125^e anniversaire du débarquement des Suisses au Port-Noir.

14 avril. — Crédit de fr. 10.000,— en vue de la construction d'un édicule à l'angle de la rue de Lausanne et de l'avenue de France.

14 avril. — Crédit de fr. 80.000,— en vue du transfert du Musée d'ethnographie de la villa Mon Repos à l'école désaffectée du boulevard Carl Vogt.

14 avril. — Crédit de fr. 20.000,— à titre de subvention extraordinaire au Comité provisoire du « Foyer des adolescents » de Chouilly.

2 mai. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'administration municipale pour l'année 1938.

2 mai. — Approbation du compte rendu administratif et financier des Services industriels de Genève pour l'exercice 1938.

2 mai. — Crédit de fr. 10.500,— pour la participation de classes d'élèves des écoles primaires de la Ville de Genève à l'Exposition nationale de Zurich 1939.

Arrêtés pris par le nouveau Conseil municipal :

2 juin. — Nomination de 5 délégués de la Ville de Genève à la *Commission électorale* : MM. Charles-Elie DUCOMMUN, Henri LOUTAN, Arnold WURSTEN, Marcel RAISIN et André FAVEZ.

2 juin. — Election de 5 membres de la *Commission taxatrice* : MM. John FALK-VAIRANT, Charles DUBOULE, Charles BLANC, François SORMANI et Fernand MAURER.

2 juin. — Election de 13 membres de la *Commission du tourisme* : MM. Edmond NAVILLE, Marcel RAISIN, Humbert SÉSIANO, Fernand COTTIER, Henri LOUTAN, Paul CORBAT, Lucien BILLY, Henry BOY, Conrad VETTERLI, Germinal LOSIO, Charles BAUDIN, Auguste LORENZ (remplacé, le 3 novembre 1939, par M. Paul Naine) et Jean SCHUMACHER.

20 juin. — Crédit de fr. 40.000,— en vue de la décoration de la rade, à l'occasion de fêtes et de manifestations à Genève.

20 juin. — Crédit de fr. 15.500,— en vue de l'aménagement d'installations sanitaires au Bois de la Bâtie, à l'usage des campeurs.

7 juillet. — Acquisition de la collection d'œuvres du peintre F. HOLDER.

7 juillet. — Approbation des nouveaux statuts de la Caisse-maladie du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève.

7 juillet. — Autorisation d'emprunter fr. 250.000,— à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève pour être prêtés à la Fondation Maison Genevoise de la Radio.

7 juillet. — Prêt de fr. 185.000,— à la Société des émissions Radio-Genève et souscriptions de fr. 40.000,— de parts sociales de cette société coopérative.

12 septembre. — Réglementation des constructions le long de l'avenue de France et élargissement de la rue de Lausanne sur la propriété du Château Banquet. Accord avec les consorts Forget.

12 septembre. — Crédit de fr. 120.000,— en vue de la construction d'abris de D.A.P., de boisage et de la construction d'un W.C. à la cour de Saint-Pierre.

12 septembre. — Crédit de fr. 15.400,— pour l'exécution d'un tronçon d'égout au chemin Chauvet.

12 septembre. — Cession à la commune de Cologny du terrain sur lequel repose le monument du Port-Noir.

10 octobre. — Réduction des traitements et salaires du personnel célibataire mobilisé et retenue sur la solde militaire.

3 novembre. — Accord intervenu avec les Sociétés immobilières La Clé et La Cour, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, au sujet des immeubles rue de la Pélisserie 5, 7 et 9. Crédit de fr. 52.000,— en vue de cette opération.

3 novembre. — Ouverture d'un crédit de fr. 18.000,— pour la démolition de vieux bâtiments à la rue de la Pélisserie 5, 7 et 9.

3 novembre. — Accord avec les Sociétés immobilières Carouge-Saint-François A, B et C pour la vente d'une parcelle de terrain rue Prévost-Martin et rue du Pré-Jérôme.

3 novembre. — Vœu pour que les autorités fédérales accordent le transport gratuit des militaires utilisant les chemins de fer fédéraux ou autres moyens de transports publics.

28 novembre. — Budget de la voirie et des travaux publics de la Ville de Genève pour l'année 1940.

28 novembre. — Budgets d'exploitation et de construction des Services industriels de Genève pour l'exercice 1940.

29 décembre. — Budget de l'Administration municipale pour l'année 1940.

29 décembre. — Approbation de la modification de la convention avec l'Etat relative à la cession d'établissements spéciaux d'instruction publique.

29 décembre. — Tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève pour l'année 1940.

29 décembre. — Election de 9 membres de la *Commission de direction générale de la Caisse hypothécaire* : MM. Charles DUBOULE, Frédéric MARTIN, Frantz FULPIUS, Jean UHLER, Charles-Elie DUCOMMUN, Jules MAURETTE, Alexandre LIVRON, Henri ROSSIRE, Auguste DEROUAND.

Toutes ces délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Etat, à l'exception de celles qui n'avaient pas besoin de sa sanction.

III

RELEVÉ STATISTIQUE DE LA POPULATION RECENSÉE EN 1939/1940 DANS LES QUATRE ARRONDISSEMENTS
CITÉ, PLAINPALAIS, EAUX-VIVES ET PETIT-SACONNEX DE LA VILLE DE GENÈVE *

Habitants : 125.059 répartis dans 45.177 ménages

Genevois : 42.981 » » 17.017 »

Confédérés : 57.720 » » 19.282 »

Etrangers : 24.358 » » 8.878 »

	<i>Genevois</i>						<i>Genevoises</i>						Total général	Religions des Genevois
	Ménages	Protest.	Cathol.	Israël.	Divers	Total Hommes	Protest.	Cathol.	Israël.	Divers	Total Femmes			
Mariés	10.908	7.071	3.621	145	279	11.116	6.769	4.130	114	183	11.196	22.312	Protestants	27.160
Célibataires	1.771	2.002	1.020	57	93	3.172	2.952	1.215	25	63	4.255	7.427	Catholiques	14.473
Veufs (veuves)	3.305	494	205	9	14	722	2.294	1.172	27	50	3.543	4.265	Israélites	483
Divorcés	1.033	325	108	3	39	475	767	333	8	37	1.145	1.620	Divers ou sans	865
Total des majeurs	17.017	9.892	4.954	214	425	15.485	12.782	6.850	174	333	20.139	35.624		
Mineurs	—	2.370	1.379	39	48	3.836	2.116	1.290	56	59	3.521	7.357		
Totaux des Genevois	17.017	12.262	6.333	253	473	19.321	14.898	8.140	230	392	23.660	42.981	Total	42.981
	<i>Confédérés</i>						<i>Confédérées</i>						Total général	Religions des Confédérés
	Ménages	Protest.	Cathol.	Israël.	Divers	Total Hommes	Protest.	Cathol.	Israël.	Divers	Total Femmes			
Mariés	12.568	8.928	3.748	53	150	12.879	8.281	4.497	56	125	12.959	25.838	Protestants	37.936
Célibataires	2.659	3.889	1.918	33	116	5.956	5.604	2.876	17	55	8.552	14.508	Catholiques	18.922
Veufs (veuves)	2.592	454	204	5	11	674	2.121	847	23	31	3.022	3.696	Israélites	236
Divorcés	1.463	555	215	4	12	786	1.051	472	4	16	1.543	2.329	Divers ou sans	626
Total des majeurs	19.282	13.826	6.085	95	289	20.295	17.057	8.692	100	227	26.076	46.371		
Mineurs	—	3.255	1.880	23	38	5.196	3.798	2.265	18	72	6.153	11.349		
Totaux des Confédérés	19.282	17.081	7.965	118	327	25.491	20.855	10.957	118	299	32.229	57.720	Total	57.720
	<i>Etrangers</i>						<i>Etrangères</i>						Total général	Religions des Etrangers
	Ménages	Protest.	Cathol.	Israël.	Divers	Total Hommes	Protest.	Cathol.	Israël.	Divers	Total Femmes			
Mariés	5.236	811	3.942	391	252	5.396	1.269	3.773	343	180	5.565	10.961	Protestants	4.764
Célibataires	1.713	439	1.586	186	309	2.520	968	2.964	192	164	4.288	6.808	Catholiques	16.894
Veufs (veuves)	1.628	58	357	27	18	460	289	1.540	111	75	2.015	2.475	Israélites	1.525
Divorcés	301	22	105	12	20	159	93	230	19	9	351	510	Divers ou sans	1.175
Total des majeurs	8.878	1.330	5.990	616	599	8.535	2.619	8.507	665	428	12.219	20.754		
Mineurs	—	369	1.155	114	79	1.717	446	1.242	130	69	1.887	3.604		
Totaux des Etrangers	8.878	1.699	7.145	730	678	10.252	3.065	9.749	795	497	14.106	24.358	Total	24.358
Totaux généraux des Genevois, Confédérés et Etrangers	45.177	31.042	21.443	1.101	1.478	55.064	38.818	28.846	1.143	1.188	69.995	125.059		

Cantons	Confédérés				
	Total	Hommes		Femmes	
		Majeurs	Mineurs	Majeurs	Mineurs
Appenzell	410	141	37	180	52
Argovie	2.381	842	217	1.034	288
Bâle	1.094	433	82	460	119
Berne	12.683	4.493	1.146	5.741	1.303
Fribourg	7.382	2.503	739	3.234	906
Glaris	188	74	15	81	18
Grisons	636	223	62	273	78
Lucerne	1.148	381	92	518	157
Neuchâtel	5.042	1.868	393	2.390	391
Saint-Gall	1.179	440	99	483	157
Schaffhouse	520	163	46	232	79
Schwytz	277	87	36	121	33
Soleure	952	356	91	410	95
Tessin	1.633	669	155	645	164
Thurgovie	856	309	96	349	102
Unterwald	142	47	8	66	21
Uri	102	38	4	41	19
Valais	3.633	1.165	321	1.687	460
Vaud	14.921	5.158	1.314	7.045	1.404
Zoug	91	31	5	43	12
Zurich	2.450	912	200	1.045	293
Totaux . . .	57.720	20.333	5.158	26.078	6.151
		<u>25.491</u>		<u>32.229</u>	
			<u>57.720</u>		

Pays	Etrangers				
	Total	Hommes		Femmes	
		Majeurs	Mineurs	Majeurs	Mineurs
France	9.140	2.822	561	5.081	676
Italie	8.077	3.132	627	3.719	599
Allemagne	2.386	778	133	1.314	161
Albanie	13	8	2	3	—
Belgique	173	55	15	86	17
Bulgarie	102	47	8	39	8
Danemark	58	23	4	25	6
Espagne	321	99	40	115	67
Esthonie	12	4	1	7	—
Finlande	21	6	—	11	4
Grande-Bretagne	756	247	38	399	72
Grèce	99	36	10	47	6
Hollande	284	82	28	136	38
Hongrie	168	67	21	68	12
Lettonie	39	12	2	18	7
Liechtenstein	15	4	1	9	1
Lithuanie	18	7	—	11	—
Luxembourg	30	11	3	13	3
Monaco	1	1	—	—	—
Norvège	26	6	5	11	4
Pologne	445	156	42	200	47
Portugal	15	8	1	6	—
Roumanie	98	43	3	49	3
Russie	619	239	35	306	39
Suède	48	14	9	16	9
Tchécoslovaquie	248	86	23	114	25
Turquie	253	121	24	92	16
Yougoslavie	101	44	7	42	8
Apatrides	39	21	2	15	1
Europe	23.605	8.179	1.645	11.952	1.829
Afrique	61	36	4	14	7
Amérique	365	143	37	156	29
Asie	324	177	30	94	23
Océanie	3	1	—	2	—
Totaux . . .	24.358	8.536	1.716	12.218	1.888
		<u>10.252</u>		<u>14.106</u>	
			<u>24.358</u>		

* Renseignements fournis par le contrôle de l'habitant, Section Recensement.

Religions	
Genevois, Confédérés, Etrangers réunis	
Protestants :	69.860
Catholiques :	50.289
Israélites :	2.244
Divers :	2.666
Total :	125.059
Ville de Genève	
(4 arrond.)	
Habitants 1938 =	124.934
» 1939 =	125.059
Différence =	+ 125
Ménages 1938 =	44.656
» 1939 =	45.177
Différence =	+ 521

CHAPITRE II

FINANCES

(Voir le rapport du Conseil administratif à l'appui du compte rendu financier.)

IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

I. — Taxe professionnelle fixe

En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les Contributions publiques du 24 mars 1928 et selon arrêté du Conseil d'Etat du 11 octobre 1938, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1939.

Le résultat de l'exercice 1939 s'établit comme suit :

PRODUCTION

Reliquat à fin 1938	fr.	254.247,40
Production de l'exercice 1939	»	2.428.132,65
Total	fr.	2.682.380,05

PERCEPTION

Sur reliquat à fin 1938	fr.	159.105,80
Sur taxes fixes de l'exercice 1939	»	2.064.412,55
Total	fr.	2.223.518,35

Recettes « hors rôle » :

Surtaxes	fr.	5.974,60
Remboursement de frais de poursuites	»	6.303,35
Intérêts sur compte chèques postaux	»	80,45
	fr.	12.358,40

Total général de la perception	fr.	2.235.876,75
--	-----	--------------

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat à fin 1938	fr.	37.562,90
Sur taxes fixes de l'exercice 1939	»	107.574,55
Total	fr.	145.137,45

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat à fin 1938 et taxes fixes 1939	fr.	2.682.380,05
Perception sur reliquat et exercice	fr.	2.223.518,35
Dégrèvements sur reliquat et exercice	»	145.137,45
Solde, soit reliquat à fin 1939	»	313.724,25
Recettes hors-rôle = fr. 12.358,40	fr.	2.682.380,05
	fr.	2.682.380,05

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques de la Taxe municipale s'est élevé à fr. 1.723.069,90, soit le 77 % de la recette totale (17.310 bulletins de versements).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué pendant l'exercice 1939, 9.047 enquêtes se répartissant comme suit :

Pour le compte de la Taxe municipale :

4825 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables, requêtes en dégrèvement, production pour remises de commerces ou à l'Office des poursuites et faillites, encaissements divers, etc.

Pour le Département des finances et contributions :

1222 enquêtes sur déclaration incomplète, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de familles, etc.

Pour le Département militaire :

3000 enquêtes environ pour demandes de subsides militaires.

Commission taxatrice. — En 1939, la commission taxatrice a tenu 8 séances consacrées à l'examen des requêtes et au classement des nouveaux contribuables.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 923 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre 22 dossiers de recours ont été transmis à la commission cantonale de recours.

Recours aux tribunaux. — Aucune nouvelle instance n'a été introduite. Celle de 1938 n'a pas encore été jugée.

II. — Centimes additionnels communaux

Le taux des centimes additionnels de 1939, perçus par le Département des finances pour le compte de la Ville de Genève, a été fixé par le Conseil municipal à 46 % de la taxe cantonale sur le revenu et la fortune.

Au 31 décembre 1939, le Département des finances a arrêté les comptes de la Ville de Genève comme suit :

Exercice 1939

Centimes additionnels communaux	Débit	Crédit	Solde (reliquat)
Reliquat à fin 1938	785.565,26		
Production exercice courant	4.826.609,—		
Suppléments et amendes	436.950,65		
Total	6.049.124,91		
Dégrèvements à déduire	406.966,15		
Net à percevoir	5.642.158,76		
Perception		4.933.528,40	
Remboursements à déduire		27.404,—	
Perception nette		4.906.124,40	
Solde à percevoir			736.034,36
Totaux (sommes nettes)	5.642.158,76	4.906.124,40	736.034,36

COMPTE GÉNÉRAL

	Perception nette	A déduite	Solde de la perception nette
Centimes additionnels	4.906.124,40		
Frais de perception 2 %		97.086,50	
Escomptes accordés		51.799,90	4.757.238,—
Totaux	4.906.124,40	148.886,40	4.757.238,—

LOYERS ET REDEVANCES

Chef de Service : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — Au cours de l'année 1939, la Ville a acheté les immeubles rue du Petit-Perron, 5, rue de la Pélisserie, 5-7-9. Ces trois derniers immeubles ont été acquis en vue de leur démolition immédiate. Les travaux de démolition ont été confiés à M. Renevier, suivant décision du Conseil administratif du 1^{er} décembre.

Le montant des loyers encaissés est de fr. 486.874,95 (fr. 476.728,30 en 1938) en diminution de fr. 13.125,05 (fr. 23.271,70 en 1938) sur les prévisions budgétaires, faisant apparaître une légère augmentation des recettes sur l'année précédente. La situation économique a beaucoup influencé et affaibli la rentrée des loyers ; cette diminution s'est encore accentuée depuis la mobilisation de l'armée. Il faut aussi tenir compte des effets du chômage, de la situation générale dont souffrent de nombreux commerçants qui ne sont souvent pas en mesure de faire face à leurs obligations, enfin du fait de l'abandon des vieux immeubles.

Les dépenses se montent à fr. 167.826,65, soit :

Balayage des escaliers, fr. 3.674,— ; nettoyages et jardins, fr. 1.069,25 ; contentieux, fr. 3.501,65 ; publicité, fr. 735,30 ; chauffage, fr. 10.320,70 ; eau, fr. 16.974,20 ; éclairage, fr. 15.897,45 ; fournitures, fr. 1.421,70 ; contributions, fr. 10.135,40 ; réparations fr. 103.936,50 ; ramonage, fr. 160,50.

Intérêts payés par divers pour achat de terrains à la Ville. — Encaissement : fr. 29.165,40. L'administration municipale suit de près la situation des Sociétés immobilières en retard dans le paiement des intérêts par suite de la crise qui s'accroît en la matière.

Square Paul Bouchet. — Quelques appartements et arcades sont vacants. Les arcades, notamment, sont peu demandées, bien que nous ne manquions aucune occasion de les offrir et de faire une publicité répétée en vue d'amorcer des locations. Les loyers ascendent à fr. 98.825,05 (fr. 101.599,60 en 1938) et les dépenses à fr. 27.022,95, soit : eau, fr. 3.022,05 ; contentieux, fr. 248,55 ; fournitures aux concierges, fr. 318,10 ; ramonage, fr. 100,— ; réparations, fr. 18.649,60 ; contributions, fr. 2.118,10 ; électricité, fr. 2.471,15 ; nettoyages, fr. 71,— ; publicité, fr. 24,40.

Kiosques-abris, kiosques à journaux et kiosques dans les promenades. — Loyers perçus, fr. 63.331,95 (fr. 62.574,65 en 1938) ; dépenses, fr. 6.604,90, se répartissant comme suit : nettoyages, fr. 240,— ; contentieux, fr. 65,30 ; divers, fr. 1,95 ; contributions, fr. 1.273,— ; eau, fr. 120,60 ; réparations, fr. 4.904,05.

Buanderies municipales. — Rue du Nant : recettes, fr. 9.472,25 (fr. 9.918,65 en 1938) dépenses : fr. 15.175,70, soit : combustible, fr. 4.217,75 ; électricité, fr. 315,75 ; réparations, fr. 532,35 ; fournitures, fr. 1.613,— ; traitement du gérant, du chauffeur et primes assurance, fr. 8.472,15. Le déficit est de fr. 5.703,45 ; il était de fr. 5.953,80 en 1938. Nous en avons donné la cause l'an dernier. Cependant, les nouvelles dispositions prises lors de l'engagement du nouveau gérant, permettront certainement une amélioration du rendement de l'exploitation qui, évidemment, ne supprimeront pas le déficit, mais le réduiront du moins, sauf aggravation de la situation économique.

Rue des Voisins : la concessionnaire a dû fermer définitivement le 30 septembre, les dépenses dépassant les recettes qui étaient en diminution constante. Nous avons reçu fr. 820,— sur un loyer annuel réduit de fr. 2.000,— à fr. 1.200,—. Depuis, nous avons reloué à titre d'essai. Dépenses : fr. 101,50.

Water-closets payants. — Recettes : fr. 6.775,55 (fr. 6.484,10) ; dépenses, fr. 13.323,55, se répartissant comme suit : Eclairage, fr. 646,05 ; réparations, fr. 9.508,70 ; nettoyage, fr. 3.168,80.

De nombreux vols avec effractions des appareils et serrures, nous ont mis dans l'obligation de changer toutes les serrures des boîtes à monnaie. Le système de ces nouvelles serrures rend impossible le renouvellement des vols. La maison Treuter-Nägelin continue d'assurer le nettoyage à l'entière satisfaction de la Ville de Genève.

Champ de foire. — Les forains ont occupé des emplacements sur la plaine de Plainpalais, du 5 mars au 30 avril et du 3 au 25 décembre, puis se sont installés sur le Grand-Quai pour les fêtes de fin d'année.

Le cirque Knie a donné des représentations du 9 au 18 septembre. Nous avons organisé une fête foraine à l'avenue d'Aire, du 12 au 15 août, à l'occasion de la Fête internationale de gymnastique.

Redevances pour empiétements sur la voie publique. — L'Etat perçoit, pour le compte de la Ville, en vertu de la loi sur la Fusion, les redevances formant cette rubrique. Des demandes de réductions des taxes ont été soumises à l'examen de notre administration, notamment celles présentées par les cafetiers et restaurateurs, concernant la redevance à payer pour l'installation des terrasses ; elles ont reçu une solution dans le sens de la décision du Conseil administratif.

Le droit de stationnement des autos-taxis et des fiacres a été maintenu, comme l'année passée, au tarif réduit de fr. 15,— et fr. 2,—.

Salles de réunions. — Les prévisions du budget sont faussées, les sociétés ayant dû renoncer à organiser leurs soirées en raison de la mobilisation de beaucoup de leurs membres. Les salles ont été mises gratuitement à la disposition de la commission de propagande de la Fête internationale de gymnastique, pour des conférences. Elles sont également occupées chaque mois pour la distribution des cartes de rationnement.

Maison du Faubourg. — Les locations (Salle de réunion, café-restaurant, Association des salles de réunions ouvrières, Bureau des automobiles et divers locaux) ont produit fr. 15.543,05. Les dépenses se sont élevées à fr. 17.136,20. Elles se répartissent de la façon suivante : gardes, ustensiles et produits de nettoyage, chauffage, machinistes, éclairage, fr. 9.346,65 ; entretien, fr. 2.722,95 ; traitement du concierge et prime d'assurance, fr. 5.066,60.

Maison communale de Plainpalais. — Le montant des locations des salles et du poste de gendarmerie est de fr. 14.155,50 ; dépenses, fr. 28.477,45, se décomposant comme suit : salaires des nettoyeurs, remplaçant du concierge, machinistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde, fr. 16.033,— ; entretien, fr. 7.230,45 ; traitement du concierge et compte d'épargne, fr. 5.214,—.

Les Services économiques de la Ville de Genève ont installé leur bureau en permanence à la salle des assemblées, depuis le mois d'octobre.

Salle du Môle. — Locations, fr. 2.397,15 ; dépenses, fr. 2.114,35, soit : allocations au concierge, frais de surveillance, nettoyage, machinistes, gardes, chauffage, éclairage, fournitures diverses, fr. 1.957,10 ; entretien, fr. 157,25.

Salle communale des Eaux-Vives. — Recettes : fr. 2.844,15 ; dépenses : fr. 31.722,40, se disloquant comme suit : frais de garde, chauffage, éclairage, machinistes, électricien et eau, fr. 3.078,15 ; entretien fr. 24.444,25 ; traitement du concierge fr. 4.200,—. La salle a été concédée gratuitement au Département militaire pour des inspections et visites sanitaires.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes : fr. 1.008,50 ; dépenses : fr. 5.805,65, soit : éclairage, fournitures et remplacement du receveur fr. 340,55, traitement du receveur fr. 4.200,— ; prime d'assurance fr. 378,— ; entretien fr. 887,10.

A partir du 1^{er} décembre de nouvelles dispositions ont été prises qui auront pour conséquence une réduction notable des dépenses et permettront d'équilibrer l'exploitation du poids.

Parc des Eaux-Vives. — Tennis-Club et Restaurant : produit des loyers fr. 11.301,— ; dépenses fr. 2.225,15.

Bains des Pâquis. — Les recettes comprenant : les entrées, vestiaires, cartes d'abonnement et loyer de la buvette se montent à fr. 17.761,60 (fr. 22.359,15 en 1938) et les dépenses à fr. 20.832,30 (fr. 27.840,70 en 1938), groupant : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses fr. 18.248,30 ; entretien fr. 2.584,—.

En plus des raisons exposées l'an dernier, nous avons eu cette saison une série de mauvais temps presque ininterrompue qui a tout particulièrement contribué au déficit. Celui-ci ressort à la somme de fr. 3.070,70. Nous avons introduit des cartes d'abonnement donnant droit à l'entrée dans

l'établissement et à l'occupation d'une cabine une heure par jour au prix de fr. 10.— pour la saison ; cette innovation a reçu bon accueil. Les chômeurs ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur carte. Nous avons enregistré : 36.612 entrées adultes contre 47.745 en 1938 et 59.824 en 1937 ; 10.986 entrées enfants contre 9.675 en 1938 et 14.789 en 1937. Les vestiaires payants ont été utilisés par 9.851 personnes contre 12.889 en 1938 et 17.002 en 1937. L'établissement a été ouvert le 1^{er} juin et a dû être fermé le 15 septembre déjà. Le personnel a été astreint, comme la saison précédente, à faire des exercices de natation et de sauvetage sous la direction du gardien-chef.

Fondation Revilliod. — Produit des loyers : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 8.593,15 ; place Claparède, 2, fr. 17.899,15. Remboursement des frais de chauffage par les locataires : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 1.500,— ; place Claparède, 2, fr. 3.153,55. Dépenses : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 5.311,30, comprenant : traitement du concierge, chauffage, électricité, fournitures fr. 3.491,20 ; entretien fr. 1.820,10. Place Claparède, 2, fr. 6.922,50, soit : traitement du concierge, chauffage, électricité, fournitures fr. 5.110,80 ; entretien fr. 1.811,70.

Hôtel Richemond. — Loyer, fr. 15.000,— ; dépenses, fr. 2.420,60.

Succession Maget, rue Ferdinand Hodler, 5. — Loyers encaissés, fr. 14.075,60. Dépenses, fr. 2.057,70.

Légs Diodati-Plantamour, promenade du Pin, 5. — Loyers, fr. 1.480,—. Dépenses, fr. 2.754,65 (eau, électricité, combustible, fournitures et entretien). Des locaux ont été mis gratuitement à la disposition de : Bureau d'entr'aide technique, 4 pièces au sous-sol ; Bureau des subsides militaires, 11 pièces au rez-de-chaussée et Bureau du Cdt. de Ville, 9 pièces au 2^{me} étage.

Maisons locatives de la rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Loyers perçus, fr. 27.502,35. Dépenses : eau, électricité, combustible, contributions, intérêts hypothécaires, fournitures diverses et entretien, fr. 17.251,35. Le revenu net s'ajoute au compte des loyers et terrains, chapitre II, d, N^o 1, soit fr. 10.251,—.

Rue du Soleil-Levant, 6. — Montant des loyers encaissés, fr. 9.999,60. Dépenses : chauffage, électricité, fournitures diverses et entretien, fr. 3.802,30. Le revenu net s'ajoute aux comptes : chapitre II D, N^o 1, fr. 2.432,95 ; Fonds Galland, fr. 3.764,35.

Bâtiments dépendant du Fonds Galland

Maisons ouvrières de Châtelaine. — Loyers, fr. 8.209,95. Dépenses, fr. 6.376,45.

Rue du Nord. — Loyers perçus, fr. 42.264,—. Dépenses, fr. 16.566,80.

Place de la Navigation, 4, et rue du Léman, 11. — Loyers encaissés, fr. 23.550,—. Dépenses, fr. 6.797,45.

Rue Louis-Favre, 19-21. — Produit des loyers, fr. 25.001,20. Dépenses, fr. 7.956,10.

Rue Louis-Favre, 20-22 et 22 bis. — Loyers, fr. 20.675,60. Dépenses, fr. 9.236,80.

Rue des Pâquis, 30-32. — Perception des loyers, fr. 33.046,10. Dépenses, fr. 13.964,75. Quelques réductions de loyers provisoires ont été maintenues à des locataires au chômage.

Avenue de Sécheron, 3-5, rue Gustave Moynier, 4-6. — Loyers, fr. 59.875,50. Dépenses fr. 35.318,35.

Rue de Montchoisy, 15. — Loyers encaissés, fr. 26.988,75. Dépenses, fr. 14.326,80. Rien de particulier à signaler pour ce groupe d'immeubles.

Divers. — Nous assurons en outre la rentrée des loyers :

- a) du café du Théâtre et de la Société Radio-Genève ;
- b) des divers locaux aux Abattoirs ;
- c) de neuf immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;
- d) de la villa Moynier et de la Perle du Lac ;
- e) de la villa Bartholoni depuis le 12 avril, et de la campagne Beaulieu ;
- f) des arcades sous la terrasse du Kursaal ;
- g) des appartements du poste central de secours contre l'incendie ;
- h) de la perception des redevances concernant l'éclairage des chemins privés, des horloges électriques et diverses recettes.
- i) des recettes des stades de Frontenex, de Varembe et du Bout-du-Monde.

Total général de l'encaissement, fr. 1.729.370,30.

CHAPITRE III

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. G.-F. MONTCHAL

A propos du marché du travail en Suisse pendant l'année 1939, nous relevons la note suivante dans *La Vie économique* :

« L'activité ayant augmenté dans l'industrie, surtout dans les branches orientées vers l'exportation, ainsi que dans la construction, le nombre des chômeurs complets s'est abaissé en moyenne de 7.761 ou de 15% de janvier à août, puis, — par suite de la mobilisation militaire — de 32.263 ou de 58%, par rapport à l'année 1938. Le chômage partiel a aussi été bien moins élevé qu'en 1938 ».

Secours aux indigents. — L'aide aux personnes de condition modeste prévoyait au budget la somme de fr. 460.000,—, soit fr. 240.000,— pour les secours accordés par la Ville (produit des services industriels) et fr. 220.000,— participation de 20% aux allocations de chômage versées par l'Etat.

La participation aux secours accordés par l'Etat s'est élevée à fr. 109.750,90, soit une économie de 35% sur 1938.

Jusqu'aux événements de septembre 1939, les secours accordés par la Ville restèrent dans le cadre budgétaire, puis il fallut venir en aide à maints mobilisés pour le gaz, l'électricité et le combustible; d'autre part la Ville se trouva dans la nécessité de prendre à sa charge le combustible délivré jusqu'alors par l'Hospice général et le Bureau central de bienfaisance.

Les secours accordés par la Ville atteignent donc la somme de fr. 283.580,70, accusant un dépassement de fr. 43.580,70 sur les prévisions budgétaires.

Il a été accordé 23.632 réductions sur les factures de gaz et électricité correspondant à un total de fr. 214.926,70 (fr. 177.510,35 en 1938).

Il a été délivré 1.018.910 kg. de grésillon provenant de l'Usine à gaz. Le bois est fourni par le Chantier du Pré-l'Evêque. La dépense s'est élevée à fr. 65.651,05 (fr. 53.093,50 en 1938).

Il a été versé pour fr. 1.155,45 de secours divers (pétrole, alcool à brûler, douches, etc.).

Familles nombreuses. — En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, la Ville accorde une rente pour enfants de moins de 18 ans aux familles dans la gêne, genevoises et confédérées, pour ces dernières domiciliées depuis au moins cinq ans sur son territoire, rente servie à partir du troisième enfant.

La somme portée au budget était de fr. 62.000,—, il fut dépensé fr. 63.851,—, en 1938 fr. 61.505,—. En 1939, 190 familles en bénéficièrent, soit 20 de plus qu'en 1938. Nous avons 60 familles genevoises avec 233 enfants, puis 130 familles confédérées avec 517 enfants : Fribourg, 49/191 ; Vaud, 26/102 ; Berne, 19/80 ; Neuchâtel, 4/22 ; Valais, 12/44 ; Lucerne, 2/9 ; Tessin, 6/26 ; Zurich, 3/13 ; Appenzell, 1/3 ; Bâle, 1/3 ; Schwytz, 2/7 ; Argovie, 1/4 ; Schaffhouse, 1/3 ; Soleure, 1/3 ; St-Gall, 2/7.

Allocations d'hiver. — Comme ces dernières années, elles ont été distribuées par l'Etat. La part de la Ville étant du 50%, la dépense fut de fr. 56.016,25 (fr. 61.644,20 en 1938).

Assurance-chômage. — La loi du 27 septembre 1930 décréta l'assurance-chômage obligatoire sur le territoire du canton. Voici la situation à fin décembre 1939 telle qu'elle nous a été transmise par le Contrôle de l'assurance obligatoire contre le chômage :

Nombre des assurés à fin 1939	38.877
Effectif des caisses privées	26.619
Effectif de la Caisse cantonale genevoise d'assurance contre le chômage	12.258
Demandes d'admission communiquées à la Caisse cantonale	1.322
Radiations de la Caisse cantonale	684
Effectif total des caisses privées 26.619 (25.543 en 1938) d'où augmentation de	76
Fin 1938, le nombre total des assurés était de 38.163, d'où augmentation générale de	714

Le Service social transmet régulièrement au Contrôle de l'assurance obligatoire les fiches des employeurs.

ASSURANCE SCOLAIRE CANTONALE

Cotisations facturées et payées à la Caisse cantonale assurance scolaire (C.A.S.) :

EXERCICES	COTISATIONS	MONTANT
1936 solde en cotisations	360 à fr. 2,20	fr. 792,—
1937 solde en cotisations	548 » 2,20	» 1.205,60
1938 solde en cotisations	2.275 » 2,20	»
nouveaux envois en 1939	38 » 2,20	» 5.088,60
1939 reçu C.A.S.C.	11.851 » 2,20	» 26.072,20
	15.072 cotisations	fr. 33.158,40

Cotisations perçues par le Service social

1936	52 à fr. 2,20	fr. 114,40
1937	79 » 2,20	» 173,80
1938	693 » 2,20	» 1.524,60
1939	2.169 » 2,20	» 4.771,80
	2.893 cotisations	fr. 6.584,60

Rétrocessions par Caisse assurance scolaire

1937	4 à fr. 2,20	fr. 8,80
1938	47 » 2,20	» 103,40
1939	92 » 2,20	» 202,40
	143 cotisations	fr. 314,60
	à reporter	fr. 6.899,20

Cotisations délivrées à indigents

			Report	fr. 6.899,20
1936	113	à fr. 2,20	fr. 248,60	
1937	194	» 2,20	» 426,80	
1938	834	» 2,20	» 1.834,80	
1939	6.828	» 2,20	» 15.021,60	
			<hr/>	
		7.969 cotisations		fr. 17.531,80
1936 Il y avait un solde de		360 cotisations		
Il a été vendu	52			
Rétrocédés C.A.S.C.	—			
Délivrés à indigents	113	165 cotisations		
			<hr/>	
		Solde	195 cotisations	fr. 429,—
1937 Il y avait un solde de		548 cotisations		
Il a été vendu	79			
Rétrocédés C.A.S.C.	4			
Délivrés à indigents	194	277 cotisations		
			<hr/>	
		Solde	271 cotisations	fr. 596,20
1938 Il y avait un solde de		2.313 cotisations		
Il a été vendu	693			
Rétrocédés C.A.S.C.	47			
Délivrés à indigents	834	1.574 cotisations		
			<hr/>	
		Solde	739 cotisations	fr. 1.625,80
1939 Il a été reçu par la C.A.S.C.		11.851 cotisations		
Il a été vendu	2.169			
Rétrocédés C.A.S.C.	92			
Délivrés à indigents	6.828	9.089 cotisations		
			<hr/>	
		Solde	2.762 cotisations	fr. 6.076,40
				<hr/>
		Total égal à la valeur des cotisations facturées		fr. 33.158,40

Contentieux

Comme prévu au rapport annuel de 1937, les timbres de cotisations restés en solde pour les années 1933, 1934, 1935 et fiches de 1935 dès septembre ont été sortis du rôle actif et portés sur un compte spécial dit : *Compte de Contentieux*.

Ce solde de toutes ces années réunies s'élevait au début de cet exercice à
2.358 cotisations à fr. 1,80 fr. 4.244,40

Sur ce solde, il a été réalisé par suite d'une amélioration de situation de famille de certains débiteurs :

102 cotisations à fr. 1,80 fr. 183,60
plus 7 rétrocessions par la Caisse C.A.S.C. à fr. 1,80 » 12,60

109 cotisations fr. 196,20

Il a été en outre délivré sur des carnets de familles indigentes, présentés à la caisse :

310 cotisations à fr. 1,80 fr. 558,— fr. 754,20

Soit le solde ramené fin de l'exercice à fr. 3.490,20

Etat comparatif entre les exercices 1938 et 1939

Recettes

1938 Cotisations perçues ou rétrocédées par C.A.S.C.	fr.	11.294,90
1939 Cotisations perçues ou rétrocédées par C.A.S.C.	»	6.899,20
		4.395,70
d'où une diminution de recettes de	fr.	4.395,70

Délivré à indigents

1938 Cotisations délivrées à indigents	fr.	20.521,10
1939 Cotisations délivrées à indigents	»	18.089,80
		2.431,30
d'où une diminution de cotisations délivrées à indigents de	fr.	2.431,30

Différences entre les recettes et indigents

1939 Recettes . . . fr.	6.899,20	Indigents . fr.	18.089,80	= fr.	24.989,—			
1938 » . . . »	11.294,90	» . . . »	20.521,10	= »	31.816,—			
		Ecarts : Recettes — fr.		4.395,70	Indigents — fr.	2.431,30	— fr.	6.827,—

D'où diminution du mouvement de caisse sur 1938 de fr. 4.395,70 aux recettes, fr. 2.431,30 à indigents, ces deux postes réunis fr. 6.827,—.

Pour l'exercice 1939, les prévisions budgétaires prévoyaient fr. 22.500,— aux recettes, et fr. 38.000,— aux dépenses.

Les recettes se sont élevées à fr. 11.631,70.	
Cotisations réalisées	fr. 6.899,20
Majorations de 50 cts	» 1.318,50
Allocation cantonale	» 918,—
Subside fédéral 1937	» 3.296,—
Total	
	fr. 11.631,70

done fr. 10.868,30 de moins que les prévisions du budget de 1939 aux recettes.

Les dépenses ont atteint pour 11.851 cotisations à fr. 2,20 en 1939	fr.	26.072,20
plus 38 cotisations de 1938 à fr. 2,20	»	83,60
		un total de
	fr.	26.155,80

soit une diminution de fr. 860,20 sur l'exercice de 1938.

Il avait été prévu au budget de 1939 fr. 38.000,—

d'où une économie sur les prévisions budgétaires de fr. 11.844,20

Du montant des cotisations délivrées aux indigents et s'élevant à fr. 18.089,80, il conviendrait de déduire le subside cantonal pour familles nombreuses confédérées dans l'indigence, s'élevant pour 1939 à fr. 918,— (budgeté à fr. 1.500,—), et la subvention fédérale pour cotisations délivrées aux indigents en 1937 sous déduction du subside cantonal ci-dessus, fr. 3.296,— (budgeté à fr. 2.500,—).

Toutes les cotisations délivrées aux indigents à charge de la Ville de Genève n'ont été faites que sur enquêtes nouvelles ou sur le vu des renseignements inscrits dans les dossiers du Service social.

Et voici pour terminer un tableau synoptique sur le mouvement de ce service depuis sa création en 1931 et attribué au *Service social* :

	Cotisations perçues	Cotisations Ind.
Exercice 1931	fr. 8.787,30	fr. 4.679,40
» 1932	» 11.740,—	» 9.759,80
» 1933	» 17.007,—	» 13.804,80
» 1934	» 18.086,40	» 16.743,60
» 1935	» 18.795,60	» 14.950,80
» 1936	» 17.604,80	» 22.675,40
» 1937	» 19.211,80 (+ surtaxes fr. 323,—)	» 25.731,60
» 1938	» 11.294,90 (+ surtaxes fr. 1.347,—)	» 20.521,10
» 1939	» 6.584,60 (+ surtaxes fr. 1.318,50)	» 18.089,80

Par ce tableau on remarquera une sensible réduction des recettes, du fait des surtaxes à 50 cts, obligeant de payer les cotisations en classe pour ne pas être astreint à cette augmentation de la cotisation. Par contre, les cotisations délivrées aux indigents sont en diminution.

Réceptions. — Le Service social possède 13.640 dossiers de chômeurs et d'assistés. 3.820 dossiers concernent des Genevois, 7.952 des confédérés et 1.868 des étrangers. Nous avons 1.746 dossiers de plus qu'en 1938 dont 503 concernant des Genevois, 997 des confédérés et 246 des étrangers. Sur ces 1.746 dossiers, 1.426 datent des événements de septembre.

Le service reçoit en moyenne plus de 100 personnes par jour.

Organisation. — En plus du fichier général, le Service possède celui de l'assurance-chômage, celui de l'assurance-scolaire, le fichier des familles nombreuses.

Le service des enquêtes continue à donner de précieux renseignements.

Cette année, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent, comme précédemment, à différentes œuvres sociales.

Quant au comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise (secours urgents), fondé en 1933 sous la présidence de M^e René de Werra, géré par deux fonctionnaires du Service social, il a distribué en 1939 pour fr. 6.526,80 de secours.

Frais de bureau. — Ils se sont élevés à fr. 3.780,90, somme portée au budget fr. 3.000,—. Le dépassement provient en grande partie des rappels de l'assurance scolaire.

Conclusion. — Il avait été prévu au budget fr. 90.000,— pour les recettes, il fut encaissé fr. 90.266,40. Il avait été prévu aux dépenses fr. 734.545,—, la dépense totale s'est élevée à fr. 606.201,—. En 1938, les recettes furent de fr. 91.737,90 et les dépenses de fr. 597.285,05.

La diminution provient des prestations « chômage ».

Nos rapports avec la direction du Service cantonal de chômage, l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance et autres institutions philanthropiques ont été excellents.

Donnons maintenant un bref aperçu sur les œuvres pour la jeunesse et les œuvres sociales qui émargent au budget de la Ville :

ŒUVRES POUR LA JEUNESSE

Crèche de Saint-Gervais. — Pendant 267 jours d'ouverture en 1939, la crèche a enregistré 7.597 journées d'enfant de l'âge de 3 semaines à 10 ans, 164 de plus qu'en 1918. Inscriptions 63. Moyenne 28 enfants. Dépenses totales fr. 8.713,28. Recettes fr. 9.945,52 dont fr. 1.200,— allocation de la Ville de Genève. Coût par enfant fr. 1,14.

Crèche de Plainpalais. — L'année 1939 marqua la réorganisation de la Crèche de Plainpalais. Transformation complète des locaux, engagement d'une jeune directrice. Nombre de journées 2.448, rapport de la journée fr. 0,87, coût de la journée fr. 0,83, coût total fr. 2,60. Dépenses totales fr. 7.395,45, recettes fr. 7.322,25, dont fr. 2.000,— allocation de la Ville de Genève.

Crèche des Acacias. — Durant l'année 1939, la crèche a acquis une petite villa route des Acacias. Elle entreprend en ce moment les travaux d'installation nécessaires. Nombre moyen des présences 9, nombre de journées 2.453, dépenses totales fr. 4.196,85, coût par enfant fr. 1,71. Allocation de la Ville de Genève fr. 750.—

Crèche de la Jonction. — Le nombre de journées d'enfants a passé de 6.706 en 1938 à 7.518 en 1939, dont 845 gratuites, ce qui donne une moyenne de plus de 34 enfants par jour. Coût par journée fr. 1,12. Dépenses totales fr. 8.377,37. Recettes fr. 8.199,10 dont fr. 750,— allocation de la Ville de Genève.

Crèche des Eaux-Vives. — La fréquentation de la Crèche et du service de secours est en légère décroissance sur l'année dernière. La Crèche a été fréquentée par 82 enfants pour 3312½ journées contre 3552 journées pour 65 enfants l'exercice précédent. Le service de secours a été utilisé par 47 enfants pour 1270 journées contre 47 enfants et 1685½ journées. Les dépenses se sont montées à fr. 10.878,60 et les recettes à fr. 9.834,80, laissant une perte d'exploitation de fr. 1.043,80. Le prix de la journée ressort à fr. 2,35 soit en augmentation sur l'année dernière du fait du renchérissement des denrées alimentaires et du charbon. La subvention de fr. 1.500,— accordée par le Conseil administratif a été d'un très précieux appui pour diminuer le déficit.

Crèche du Petit-Saconnex. — Dans l'année écoulée, en 306 jours on compte 1.474 journées et 569 nuitées d'enfants. 58 enfants différents ont été accueillis dont 68% de filles, 32% de garçons, 14 nourrissons. Moyenne de 4,9 enfants par jour, 1,9 par nuit. Coût par enfant fr. 1,98. Dépenses totales fr. 4.070,56, recettes fr. 3.214,65. Allocation de la Ville de Genève fr. 1.500,—.

Œuvre de la Goutte de lait. — Du rapport 1939 nous relevons la phrase suivante: « Le nombre des enfants est allé en augmentant: nous touchons le sommet de nos possibilités pratiques, notre local devenant de ce fait bientôt trop exigü ». En 1938, le roulement était de 285 enfants avec une moyenne journalière de 155. Dépenses totales fr. 33.161,35, recettes fr. 35.310,29. Allocation de la Ville de Genève fr. 1.500,—.

Préventorium de la Chapelle sur Carouge. — Nombre de journées 8.074, coût par enfant fr. 3,62. Dépenses totales fr. 29.286,40. Recettes fr. 30.535,30. Allocation de la Ville de Genève fr. 1.000,—.

Rayon de Soleil. — Inscriptions 270, nombre de journées 9.123, soit du 6 juin au 31 août, coût par enfant fr. 1,18. Dépenses totales fr. 10.838,09, recettes fr. 7.660,70, déficit couvert par la réserve. Allocation de la Ville de Genève fr. 1.500,—.

ŒUVRES SOCIALES

Association pour le bien des aveugles. — Elle a patronné 112 aveugles, dont 109 à Genève et 3 dans d'autres cantons romands. Elle a fourni du travail à 45 ouvriers aveugles, ils ont retiré un gain net de fr. 10.153,—, valeur du travail effectué fr. 13.442,—. A ce gain net s'ajoute une somme de fr. 2.877,— de sursalaire d'invalidité. Elle a payé des pensions à 42 aveugles isolés pour une somme de fr. 8.200,— et a contribué au paiement de la pension de 20 aveugles dans des asiles ou des établissements d'éducation pour une somme de fr. 3.637,—. A 18 aveugles, elle a accordé des secours occasionnels pour une somme de fr. 1.005,—. Le Foyer romand, inauguré en septembre 1932, a hébergé au cours de 1939 24 aveugles et comptait 18 pensionnaires à la fin de l'année. Allocation de la Ville de Genève fr. 500,—.

Section genevoise de la Croix-Rouge suisse. — Les recettes se montent à fr. 54.334,25 et les dépenses à fr. 54.535,30 dont fr. 4.648,95 pour l'Ouvroir, fr. 754,15 pour le Dispensaire antivénérien et fr. 43.981,55 pour le Dispensaire des infirmières visiteuses. Allocation de la Ville de Genève fr. 4.500,—.

Comité international de la Croix-Rouge. — Voici un bref rapport qu'a bien voulu nous faire parvenir le comité :

« Le Comité international de la Croix-Rouge a poursuivi à la villa Moynier ses activités charitables.

« Son action de secours en Espagne qui avait nécessité l'usage de locaux supplémentaires obligamment concédés par le Conseil d'Etat à la Maison des Congrès, a pris fin peu après les déclarations de guerre de septembre 1939. Comme en 1914-1918, le Comité international de la Croix-Rouge s'est vu dans l'obligation d'ouvrir une Agence de prisonniers de guerre. Le Musée Rath que la Ville de Genève avait bien voulu lui réserver dans ce but, n'étant pas disponible par suite de l'incendie qui s'est déclaré dans les combles en juillet, l'Agence s'est établie, avec la bienveillante autorisation du Conseil d'Etat, dans le Palais du Conseil général (20 septembre 1939). Depuis lors l'Agence n'a cessé de se développer. Elle occupe la grande salle et sa galerie, la salle des Jurés et la salle des séances de l'Institut national genevois et emploie 500 personnes. Il se peut que l'Agence déborde hors des locaux pourtant si vastes qui lui ont été concédés. Dans cette éventualité, le Conseil administratif a bien voulu réserver le Musée Rath au Comité international de la Croix-Rouge.

« L'Agence a dépensé au cours des quatre premiers mois fr. 115.028,20, soit une moyenne de fr. 30.000,— par mois, mais les dépenses vont croissant et les réserves ne couvrent pas les dépenses de l'année en cours ».

Allocation de la Ville de Genève fr. 8.000,—.

Dispensaire antituberculeux. — Voici son activité en 1939 : jours de consultations 180, nombre d'auscultations 2.156, nombre des radiographies 181, radioscopies 907, insufflations pneumothorax 657, piqûres 470, anciens malades 165, nouveaux malades 220, nombre de malades des médecins privés, visités et soignés par les infirmières-visiteuses 811, totaux des cas dont le Dispensaire s'est occupé 2.872, malades admis dans différents hôpitaux 92, désinfections à domicile 85, malades envoyés aux sanatoria 688, Colonie de vacances de Clairmont et Préventoria et bains de mer 539 cas, séjours de campagne 272 cas, nombre de visites des infirmières 8.248, personnes venues au Dispensaire pour des renseignements 6.824, pour des soins 289. Sommes payées pour séjours et assistance en 1939 fr. 133.683,80. Signalons aussi la belle activité de l'Ouvroir du Dispensaire.

Les recettes se sont élevées à fr. 175.861,30, les dépenses à fr. 170.921,50, boni de fr. 4.939,80 qui a permis de régler le solde passif de fr. 1.868,25 au 31 décembre 1938 et de constituer un nouveau capital. Allocation de la Ville de Genève fr. 1.500,—.

Dispensaire d'hygiène sociale. — Cet organisme relève de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse. Activité : nombre des infirmières-visiteuses 10, total des cas suivis en 1939 : 3.520, total des visites faites 38.561, nombre de consultations suivies dans divers établissements 2.201, Service social de l'Hôpital cantonal 1934 cas, obtenu l'entrée dans les hôpitaux, etc. à 268 malades, soignés à domicile 864 malades, dépisté et adressé à des médecins 377 personnes, obtenu 2.373 secours, procurés des séjours de convalescence à 636 personnes, visites faites à la campagne 2.558 à 287 nourrissons. Total des dépenses fr. 43.981,55, recettes fr. 25.318,80, déficit fr. 18.662,75.

Allocation de la Ville de Genève fr. 3.000,—.

Dispensaire médical des Eaux-Vives. — Relevé des cas traités en 1939 : consultations, chirurgie 816, gynécologie 550, médecine 810, enfants 1.655, dermatologie 1.176, laryngologie 258, maladie des yeux 181, total 5.446 ; opérations 3, service à domicile 138, massages 155, soit un total général de 5.742. Dépenses fr. 3.333,65, recettes fr. 4.136,90.

Allocation de la Ville de Genève fr. 3.000,—.

Dispensaire ouvrier des Pâquis. — La plupart des membres du Conseil d'administration étant mobilisés, le Dispensaire ouvrier ne put nous indiquer sa situation financière, par contre voici son activité en 1939 : consultations 3.173, ondes-courtes 110, rayons 236, massages 178, diathermie 205, pédicure 60, consultations dentaires 160.

Allocation de la Ville de Genève fr. 2.000,—.

Asile de la Retraite. — Activité en 1939 : 32 mères hospitalisées et 37 enfants. Journées de présence des adultes jusqu'au 1^{er} février 1940, 5.542, journées des enfants 6.059. Recettes fr. 25.319,15, dépenses totales fr. 22.373,81. Allocation de la Ville de Genève fr. 200,—.

Ouvroir de l'Union des Femmes. — L'Ouvroir a fourni du travail à domicile à 165 femmes, 135 ont été employées par roulement et 30 continuellement. La somme totale des salaires payés a été de fr. 12.267,—. En plus de ces 165 ouvrières, l'Ouvroir a fourni du travail à deux coupeuses et à cinq employées à poste fixe dont les salaires ont coûté fr. 12.574,—.

La fin de l'année 1939 a vu les premiers préparatifs de la répartition des 10.000 paires de chaussettes qui ont été attribuées par l'Union suisse du Travail à domicile au canton de Genève et que l'Ouvroir a été chargé de répartir dans la ville et dans le canton.

Le total des ventes a été de fr 33.919,—; sans les dons et subventions le déficit aurait été de fr. 7.525,—, les dépenses ayant atteint la somme de fr. 41.444,—. Allocation de la Ville de Genève fr. 1.000,—.

Sanatorium populaire genevois. — Au cours de 1939, les travaux suivants ont été exécutés : 1) transformation et agrandissement du service médical, rayons X, etc. ; 2) transformation et agrandissement de la division des hommes ; 3) construction d'une annexe complétant le service médical et servant également de logement pour les médecins-assistants et l'économe ; 4) surélévation du corps central pour la création de chambres du personnel. Activité : nombre de journées en 1939, colonie 9.848, pensionnaires 39.317, employés 15.050 ; mouvement des pensionnaires, colonie, entrées 109, sorties 109 ; pensionnaires restants le 1^{er} janvier 1939, 100, entrées 180, sorties 170, restants à fin décembre 110 ; employés 36 fin décembre.

Les dépenses se sont élevées à fr. 282.376,95. Allocation de la Ville de Genève fr. 3.000,—.

Société des Samaritains. — Activité de la société en 1939 : Dispensaire, 302 malades, 2852 consultations, opérations diverses de petite chirurgie, 442 cas ; Postes de secours, 47 répartis dans les écoles et locaux divers 3310 cas ; Services sanitaires, 14 services pour réunions sportives, promotions, incendies et divers, 222 cas ; Soins à domicile, visites faites 918 pour 53 cas ; Vaccinations antidiphthériques 40, antivarioliques 49 ; total des cas traités en 1939, 4027. D'octobre à décembre, les cours élémentaires de soins d'urgence ont été suivis par 210 élèves. Subvention de la Ville, fr. 2.000,—.

Armée du Salut. — Bref exposé des comptes des Associations pour les Œuvres sociales de l'Armée du Salut du 1^{er} janvier 1939 à fin décembre :

- a) Hôtellerie pour hommes, dépenses fr. 36.876,40, recettes fr. 33.354,30 ;
- b) Hôtellerie pour dames, dépenses fr. 19.842,15, recettes fr. 18.028,85 ;
- c) Hôtel et Home de l'Union, dépenses fr. 70.040,15, recettes fr. 66.854,85 ;
- d) Foyer de la femme, dépenses fr. 71.054,55, recettes fr. 70.184,55 ;
- e) Maison de rééducation, dépenses fr. 54.537,54, recettes fr. 52.502,95 ;
- f) Maison pour enfants, dépenses fr. 22.673,37, recettes fr. 16.617,61.

Les dépenses totales se montent donc à fr. 275.024,16.

Subvention de la Ville de Genève fr. 500,—.

CHAPITRE IV

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce Service comprend également les naturalisations et options

Chef de service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL. — A fin décembre 1939 : 45 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1933 : 54), (1934 : 52), (1935 : 48), (1936 : 48), (1937 : 46), (1938 : 45). Depuis la mobilisation (du 28 août à fin décembre), le personnel astreint au service militaire a effectué 1781 journées de mobilisation. Ce chiffre représente une absence de 19 employés (moyenne pendant ces 4 mois). Ces absences ont entraîné des retards sensibles dans le service des enquêtes et quelques restrictions dans la surveillance des promenades.

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — A fin décembre, il y avait en location :

Halle de l'Île : 71 cases occupées par 65 négociants, 18 greniers occupés par 17 locataires. A la même date, les 14 compartiments de la chambre froide (8 grands et 6 petits) étaient tous occupés.

Halle de Rive : 54 cases et magasins à 45 négociants. Les réfections habituelles ont été effectuées à un certain nombre de cases.

Le 4 avril, le Conseil administratif a pris l'arrêté suivant, ajoutant un 3^{me} paragraphe à l'art. 16 du règlement des halles du 10 octobre 1911 :

« Le Conseil administratif applique un tarif spécial aux vendeurs effectivement domiciliés dans les cantons suisses ou départements français où, sur tous les marchés et dans toutes les halles, le tarif de location le plus favorable n'est pas accordé aux vendeurs domiciliés dans le canton de Genève. »

Cet arrêté a reçu l'approbation du Conseil d'Etat en date du 10 juin. En application de cet arrêté, l'administration municipale a informé un certain nombre de locataires des halles de Rive et Île, domiciliés dans le canton de Vaud, d'une augmentation du prix de location des cases. Les intéressés ont adressé un recours de droit public au Tribunal fédéral, lequel a ordonné provisoirement la suspension de l'application de cette mesure prévue pour le 1^{er} octobre.

A fin décembre, notre Haute autorité judiciaire n'avait pas encore rendu son arrêt au sujet de ce litige.

La fermeture de la frontière française a empêché environ 12 locataires de venir occuper leur case pendant les 4 derniers mois de l'année.

Marchés. — Par arrêté du Conseil administratif du 29 septembre, la modification suivante a été décidée, au 2^{me} paragraphe de l'article 4 du règlement des marchés :

« les marchés de gros ont lieu de 5 h. à 8 h. du 1^{er} avril au 30 septembre et de 6 h. à 8 h. 30 du 1^{er} octobre au 31 mars. »

Cette modification a été approuvée par le Conseil d'Etat le 6 octobre suivant.

Pendant l'année, il a été loué 2.532 emplacements sur les marchés de gros et détail des quatre arrondissements. Ces locations sont constatées par des engagements dits « abonnements » valables jusqu'à la fin de l'année.

A fin décembre, les livres totalisaient 1.280 personnes ou sociétés, titulaires de places et possédant un ou plusieurs contrats de location sur les marchés, pour des jours différents.

L'attribution de places sans abonnement, c'est-à-dire « au jour le jour », a été effectuée conformément aux dispositions réglementaires et contre paiement au ticket. Les cartes de légitimation nécessaires pour cette sorte de location ont donné lieu à 799 renouvellements et à la délivrance de 242 nouvelles cartes. Les cartes valables à fin décembre 1939 étaient au nombre de 1.041.

Les locataires non abonnés ont été placés par les agents municipaux, conformément à l'article 17 du règlement des marchés et ces fonctionnaires ont assuré la perception de 68.446 tickets (variables entre fr. 0,10 et fr. 2,—).

Les agents municipaux ont effectué la surveillance nécessaire afin que les véhicules des marchands et des acheteurs stationnent sur les parcs réservés à cet effet, notamment pour les marchés de détail : Helvétique, place de l'Île, quai des Moulins, Coutance et Grenus.

Du 17 au 26 décembre, les emplacements habituels ont été concédés aux marchands de sapins, soit : Grand-Quai et quai G.-Ador, place Chapelle Anglaise, Plainpalais, avenue du Mail et rond-point des Charmilles.

Il a été loué 32 emplacements d'une superficie totale de 1.486 m². La diminution sur 1938 provient de la pénurie de marchandise.

Les places prévues pour les marchands posticheurs, en application du règlement du 15 mars 1935, ont été attribuées sur différents endroits aux 36 personnes qui ont obtenu l'autorisation. Les agents municipaux ont effectué la perception des droits de places et ont délivré à cet effet 1.580 quittances.

Les prix de vente pratiqués sur les marchés de gros et détail, ont été relevés chaque semaine, afin d'établir les 52 mercuriales envoyées à des services officiels, y compris le Service fédéral du contrôle des prix, et selon la nomenclature officielle fédérale qui comprend le relevé des prix de 116 denrées.

L'application de la décision du Conseil administratif du 9 février 1937, concernant la plaque-enseigne obligatoire pour tous les vendeurs des marchés en plein air, a été strictement maintenue en 1939 et a donné entière satisfaction au public et à l'administration municipale.

Les agents municipaux ont effectué sur l'ensemble des marchés et pendant leur durée :

- a) le placement des vendeurs abonnés,
- b) la répartition des places vacantes et de celles non occupées par les abonnés,
- c) l'encaissement des loyers d'abonnements (par trimestre),
- d) la perception des droits de places « au jour le jour » (remise de tickets),
- e) la surveillance d'application des prescriptions réglementaires.

Il a été adressé de nombreuses remarques à des locataires ne respectant pas ces prescriptions et notamment dans les cas ci-après : inobservation de l'horaire, malpropreté des places occupées, conflits et disputes entre vendeurs, limites de places dépassées, prix non affichés ou annoncés bruyamment. Ces observations n'ayant pas été toutes respectées, les agents municipaux ont dû établir des procès-verbaux de contraventions dont le nombre s'est élevé à 703.

Plusieurs emplacements de marchés ont été mis gratuitement à la disposition de l'Union des femmes, au cours de l'hiver, pour lui permettre de recueillir des marchandises dont la répartition est effectuée à des familles nécessiteuses.

En outre, des emplacements ont été concédés pendant quelques jours, au cours de l'année, à des œuvres de bienfaisance (Ouvroirs de paroisses, etc.), pour la vente de confections, lainages, etc.

Les agents municipaux ont procédé à 55 mises en fourrière de matériel de marchés (bancs, corbeilles, caisses, etc., vides ou contenant des légumes et fruits) sur les marchés de gros et détail. Le retrait par le propriétaire n'ayant pas eu lieu dans un certain nombre de cas, les marchandises périssables (environ 60 kg.) ont été remises à des œuvres de bienfaisance.

Depuis fin août, la fermeture de la frontière française a empêché la quasi-totalité des vendeurs domiciliés en Haute-Savoie et dans l'Ain, de venir sur nos marchés. Le nombre des titulaires abonnés domiciliés hors du canton s'élevait à 273. En outre, il y avait environ 200 personnes titulaires de cartes de légitimation, non abonnées et occupant les places « au jour le jour ».

Le 4 avril, le Conseil administratif a décidé l'adjonction ci-après à la liste-tarif annexée au Règlement des Marchés du 9 juin 1933 :

« N° 29 Tarif spécial applicable aux locataires domiciliés effectivement dans les cantons « suisses ou départements français où, sur tous les marchés et dans toutes les halles, le tarif de « location le plus favorable n'est pas accordé aux vendeurs domiciliés dans le canton de Genève.

« Prix de l'abonnement annuel sur tous les marchés pour vente de légumes et fruits fr. 200,—

« Prix de location au jour le jour (tickets) pour vente de légumes et fruits . . . » 4,—

« Prix de l'abonnement annuel sur tous les marchés pour vente autorisée de « comestibles, volailles, charcuterie, produits laitiers, fleurs, produits manufacturés » 400,—

« Prix de location au jour le jour (tickets) pour vente autorisée de comestibles, « volailles, charcuterie, produits laitiers, fleurs, produits manufacturés » 8,—

Cette adjonction a reçu l'approbation du Conseil d'Etat, en date du 10 juin suivant.

Le 3 novembre, le Conseil administratif a modifié comme suit, le 4^e paragraphe de l'art. 4 du Règlement des Marchés, modification approuvée par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1939 :

« Le marché aux fleurs du Molard, le marché des étalagistes des Ponts de l'Île et le marché « spécial du trottoir de Coutance, se terminent à 20 heures, du 1^{er} avril au 30 septembre et à « 19 heures du 1^{er} octobre au 31 mars.

A la même date du 3 novembre (approbation du 7 du même mois) il a été décidé une adjonction N° 22 bis à la liste-tarif annexée au Règlement des Marchés :

« N° 22 bis. Trottoir de Coutance (attribution selon convention de 1826).

En raison des circonstances spéciales créées par la mobilisation des troupes et du fait qu'un certain nombre de locataires genevois ou confédérés ne pouvaient occuper leurs places, le Conseil administratif a décidé, en date du 5 septembre, de ne plus consentir, jusqu'à nouvel avis, de nouvelles locations ou transferts sur les marchés, à des personnes de nationalité étrangère.

b) ENQUÊTES

Il a été procédé, au cours de l'année, à 4.372 enquêtes.

Les enquêteurs de 1^{re} classe en ont effectué 1.577, parmi lesquelles il faut noter les enquêtes importantes, celles concernant les demandes de naturalisation à soumettre au Conseil municipal, les demandes de préavis municipaux aux fins de naturalisation, les demandes d'emplois, les demandes relevant de la Justice militaire et autres cas spéciaux.

Les agents municipaux ont procédé à 2.795 enquêtes qui ont nécessité 8.011 heures de travail. Ce chiffre d'enquêtes est inférieur à celui de 1938, mais il faut considérer que, pendant la période du 28 août au 25 novembre (17 agents municipaux mobilisés) la plupart des enquêtes ont été effectuées par les enquêteurs civils.

La répartition des enquêtes s'établit comme suit :

<i>Administration fédérale</i> (militaire) :		Total
Aspirants officiers et sous-officiers	15	
Assurance militaire	62	
Certificats d'indigence (pour chaussures et sous-vêtements)	614	
» » (pour soins dentaires)	23	
Commissariat central des Guerres	1	
Dispenses de cours, congés, etc.	172	
Justice militaire.	49	
Subsides militaires	634	
Taxes militaires	34	
Œuvres sociales de l'Armée	3	1607
	—	
Office fédéral, arts et métiers (Berne) :		
Statistiques mensuelles de denrées	12	12
 <i>Administration cantonale :</i>		
Département de justice et police :		
Demandes d'assistance judiciaire	433	433
 Département de l'instruction publique :		
Enquêtes sur situation.	4	4
 Département du travail, hygiène et assurances sociales :		
Assistance publique médicale (débiteurs).	66	
Assurance scolaire	141	
Office cantonal de placement	12	
Services du chômage	6	225
 <i>Administration municipale :</i>		
Bibliothèques (recherches de livres et amendes)	66	
Comptabilité (contentieux)	2	68
	—	
A reporter.		2.349

	Report	Total
Conseil administratif (Secrétariat) :		2.349
Attestations diverses	95	
Attestations pour caisses de chômage	17	112
	—	
Candidats sapeurs pompiers	54	
Candidats sauveteurs auxiliaires	4	
Certificats d'indigence	74	
Demandes d'adresses	63	
Demandes d'emplois	66	
Demandes de secours école plein-air	61	
Demandes pour Fonds divers	13	
Renseignements divers	230	565
	—	
Halles et marchés :		
Recherches d'adresses	4	
Renseignements sur débiteurs	15	19
	—	
Loyers et redevances :		
Locations d'appartements, etc.	35	
Plaintes de locataires	19	
Renseignements sur débiteurs	18	72
	—	
Naturalisations :		
Préavis municipaux	158	
Dossiers soumis au Conseil municipal	67	225
	—	
Service social :		
Allocations familles nombreuses	146	
Demandes de secours	503	
Assurance scolaire	277	926
	—	
<i>Divers :</i>		
Autorités suisses, cantonales et communales :		
Renseignements divers	16	
Autorités étrangères :		
Renseignements divers	3	
Hôpitaux et asiles suisses :		
Renseignements sur situation	74	
Postes suisses :		
Renseignements sur situation	8	
Union des Villes suisses :		
Renseignements divers, etc.	3	104
	—	
Total		<u>4.372</u>

En application de la convention franco-suisse du 29 juillet 1879, notre service a enregistré 11 déclarations définitives d'option (8 jeunes gens et 3 jeunes filles) et 8 avis de situation.

En avril, il a été procédé au pointage et à la vérification des états militaires de fourniture des chevaux, avec les registres des inspecteurs du bétail.

Les 25 et 26 avril, des inspections de chevaux ont eu lieu sur les emplacements place Chapelle Anglaise et plaine de Plainpalais. Notre service a effectué le travail administratif et de préparation de ces inspections.

Le 3 septembre, notre service a effectué les préparatifs de mobilisation des chevaux. L'inspection, ainsi que la remise des chevaux à l'autorité militaire ont eu lieu le dit jour à 5 h. 30 à l'endroit désigné. Depuis le début de septembre les mutations de chevaux ont donné lieu quotidiennement à des inscriptions sur les états de fourniture.

Le projet de liste de 2.050 jurés a été élaboré par notre service et soumis à l'approbation du Conseil municipal. Ce projet a été remis ensuite au Département de l'intérieur.

Les statistiques mensuelles des prix et denrées destinées à l'Office fédéral du travail et servant à l'établissement des normes du coût de la vie, ont été effectuées par les enquêteurs civils.

e) SURVEILLANCE

Les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles ont dressé 911 procès-verbaux de contraventions aux lois et règlements cantonaux et municipaux.

Ces contraventions ont donné lieu à :

	861 paiements d'amendes
	4 annulations
	46 transmissions à l'autorité judiciaire, pour suites légales.
	—
Total	<u>911</u>

Les contraventions concernant les halles et marchés ont été au nombre de 703.

Celles relatives à la surveillance des promenades et parcs au nombre de 208, dont la répartition est la suivante :

	130 circulation à bicyclette
	49 chiens non tenus en laisse
	24 dégâts aux fleurs, plantations et arbres
	5 divers motifs
	—
Total	<u>208</u>

Ces chiffres ne comprennent pas les nombreux avertissements adressés au public, spécialement aux propriétaires de chiens, pour lesquels l'expérience a prouvé que les procès-verbaux de contraventions constituaient le seul moyen efficace d'obliger ces propriétaires à prendre les mesures nécessaires.

Dans tous les parcs et promenades publics, la surveillance a été assurée par 7 gardes, augmentés de quelques agents municipaux, pendant les mois d'été.

Les rondes nocturnes ont été assurées par les agents municipaux, plusieurs fois par semaine. En plus des promenades, les agents et gardes ont effectué la surveillance du Jardin botanique pendant l'été et celle du Parc B.I.T. les dimanches et jours fériés.

Il y a lieu de noter toutefois que, dès le jour de la mobilisation, cette surveillance a été fortement diminuée, en raison du manque de personnel.

Il a été trouvé par les agents municipaux, gardes de promenades et d'autres personnes, 95 objets que nous avons transmis au bureau cantonal des objets trouvés, ou remis à leur propriétaire. En cas de non réclamation, la remise de ces objets aux personnes qui les ont trouvés, s'effectue conformément à la loi.

Les agents municipaux ont effectué la surveillance au cours de toutes les représentations, concerts et autres manifestations ayant eu lieu au Grand-Théâtre et au Victoria Hall, comme précédemment.

46 services de surveillance, entre minuit et 6 h., ont été effectués pendant les bals organisés dans les salles communales des Eaux-Vives, Plainpalais, Môle et Faubourg.

Au cours de l'année, de nombreux services ont été assurés, notamment au parc La Grange, au Théâtre et au palais Eynard, pour des manifestations, réceptions, congrès, fêtes des écoles, expositions, cérémonies diverses, champ de foire plaine de Plainpalais, Palais des expositions, etc., ainsi que pour tous les concerts payants et gratuits.

D'autre part, une collaboration importante a été apportée à l'organisation de la fête internationale de gymnastique aux Charmilles, les 12-13-14 août et de la fête de nuit le 13 août.

La surveillance des promenades a donné lieu à :

1516 journées de travail par les gardes de promenades
203 » » par les agents municipaux (en supplément).

Un contrôle des personnes autorisées à acheter à l'étal de basse boucherie, rue Guillaume-Tell, a été effectué par les soins d'agents municipaux, chaque samedi de 7 h. à 11 h. et dès le mois de septembre par un ancien agent de ce service retraité.

CHAPITRE V

SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS

Chef de Service : Major William KELLER

Effectif du bataillon :

Etat-major	3 hommes.
Poste permanent	16
Compagnie 1 — Eaux-Vives	61
Compagnie 2 — Cité Rive droite	64
Compagnie 3 — Cité Rive gauche	52
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	78
Compagnie 5 — Plainpalais	87
Total	361 hommes.

Répartition de l'effectif :

Officiers.	23
Officiers-médecins	5
Sous-officiers	66
Appointés	24
Sapeurs	243
Total	361 hommes.

Démission : Le 30 avril, lieutenant Bassetti Angel, cp. 1, cause santé. Le 31 décembre, capitaine Oesch Alfred, cp. 3, démission volontaire.

Ces 2 officiers ont été classés à la suite.

A. Poste permanent

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 611 fois, totalisant 1.667 présences.

A. — Service du feu :

	Incendies	Feux de cheminées	Fausses alertes	Interventions	Totaux Présences
Ville de Genève	102	107	93	302	918
Chêne-Bougeries	1	4	1	6	17
Carouge	8	8	1	17	50
Lancy	—	2	—	2	4
Communes rurales	6	—	—	6	32
France	2	—	—	2	11
Totaux	119	121	95	335	1.032

B. — Fermetures de concessions d'eau *	61	133
C. — Fermetures de concessions de gaz *	9	19
D. — Sauvetages de vies humaines *	26	57
E. — Inondations *	92	224
F. — Interventions diverses *	84	188
G. — C.G.T.E. *	4	14
Total général	611	1.667

* pour tout le canton.

Travaux :

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	99	548	10.180	266
Service du feu Ville de Genève.	—	—	6.190	—
Total	99	548	16.370	266

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 93 bâtiments divers.

B. Compagnies

Récapitulations des services :

	Nombre	Présences
Incendies	49	137
Gardes	1.661	3.225
Exercices obligatoires	15	1.421
Exercices volontaires	—	—
Ecole de sous-officiers et recrues	7	62
Inspection des bouches à eau	1	92
	1.733 avec	4.937 présences.

Incendies :

a) *Alarme du 2^e échelon :*

	Présences
24 août, Musée Rath, feu de toiture	25
26 novembre, rue Lamartine, 32, feu de caves.	11
30 décembre, rue Kléberg, 14, feu de caves	14

b) *sans alarme :*

18 interventions.	46
	—
	96 présences.

Service de préservation :

	Service	Présences	Rondes
Grand-Théâtre	56	500	—
Alhambra	1	3	1
Amis de l'Instruction	21	41	11
Casino de St-Pierre	12	24	8
Casino-Théâtre	248	496	85
Cercle de l'Union	6	12	3
Cinapol (Apollo)	464	580	101
Comédie	157	304	43
Ecole des Asters	10	20	2
Ecole des Crêts	3	6	2
Ecole de St-Jean	2	4	1
Ecole de Sécheron	—	—	—
Kursaal	145	294	24
Palais des Expositions	175	182	80
Salle Caecilia	1	2	1
Salle Eugène Carry	8	16	3
Salle du Conseil Général	61	122	24
Salle des Eaux-Vives	19	38	20
Salle du Faubourg	16	18	8
Salle du Môle	21	25	5
Salle de Plainpalais	36	88	25
Salle de la Réformation	13	26	5
Services divers	186	414	65
Totaux	1.661	3.215	517

Communes rurales :

Les 8 et 9 juillet notre Service a assuré le service du feu sur le territoire de la commune de Vandœuvres ; les 22 et 23 juillet sur celui de Céligny ; les 22 et 23 juillet sur celui du Grand-Saconnex et le 30 juillet sur celui de Meyrin.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Relevé des causes d'incendies. — 65 imprudences, 14 courts-circuits, 9 inconnues ou indéterminées, 6 accidentelles, 6 fourneaux surchauffés, 5 défauts d'installations, 5 retours de flammes, 3 cheminées fissurées, 2 défauts de construction, 2 par fermentation, 2 combustion spontanée. Total : 119 incendies.

Détail des interventions diverses sur tout le canton. — 31 pannes d'ascenseurs, 15 chauffages centraux surchauffés, 15 émanations de gaz et d'acides, 9 objets divers menaçant de tomber sur la chaussée, 5 soufrages d'appartements, 3 explosions de cuisinières à gaz et de chambres de bains, 3 refoulements d'égouts, 1 accident de la circulation, 1 éboulement de fouilles, 1 sauvetage d'animaux. Total 84 interventions.

Exercices. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 1, 5, 12, 15, 19 et 26 mars, 2 avril, 16 avril, 4 novembre, 5, 7 et 10 décembre.

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 517 services ; ainsi que le service de piquet les dimanches et jours de fêtes avec 137 présences.

Entretien du matériel et des dépôts. — Le nettoyage du matériel après exercices et incendies a nécessité 189 présences. L'entretien des dépôts a nécessité 490 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Bouches à eau du Service du feu. — Au 31 décembre 1939, le nombre des bouches à eau s'élève à 1.641, y compris celles installées au cours de l'année.

SAUVETEURS-AUXILIAIRES

Sections :	Effectifs au 31.12.39	Services	Présences
EAUX-VIVES	35	27	329
CITÉ rive gauche et rive droite . .	63	24	506
PETIT-SACONNEX.	35	26	308
PLAINPALAIS	39	16	325
Totaux	172	93	1.468

Rien de spécial n'a été enregistré ; les services ont été suivis régulièrement. La participation à l'exercice obligatoire de printemps a été très forte.

CHAPITRE VI

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de Service : M. Marcel LADÉ

A. SPECTACLES POPULAIRES ET CONCERTS

1. *Concerts gratuits d'été*

Les concerts gratuits organisés par la Ville ont été donnés dans la règle le jeudi soir et le dimanche matin. 14 sociétés dont 12 harmonies et fanfares et 2 sociétés chorales ont assuré 34 de ces concerts qui presque tous ont eu lieu à la promenade du Lac (22) et aux Bastions (8). Leur nombre a été quelque peu limité par les événements de septembre.

D'autres groupes, tels que 3 fanfares militaires et 3 sociétés d'accordéonistes ont donné un concert.

La Ville a fait donner par M. R. Vuataz des concerts de carillon à la cathédrale de St-Pierre.

L'Orchestre Symphonique de Genève, qui réunit 43 excellents musiciens, a joué du 13 mai au 17 septembre à la promenade du Lac. Ses concerts ont obtenu le succès rencontré déjà les précédentes années.

2. *Concerts payants en plein air*

L'Harmonie Nautique, la Landwehr, la Lyre et l'Elite ont donné six concerts payants.

3. *Concerts d'hiver*

A l'occasion de trois concerts au Victoria-Hall, des places à un franc ont été attribuées par l'Orchestre de la Suisse romande à la Ville pour les groupements professionnels dont les membres assistent aux spectacles populaires municipaux. La Société de Chant Sacré a fait de même pour son concert du 18 janvier dans cette même salle.

Un concert gratuit de l'Harmonie Nautique et des chœurs de la Société de Musique Symphonique a été organisé par la Ville pour le 31 janvier au Victoria-Hall sous la direction de MM. Santandrea et Paychère.

4. Représentations théâtrales populaires

Ces spectacles de comédie qui sont très appréciés se donnent devant des salles pleines, au prix unique de 75 centimes. Ils ont eu lieu au Grand-Théâtre dans l'ordre suivant :

- 16 janvier : *L'Avare*, de Molière, par la Compagnie Jean-Bard et M^{me} Gréta Prozor.
- 23 janvier : *Chaleur du sein*, d'André Birabeau, par la Comédie.
- 6 février : *Le Valet maître*, de Paul Armont et Léopold Marchand, par la Comédie.
- 20 février : *L'Imbécile*, de Pierre Bost, par la Compagnie Jean-Bard.
- 5 mars : *Liberté provisoire*, de Michel Duran, par le Théâtre du temps.
- 13 mars : *Captain Smith*, de Jean Blanchon, par la Comédie.
- 20 mars : *Les Vieux Prés*, de Zimmermann, par la Compagnie Jean-Bard.
- 6 novembre : *Les Félons*, de Jean-Bard, par la Compagnie Jean-Bard et M^{lle} Nadia Pitoëff.
- 18 novembre : *Le voyage de M. Perrichon*, de Labiche, par la Compagnie du Chariot.
- 4 décembre : *Les Amis terribles*, d'Alfred Gehri, par la Comédie.
- 11 décembre : *La Dame de chez Maxim*, de Georges Feydeau, par le Casino.
- 18 décembre : *Nationale 6*, de J.-J. Bernard et *Voix humaine* de Jean Cocteau, par la Compagnie Jean-Bard.

5. Orchestre de la Suisse romande

La récapitulation des concerts du grand ensemble symphonique, l'énumération des chefs et des solistes prouvent pleinement le rôle important et de tout premier plan que tient dans notre ville l'Orchestre de la Suisse romande qui est l'élément essentiel de la vie musicale genevoise :

- 11 janvier : Victoria-Hall, direction Franz von Hœsslin, soliste : M. Johnny Aubert, pianiste.
- 25 janvier : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M. Zino Francescati, violoniste.
- 8 février : Victoria-Hall, direction Erich Kleiber.
- 22 février : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M. Bela Bartok, compositeur et pianiste.
- 8 mars : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M^{lle} Jelly d'Aranyi, violoniste.
- 22 mars : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M. Emmanuel Feuermann, violoncelliste.
- 26 mars : Victoria-Hall, direction Ansermet, concert extraordinaire avec le concours de M. Alfred Cortot.
- 11 octobre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : M. Arturo Benedetti-Michelangeli, pianiste.
- 18 octobre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : M. Jacques Thibaud, violoniste.
- 1^{er} novembre : Grand-Théâtre, direction M. Munch, soliste : M. Franz Hirt, pianiste.
- 15 novembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M. Szigeti, violoniste.
- 22 novembre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : M. E. Hubermann, violoniste. Concert extraordinaire de bienfaisance pour Pro Polonia.
- 29 novembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M. Robert Casadesus, pianiste.
- 6 décembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : M^{lle} Madeleine Dubuis, cantatrice, et chœurs de la Société de musique symphonique, dir. A. Paychère.
- 20 décembre : Grand-Théâtre, direction Scherchen.

Le 18 janvier, l'Orchestre a assuré sa collaboration à la Société de Chant Sacré, qui, sous la direction de S. Baud-Bovy et avec le concours de divers solistes, a donné *Le Roi Thamos* et le *Requiem* de Mozart.

6. Concours International d'Exécution musicale

Le premier concours placé sous la présidence de M. H. Gagnebin, directeur du Conservatoire de musique, a réuni 168 inscriptions.

151 candidats ont passé les examens éliminatoires de chant, piano, violon, flûte, hautbois, clarinette et basson. Le jury formé de personnalités étrangères et suisses a procédé à une sélection pour déterminer le choix des concurrents admis aux examens finaux.

Le concert de clôture, avec orchestre, sous la direction de M. Ansermet, a été retransmis par plusieurs postes émetteurs et même en Amérique par la National Broadcasting Company.

Ce premier concours a contribué très heureusement à la renommée artistique de Genève et il a été un moyen de faciliter les débuts et de révéler au grand public de jeunes musiciens de valeur. L'un d'eux, M. Arturo Benedetti-Michelangeli, s'est affirmé triomphalement grand pianiste.

7. Journée genevoise de l'Exposition nationale Zurich 1939

L'Exposition nationale suisse, admirable et impressionnante présentation synthétique de l'activité créatrice d'un peuple et témoignage de l'union de la Confédération helvétique a connu bien des congrès et des fêtes patriotiques. Chaque canton a organisé sa journée officielle.

La Commission cantonale genevoise de l'Exposition, présidée par M. le conseiller d'Etat-A. PICOT, a chargé l'un de ses membres, M. Jean UHLER, vice-président du Conseil administratif, de s'occuper plus spécialement avec les autorités municipales genevoises des journées officielles de notre canton.

Le prélude à cette manifestation d'esprit confédéral fut un grand concert donné le vendredi 16 juin à la *Tonhalle* par la Société de Chant Sacré, qui s'était assuré la collaboration des chœurs de la Société de musique symphonique et de l'Orchestre Radio Suisse romande. Ces groupements exécutèrent sous la direction de M. Samuel BAUD-BOVY des œuvres de compositeurs romands, l'oratorio *Saint-François d'Assise*, d'Henri Gagnebin, le *Poème funèbre*, de Charles Chaix, et une *Passacaille* pour orgue, d'Otto Barblan.

Pour la journée officielle proprement dite, le dimanche matin 18 juin, des trains spéciaux transportèrent 2.500 participants qui partirent de bon matin pour arriver à 9 h. 20 à Zurich où, dès la gare centrale, l'accueil des autorités et de toute la population fut des plus chaleureux. Un important cortège ayant en tête cinquante-cinq gendarmes dans leur nouvelle grande tenue se forma à la Gessnerallee dans l'ordre suivant : Musique municipale, Autorités cantonales et municipales de Genève, groupes costumés « Ceux de Genève » et « Notre Genève », compagnie des Vieux-Grenadiers, Compagnie de 1602, sociétés accompagnantes et participants à titre individuel.

Après avoir défilé dans les rues de Zurich, l'imposante colonne pénétra dans l'enceinte de l'Exposition, dans un ordre impeccable, par la porte de Riesbach.

Dans la Halle des fêtes joliment décorée, M. le D^r HAFNER, conseiller d'Etat zurichois, apporta ses vœux de bienvenue aux Genevois et souhaita à tous une « visite fructueuse pour le plaisir et l'instruction de chacun, non seulement dans l'intérêt des exposants, artisans, industriels et agriculteurs, mais aussi pour fortifier le sentiment de solidarité entre Welsches et Alémaniques, dans la pensée de leur commune patrie ».

M. le conseiller d'Etat Albert PICOT répondit pour apporter les félicitations et les sentiments de reconnaissance des Genevois et compara l'Exposition à « un monument où des artistes et des chefs ont, dans chaque métier, obtenu la subordination à l'ensemble ».

Après la cérémonie, les 2.700 personnes prenant part au banquet officiel purent saluer les Zougois qui eurent leur journée officielle en même temps que la nôtre.

La visite de l'Exposition s'étendant sur les deux rives du lac prit l'après-midi et chacun s'en fut le soir reprendre les trains spéciaux, après avoir fait une abondante moisson d'impressions enthousiastes pour la grandeur de cette Exposition groupant sur 300.000 m² environ 70 pavillons, tous bien conçus et intelligemment ordonnés pour magnifier le travail de notre pays.

Le crédit de fr. 10.500.—, voté le 2 mai par le Conseil municipal, a permis à toutes les classes des 5^{me}, 6^{me}, 7^{me} et 8^{me} années des écoles primaires de se rendre à Zurich, pour visiter l'Exposition.

Le voyage a été un enseignement très utile pour tous ces élèves et leur a assuré de précieux souvenirs grâce aux dispositions prises d'entente avec le Département de l'instruction publique.

B. GRAND-THÉÂTRE

La commission consultative a été renouvelée le 20 juin. Elle est composée de M. Noul, conseiller administratif délégué, président ; MM. Philippe Albert, Paul Balmer, Marius Bertherat, Lucien Billy, Eugène Bouvier, Henry Broliet, Paul Carry, Edouard Chapuisat, Marcel de Mirbach, Auguste

Derouand, André Ehrler, Théophile Engel, Eugène Gelloz, Alfred Hermann, Auguste Lorenz, Henri Muller-Dumas, Félix Pommier, J.-A. Poncet, André Raclou-Montant, James Véron, André Vierne et Marcel Ladé, secrétaire.

Les spectacles ont été en nombre sensiblement égal à celui de l'année précédente. En voici le détail :

1 ^{er} et 2 janvier en matinée et soirée :	<i>Rip</i> (Société Romande de Spectacles).
20 janvier :	<i>Pelléas et Mélisande</i> (S. R. S.).
2 et 4 février :	<i>Ciboulette</i> (S. R. S.).
11, 16, 18 en soirée, et 19 et 26 février en matinée :	<i>La Dévotion à la Croix</i> (Compagnons de Romandie).
15 et 17 février :	<i>Paillasses et Cavalleria Rusticana</i> (S. R. S.).
25 et 26 février :	<i>Les 28 jours de Clairette</i> (S. R. S.).
28 février, 2 et 3 mars :	<i>La Suisse Retrouvée</i> (S. R. S.).
4 mars en matinée et en soirée et 25 mars :	<i>Le Bourgeois Gentilhomme</i> (Conservatoire de Musique et Compagnie Jean-Bard).
10 et 11 mars :	<i>Othello</i> (S. R. S.).
19 et 20 mars :	<i>Festival des corps de musique de Landwehr et d'Elite.</i>
28 et 30 mars :	<i>Carmen</i> (S. R. S.).
26 avril :	Gala de danse de M. et M ^{me} Sakharoff.
24 mai :	« Crochet » au bénéfice du personnel du plateau du Théâtre.
26 mai :	Démonstration de danse rythmique (Institut Jaques-Dalcroze).
7 octobre :	Gala au bénéfice des fonds de secours du Rgt. Inf. 3 et du Rgt. Territorial 71, organisé avec le concours de Michel Simon et de divers artistes.
16 octobre :	Récital au bénéfice d'œuvres de bienfaisance donné par M. Arturo Benedetti-Michelangeli.
20 et 22 octobre :	<i>La Tosca</i> (S. R. S.).
24 octobre :	<i>Maison de poupée</i> (Compagnie Pitoëff).
28 et 29 octobre :	<i>Les Cloches de Corneville</i> (S. R. S.):
30 octobre :	<i>Jazz</i> , avec Harry Baur (S. R. S.).
10 et 12 novembre :	<i>Madame Butterfly</i> (S. R. S.).
16 novembre :	<i>Les Femmes savantes</i> (Compagnie Jean-Bard).
17 novembre :	<i>Fric-Frac</i> , avec Michel Simon et Arletty (S. R. S.).
8 et 10 décembre :	<i>La Vie de Bohême</i> (S. R. S.).
21, 23, 24 décembre en soirée et 25 en matinée :	<i>Le Noël sur la place</i> (Compagnons de Romandie).
22 décembre :	« Crochet » du personnel du plateau du Grand Théâtre.
30 décembre en matinée et en soirée, 31 en matinée et en soirée :	<i>Les Saltimbanques</i> (S. R. S.).

En plus de ces 54 représentations et concerts, il est nécessaire de mentionner, pour être complet, 12 représentations populaires de la Ville, 9 concerts symphoniques de l'Orchestre de la Suisse romande et des réceptions officielles. Du 16 au 24 août, le Théâtre a été entièrement occupé par le Congrès international sioniste qui a utilisé la salle de spectacle pour ses séances et divers locaux pour ses services de presse, téléphone, etc.

Le Conseil administratif a continué sa confiance à la Société romande de spectacles aux efforts de laquelle il rend hommage. Il se plaît à constater la belle tenue artistique des représentations de cette société. Il a porté à fr. 57.000,— le montant de la subvention budgétaire pour représentations. Sur cette somme, fr. 23.000,— sont attribués à l'Orchestre de la Suisse romande pour ses services d'orchestre assurés aux représentations de la scène de Neuve.

En septembre, les événements sont venus bouleverser tous les plans de la saison lyrique. Mais le Conseil administratif, estimant qu'il convenait de s'efforcer de maintenir l'activité économique, artistique et scientifique de notre ville dans l'intérêt bien entendu de la population tout entière, a chargé la Société romande d'organiser la saison lyrique 1939-40 qui s'est, malgré de grandes difficultés, notamment dans le recrutement des artistes, déroulée dans d'excellentes conditions. Cependant le résultat financier a quelque peu souffert d'une situation instable.

Bibliothèque. — Il a été emprunté à la bibliothèque :

a) *Musique symphonique :*

	Partitions	Parties	Piano et chant	Total
Orchestre de la Suisse romande et Radio-Genève	310	15.500	3	15.813
Conservatoire de Musique.	35	1.750	—	1.785
Orchestre symphonique d'été	112	6.600	16	6.718

b) *Ouvrages lyriques :*

	Partitions	Parties	Piano et chant	Brochures	Total
Société romande de spectacles	5	225	110	30	370
Conservatoire de musique.	1	45	2	—	48
Orchestre symphonique d'été	18	900	—	—	918
Divers	2	90	4	7	103

M. Hansotte, ancien bibliothécaire, est décédé en février.

Décor, divers. — L'augmentation du crédit pour l'entretien et la confection des décors a permis quelques transformations et créations et l'achat d'un jeu de tentures noires venant heureusement s'ajouter aux tentures beiges que possédait déjà le Grand-Théâtre. D'autres tentures devront être acquises ultérieurement.

Les « dessous » de la scène ont été simplifiés par la disparition d'installations encombrantes n'ayant plus d'utilité.

Les batteries d'accumulateurs pour l'éclairage de secours ont été agrandies par les services techniques de la Ville.

Théâtre de la Comédie. — Dès la saison 1939-40, la Société nouvelle d'exploitation du théâtre de la Comédie s'est constituée pour succéder à la Société d'exploitation du théâtre de la Comédie et reprendre la direction de la scène du boulevard des Philosophes.

La Ville a continué d'apporter son appui financier à ce Théâtre. Mais nous ignorons encore, à l'heure actuelle, le rapport que devra nous présenter la direction de cette nouvelle société.

C. VICTORIA-HALL

La grande salle a été occupée pour 373 répétitions et émissions de l'Orchestre Radio Suisse romande, le nouveau studio de Radio-Genève étant en voie d'achèvement.

Elle a encore servi à 27 concerts, 5 conférences et manifestations, 42 cultes de l'Association chrétienne évangélique, 6 de M. le pasteur William Thomas, 7 cérémonies de « promotions » ainsi qu'une cinquantaine de répétitions, enregistrements cinématographiques et divers.

Les harmonies et fanfares genevoises ont réduit le nombre de leurs auditions publiques.

Du fait de la concession accordée provisoirement à la Radio, la salle a été très employée malgré les difficultés de l'heure, limitant sensiblement le nombre des grands concerts, des grandes conférences et des congrès.

La modernisation de l'installation électrique de cette salle s'est poursuivie.

D. KURSAAL

La saison d'été du Kursaal a débuté le 12 mai et s'est achevée le 1^{er} septembre.

Les programmes peuvent être résumés ainsi :

Semaines		Jours	Spectacles
1 ^{re}	Les Chesterfields, Waro et Asti, Young China, Bob Robinson et Virginia Martin, Sherkot, Hermanos Williams, Chrysis Delagrange, les 6 Hortobagy, Gretl Vernon, etc.	7	8
2 ^{me}	Germaine Roger, Page et Nona, Chiesel, Cinci, Rigoletto Bros, Aimée Sisters, Richard et Carry, etc.	7	8
3 ^{me}	Prior et ses Cigalounettes, Eddie Gordin, Billy Frick, Sidell Sisters, Singing Babies, Adrina Otero, etc.	7	8
4 ^{me}	Prior et ses Cigalounettes, Rudi Grasl, Alex et Porto, John et Jack, Bredwin, etc.	7	8
5 ^{me}	Spectacle 1900 avec Mayol, Frehel, Ouvrard et le « French Cancan », etc.	7	8
6 ^{me}	Firzel, Miss Dora, Holborn Trio, Sonia, Ganser et Marco, Germaine Lix, André Marcoud, etc.	7	8
7 ^{me}	Les Lecuona Cuban Boys, Rose Avril, Johnny Hesse, Marietta et Rudy d'Aix, etc.	7	8
8 ^{me} , 9 ^{me} , 10 ^{me} et 11 ^{me}	<i>Monsieur le Plaisir</i> , revue à grand spectacle de Jean Valmy	28	32
12 ^{me}	Fernandel, Yves et Yvon, Waltons, Wilson et Cardy, Jinos et Lolette, etc.	7	8
13 ^{me}	Léonce et Harry, Odette Moulin, Effy et Halima, les Athéna, les les 2 Gioves, Margo Lion, etc.	7	8
14 ^{me} et 15 ^{me}	<i>Marseille mes amours</i> , opérette de Marc-Cab, Tutelier, Audifred et Georges Sellers, avec Gorlett et Mireille Ponsard .	14	16
16 ^{me}	Marguerite Gilbert, Toscani, Bert Neagle and Co, Maurice et May, etc.	7	8
17 ^{me}	(partiellement) Maria Valente, Rola Rola, Lucienne Flore, Paul Lavarre et Brothers, Florence et Alvarez	3	4
		115	132
	soit 10 ½ semaines de music-hall	=	84 représentations
	4 » » revue Valmy	=	32 »
	2 » d'une opérette	=	16 »
		=	132 »

En raison des circonstances et de la mobilisation générale, la saison a été écourtée d'une semaine en septembre.

Le music-hall retrouve constamment un public d'habitues qui l'apprécie. Il convient aux goûts de la clientèle étrangère de passage et l'été 1939 se serait sans doute terminé très heureusement pour la société si la mobilisation n'était intervenue.

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : H. DELARUE

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE. — M. Fréd. GARDY, directeur honoraire de la Bibliothèque, M. Marc CRAMER et M. le professeur Paul WENGER ont été appelés à faire partie de la Commission. M. le professeur Albert RICHARD, décédé, a été remplacé par M. le professeur Georges SAUSER-HALL.

PERSONNEL. — Fin décembre, M. Paul GEISENDORF, assistant, a quitté la Bibliothèque pour entrer aux Archives de l'Etat. M. M.-A. BORGEAUD a été promu au rang de bibliothécaire, M. Hubert JENNY à celui de commis de première classe et M. Pierre JACOBI à celui de commis de deuxième classe.

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. Imprimés :			
a) Ouvrages neufs	fr.	7.037,70	
b) Ouvrages d'occasion	»	758,20	
c) Suites	»	7.122,25	
d) Périodiques	»	17.677,30	fr. 32.595,45
II. Manuscrits			» 851,15
III. Estampes et portraits			» 391,35
			fr. 33.837,95
IV. Reliure			» 14.261,40
			fr. 48.099,35
		Total . . .	fr. 48.099,35

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :			
a) Intérêts du Fonds Brunswick	fr.	9.620,—	
b) Allocation de la Ville	»	24.380,—	
c) Allocation de l'Etat (selon convention)	»	7.000,—	
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat)	»	4.000,—	fr. 45.000,—
II. Ressources extra-budgétaires :			
e) Allocation de la Société médicale			» 1.000,—
f) Intérêts du Fonds Moynier (Société Académique)			» 905,70
g) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »			» 1.193,65
		Total . . .	fr. 48.099,35

A cette somme s'ajoutent les achats effectués par :

a) le Fonds Disdier (don de l'Université)	fr.	1.301,90
b) le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque	»	1.797,—
c) la Faculté de médecine	»	4.134,75
d) le Fonds Gomarini	»	1.112,80

Département des imprimés

ACCROISSEMENT.	Volumes	Brochures	(incl. brevets)	Thèses et pièces acad.	Cartes
Dons	2.461	8.658	(6.930)	7.745	618
Achats	1.533	89	—	—	21
Remis par cinq sociétés suivant convention	630	34	—	—	—
Totaux	4.624	8.781	(6.930)	7.745	639

CATALOGUE. — 2.726 ouvrages, 1.678 brochures, 2.689 thèses d'universités suisses et étrangères et 62 volumes de la bibliothèque de La Grange ont été catalogués.

1.800 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 10.587 fiches et le catalogue par matières de 8.674.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 14 août au 2 septembre, la Salle Naville du 24 juillet au 2 septembre.

Il a été délivré 684 nouvelles cartes d'entrée, dont 205 à des étudiants.

43.050 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

	Volumes	Moyenne quotidienne	Nombre de lecteurs
Salle de lecture	14.354*	33	1.347
Salle Naville	2.750	10	352
Prêt à l'extérieur	25.950	85	2.191 (786 étudiants)
	<hr/>	<hr/>	
	43.054	128	

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 4 janvier au 28 avril et du 1^{er} novembre au 29 décembre, avec un total de 1.004 présences.

Le service du prêt entre bibliothèques a mis en circulation 833 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 1.755 et en a fait suivre 925, émises par d'autres bibliothèques.

Le résultat en a été l'expédition, de part et d'autre, de 2.530 volumes répartis comme suit :

Emprunts à :

Prêts à :

36 bibliothèques suisses	905 volumes	35 bibliothèques suisses	1.240 volumes
21 » étrangères	108 »	8 » étrangères	13 »
	<hr/>		<hr/>
	1.013 volumes		1.253 volumes

264 volumes ont été en outre empruntés à 49 bibliothèques genevoises.

Salle Moynier (périodiques). — 286 jours, 3.547 consultations (dont 1.275 par des étudiants). Moyenne par jour : 12 lecteurs (dont 5 étudiants).

La BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 23 lecteurs par jour et a prêté à domicile 1.580 volumes.

DONATEURS. — 263 particuliers ont donné 743 volumes et 1.264 brochures et pièces diverses.

444 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1.718 volumes, 7.394 brochures et pièces diverses (dont 6.930 brevets), 7.745 thèses et pièces académiques, et 639 cartes.

PRINCIPAUX DONNÉS. — La Bibliothèque a reçu entre autres les dons suivants :

De M. Fréd. BOISSONNAS, 6 vol. (ouvrages de grand prix).

De M^{lle} L. CHENEVAL, 92 vol. et 9 broch.

De M. Paul FATIO, 1 vol. (reliure italienne du 18^e siècle).

De M. Ch. GUYE, 145 broch.

De M. Alb. JENTZER, 135 vol. et 44 broch.

De M. Ch. MEUNIER (Paris), 15 vol. et 5 broch. (éditions de bibliophiles).

De M^{me} André NAVILLE, 58 vol. et 4 broch.

De l'Hoirie Amé PICTET, 7 vol. et 430 broch.

De M^{me} WYSS-CHODAT, 74 vol.

Du FONDS AUXILIAIRE, 7 vol. (entre autres 2 incunables genevoises).

* Ces volumes, prêtés en moyenne deux fois chacun, ont donné lieu à 30.892 communications.

Du FONDS DISDIER, 100 vol. et 1 broch. (histoire et philosophie).

Du FONDS GOMARIN, 71 vol. d'assyriologie et d'égyptologie.

De la SOCIÉTÉ DES NATIONS, 98 vol. et 102 broch.

L'Observatoire a remis à la Bibliothèque ses collections d'observations météorologiques.

L'Union internationale des Etudiants, qui a cessé son activité en décembre, a donné sa bibliothèque, environ 3.000 volumes. Ces deux apports considérables n'ont pas pu être enregistrés assez tôt pour être compris dans les statistiques de l'année.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS

CATALOGUE. — 183 manuscrits ont été catalogués.

CONSULTATION. — En 286 jours, 546 volumes et documents ont été distribués en 932 fois à 120 personnes.

19 manuscrits ont été prêtés à 4 bibliothèques ou archives suisses et à 1 bibliothèque étrangère. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 12 manuscrits de bibliothèques et archives suisses.

Archives J.-J. Rousseau. — 48 consultations par 15 personnes, 126 volumes et documents communiqués.

DONS. — 11 personnes et 1 institution ont donné 90 volumes, recueils et documents.

ACHATS. — 152 volumes, documents et recueils.

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — *Dons* : De M. R.-Edouard CARTIER, 33 dossiers ou cahiers et 3 boîtes de fiches, d'Alfred CARTIER, relatifs à la typographie genevoise du XVI^e siècle ; de M^{me} Maurice DUNANT, 10 cahiers provenant d'Henri DUNANT, et relatifs à la Croix-Rouge, 1863-1872 et sans date ; de M. Frédéric NAVILLE, une liasse de documents concernant la politique genevoise du XVIII^e siècle ; deux lettres du Comte de Bernstorff, 1752 ; un recueil de calques de peintures et sculptures antiques et de textes de la main du professeur Henri BOISSIER ; de M. Marc PONSON, 39 lettres d'Urban Olivier à Berthe Vadier, 1887-1888 ; de l'UNION CIVIQUE DE GENÈVE, 2 cahiers, 10 brochures et 13 liasses (manuscrits et imprimés), constituant les archives de cette institution.

Achats : Un mémoire autographe signé d'Augustin-Pyramus de Candolle sur l'état politique et administratif de Genève, 1820 ; une lettre autographe signée, sans date, du Syndic Jean Sarasin (1574-1632) à Rémus, Conseiller de la République de Nuremberg ; des lettres de Clavière, Charles Didier, Etienne Dumont, J.-G. Eynard, J.-B. Micheli du Crest, Necker, Marc-Aug. Pictet, Pradier, Ezéchiel et Fréd. Spanheim, M^{me} de Staël, etc.

B. PORTRAITS, ESTAMPES, etc.

CATALOGUE. — 267 pièces ont été cataloguées.

CONSULTATION. — 40 personnes différentes.

La Salle Lullin et le Musée J.-J. Rousseau ont été visités par 789 personnes.

La Bibliothèque a accueilli dans la Salle Ami-Lullin, en mai, les participants au Congrès international de « La Cause ».

DONS. — 20 personnes et 2 institutions ont donné ou légué 90 recueils et pièces.

ACHATS. — 75 pièces.

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — *Dons* : Des enfants du peintre Henry VAN MUYDEN : les portraits à l'huile de Jules Cougnard, Philippe Monnier, Henry Spiess, Gaspard Vallette et Henri de Ziegler, peints par leur père.

Legs : De M^{me} Albert LULLIN-DARIER, deux portraits par S.-Albert Darier, l'un, au crayon rehaussé, d'Ernest Naville et l'autre, à la sanguine rehaussée, de David-Eug. Mussard.

Achats : Un portrait à l'huile du bibliothécaire François Gas (auteur inconnu).

Le Musée J.-J. Rousseau a reçu : 1° de M^{lle} Louisa VOLZ, une théière et une cafetière, en faïence brun chiné, ustensiles du ménage de l'écrivain à l'Île de Saint-Pierre ; 2° de M. Laurent REHFOUS, un portrait de M^{me} de Warens, miniature sur ivoire par Henriette Rath.

Un portrait à l'huile de M^{me} de Warens (xviii^e siècle, auteur inconnu), a été déposé par la Société auxiliaire du Musée.

Département des cartes

CONSULTATION. — 7 personnes différentes.

ACCROISSEMENT. — 639 cartes dont 88 du Service topographique fédéral à Berne.

Divers

Dès le début de septembre, si l'on ajoute au nombre des mobilisés quelques malades, le personnel de la Bibliothèque s'est trouvé réduit d'un tiers. Contre toute attente l'activité des différents services n'a pas sensiblement diminué. La situation serait devenue intenable si nous n'avions pas trouvé de précieux concours bénévoles. M^{me} Pierre Jacobi, bibliothécaire diplômée, est dès le premier jour venue remplacer son mari mobilisé et assurer le service de la reliure. La plupart de nos retraités sont venus nous offrir leurs services. M. Jean Violette s'est chargé presque entièrement de la surveillance de la Salle Naville. MM. Chatelan et Decorvet nous ont donné de nombreuses journées.

TRAVAUX. — Le Service des bâtiments a pris les mesures nécessaires pour permettre d'obscurcir les bureaux et les salles de travail du 1^{er} étage (la salle de lecture non comprise).

EXPOSITIONS. — A l'occasion de l'achèvement de la publication de la *Bibliographie des éditions des de Tourne*, d'Alfred Cartier, une exposition consacrée à ces imprimeurs a eu lieu, dès le début de l'été, dans la salle Ami Lullin.

Une modeste exposition a été préparée en vue de la visite, faite en août, de la salle Ami Lullin par les participants au pèlerinage organisé par l'Eglise des Vaudois du Piémont.

La Bibliothèque et la Société J.-J. Rousseau ont envoyé des documents à l'Exposition nationale suisse (Zurich 1939).

En outre, la Bibliothèque a participé, comme d'habitude, en décembre, à l'exposition commémorative de l'Escalade, organisée par le Musée d'Art et d'Histoire.

PUBLICATION. — Fernand AUBERT : *Note sur l'iconographie calvinienne et Robert Gardelle*. (Genève, t. XVII (1939), p. 87-94).

CHAPITRE VIII

BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE LECTURE

A. BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Directrice : M^{lle} Hélène RIVIER.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1939, le stock de livres a passé de 12.385 à 13.826 volumes ; dans ce chiffre ne sont pas inclus ni les volumes de périodiques, ni les volumes de la Section des Jeunes.

Donateurs. — 22 personnes ont donné 30 volumes.

Dépenses pour acquisitions, reliure et entretien du stock. — Il a été dépensé fr. 8.978,70 pour l'achat de 1.603 volumes, fr. 1.263,25 pour les périodiques et journaux quotidiens, fr. 10.479,45 pour la reliure et l'entretien du stock. Au cours de l'année nous avons dû retirer 742 volumes dont 192 ont été remplacés et 550 reliés à neuf.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1939 nous avons 12.115 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à domicile. Ce chiffre se décompose comme suit :

Inscriptions d'adultes au 31 décembre 1938	9.504
Inscriptions d'enfants au 31 décembre 1938	1.356
Nouvelles inscriptions en 1939.	1.481
Radiations, départs, décès, etc.	226

Prêts. — En 292 jours ouvrables il a été prêté 120.155 volumes (contre 117.916 en 1938). Ce chiffre comprend 12.204 volumes de la Section des Jeunes. La moyenne journalière de prêts a été de 411 volumes, alors qu'elle était de 401 en 1938.

Ce qui a été lu :	1938	1939	%	% en 1938
0. Généralités	890 volumes	908 volumes	0,8	(0,8)
1. Philosophie	1.783 »	1.784 »	1,7	(1,7)
2. Religion	1.318 »	1.184 »	1	(1,2)
3. Sciences sociales	2.585 »	2.758 »	2,5	(2,4)
4. Philologie	1.261 »	1.257 »	1,2	(1,2)
5-6. Sciences pures et appliquées	12.240 »	12.059 »	11,2	(11,7)
7. Beaux-arts et arts récréatifs	5.509 »	5.511 »	5,3	(5,3)
8. Littérature (romans non compris)	8.627 »	9.988 »	9,1	(8,2)
9. Histoire	5.854 »	5.694 »	5,3	(5,6)
91. Géographie, voyages	9.634 »	9.240 »	8,6	(9,3)
B. Biographies	10.479 »	11.033 »	10,2	(10,1)
R. Romans	44.608 »	46.535 »	43,1	(42,5)

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

Emprunteurs. — A fin 1939 nous avons 1.504 enfants inscrits pour le prêt des livres à domicile. Nous avons eu 275 nouvelles inscriptions ; par contre, 127 enfants ont quitté la bibliothèque et 75 ont passé dans la Section des adultes.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1939 le stock de livres a passé de 1.770 à 1.862 volumes.

Acquisitions et reliure. — Il a été dépensé fr. 200,— pour les acquisitions et fr. 472,— pour la reliure et l'entretien du stock. Le Département de l'Instruction publique nous a versé une subvention de fr. 600,—.

Prêts. — Durant l'année 1939, soit en 51 jeudis, nous avons prêté 12.204 volumes (contre 13.128 en 1937), ce qui représente une moyenne de 240 volumes par jeudi.

Ce qui a été lu :	1938	1939	%	(% en 1938)
Vulgarisation	2.048 volumes	1.753 volumes	14,4	(15,6)
Histoire et voyages	1.016 »	698 »	5,7	(8)
Biographies	627 »	485 »	4	(4,8)
Romans	7.516 »	7.931 »	65	(57)
Contes et légendes	1.921 »	1.327 »	10,9	(14,6)

Statistique démontrant le développement de la bibliothèque depuis sa fondation en 1931

	Emprunteurs	Stock de livres	Nombre de volumes par lecteur	Volumes prêtés durant l'année
Fin 1931	788	3.320	4,2	5.028
Fin 1932	2.281	4.750	2	43.487
Fin 1933	3.867	6.310	1,63	63.941
Fin 1934	5.355	8.250	1,54	78.320
Fin 1935	6.844	10.310	1,50	95.193
Fin 1936	8.242	11.492	1,39	107.596
Fin 1937	9.604	12.852	1,33	113.346
Fin 1938	10.860	14.155	1,30	117.916
Fin 1939	12.115	15.688	1,29	120.155

Société des amis de la bibliothèque. — Durant l'année 1939 il a été prêté 304 clichés à projections lumineuses. Le travail de classement a été continué ; 1142 fiches ont été établies (contre 1079 en 1938).

B. BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE

(rue des Alpes ; place de la Madeleine ; Plainpalais ; Servette ; Crêts du Pt-Saconnex)

Conservateur : M. E. DUJARDIN

I. BIBLIOTHÈQUES

Prêts à domicile. — Le nombre des volumes sortis s'est élevé, en 1939, à 256.088 contre 253.592 en 1938.

Les 256.088 livres sortis en 1939 se répartissent ainsi :

Alpes	42.872 en 1939, contre	44.566 en 1938
Madeleine	83.260 » » »	80.519 » »
Plainpalais	60.739 » » »	62.750 » »
Servette	59.087 » » »	56.037 » »
Crêts du Petit-Saconnex	10.130 » » »	9.720 » »

Le pourcentage, par catégories de livres sortis, continue de varier, selon les bibliothèques.

On peut s'en rendre compte par le tableau suivant :

	Alpes	Mad.	Plainp.	Servette	Crêts
1. Romans	82 %	72 %	71 %	63 %	95 %
2. Documentaires	18 %	28 %	29 %	37 %	5 %

Détail des documentaires

Histoire et biographies	7 %	12 %	9 %	12 %	2 %
Géographie et voyages	3 %	5 %	4,6 %	6,1 %	3 %
Autres catégories	8 %	11 %	15,4 %	18,9 %	—

La rubrique « autres catégories » comprend les sports, les arts, les sciences, l'histoire littéraire, le théâtre, la poésie, la philosophie, etc...

Acquisitions et reliure. — Les dépenses relatives à ces deux postes se répartissent ainsi :

1. *Acquisitions.*

Journaux et revues	fr. 1.000,25	
1735 livres neufs	» 4.888,80	
1037 livres d'occasion	» 1.130,25	
		fr. 7.019,30
Total		

En outre, 79 donateurs ont offert 197 volumes.

2. *Reliure.*

Revues	fr. 1.379,70	
Volumes	fr. 7.601,—	
		fr. 8.980,70
Total		

Total des dépenses pour acquisitions et reliure fr. 16.000,—

Les crédits alloués pour 1939 nous ont permis de renouveler une partie des stocks de nos 5 bibliothèques ; il reste encore plusieurs milliers de volumes à remplacer.

Inscriptions et radiations. — On a enregistré, au cours de l'année, pour les 5 Circulantes, 1875 nouvelles inscriptions. Après déduction de 1372 radiations (départs et décès), le total des lecteurs fréquentant régulièrement nos bibliothèques s'élevait, au 31 décembre 1939, à 11.043, en augmentation de 503 sur l'année 1938.

Ces 11.043 lecteurs se répartissent comme suit :

	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Alpes	1.090	771	32	1893.
Madeleine	2.194	1.168	73	3.435
Plainpalais	1.364	1.261	114	2.739
Servette	1.322	1.284	38	2.644
Crêts du Pt-Saconnex	230	98	4	332
Total	6.200	4.582	261	11.043

II. SALLES DE LECTURE

a) RUE DES ALPES.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré, cette année, 77 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers, munis de la carte d'identité. Ils se répartissent ainsi :

17 Genevois, 36 confédérés et 24 étrangers.

Fréquentation. — Le nombre des entrées, en 1939, s'est élevé à 46.177.

b) RUE DE CAROUGE.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré 22 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers, munis de la carte d'identité. Ils se répartissent ainsi :

4 Genevois, 8 confédérés et 10 étrangers.

Fréquentation. — Le nombre des entrées s'est élevé, en 1939, à 14.782.

CHAPITRE IX

MUSÉES ET COLLECTIONS

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le Prof. W. DEONNA

COMMISSIONS

Le Conseil administratif a procédé au renouvellement des commissions, pour une nouvelle période de 4 ans.

Commission archéologique, salle des Armures et du Vieux-Genève. — MM. M. Noul, conseiller délégué ; W. Deonna, directeur et conservateur ; L. Blondel, chef du Serv. du Vieux-Genève ; G. Amoudruz ; J. Boissonnas ; P. Collart ; Ed. Chapuisat ; L. Favre ; G. Fatio ; R. Montandon ; A. Mottu ; L. Naville ; Prof. E. Pittard ; P. Schatzmann.

Commission du Cabinet de numismatique. — MM. M. Noul, conseiller délégué ; W. Deonna, directeur ; Dr A. Rœhrich, conservateur ; Ed. Audeoud ; H. Cailler ; A. Jacot-Guillarmod ; L. Naville.

Commission des Arts décoratifs. A. Art ancien. — MM. M. Noul, conseiller délégué ; W. Deonna, directeur ; L. Gielly ; Ch. Constantin ; G. Martin ; A. Martinet ; M^{me} Schmidt-Allard.

Commission des Arts décoratifs. B. Art contemporain. — MM. M. Noul, conseiller délégué ; W. Deonna, directeur ; L. Gielly ; J. Chomel ; E. Darier ; G. Martin ; A. Martinet ; M. Noverraz, M^{me} Schmid-Allard.

Commission des Beaux-Arts. A. Art ancien. — MM. M. Noul, conseiller délégué ; W. Deonna, directeur ; L. Gielly, conservateur ; E. Darier ; J. Lullin ; G. Martin ; B. Naef ; S. Pahnke ; C. A. Angst ; René Guinand.

Commission des Beaux-Arts. B. Art contemporain. — MM. Noul, conseiller délégué ; W. Deonna, directeur ; L. Gielly, conservateur ; A. Blanchet ; M^{me} Hainard-Bécharde ; Ed. Haberjahn ; E. Martin ; M. Sarkissov ; A. Schmidt ; J. Vibert.

Commission de la Fondation Milliet. — MM. M. Noul, conseiller délégué ; W. Deonna, directeur ; L. Gielly ; Ad. Bovy ; J.-A. Poncet.

Nous avons enregistré avec regret le décès de M. Henry Jarrys, membre de la commission du Cabinet de numismatique depuis 1927.

STATISTIQUE DES ENTRÉES

Le Musée d'Art et d'Histoire a été fermé du 25 avril au 31 mai pour l'installation de l'exposition des chefs-d'œuvre du Musée du Prado, ouverte du 1^{er} juin au 31 août.

En raison de l'état de guerre à nos frontières et de la mobilisation générale en Suisse, le Conseil administratif a décidé de fermer le Musée dès le 1^{er} septembre. Il a cependant été rouvert les jours gratuits, dès le 26 octobre, à l'exception de la galerie des Beaux-Arts.

	1939	1938
Entrées payantes	445	2.622
Entrées gratuites	32.845	66.337
Total	33.290	68.959

Ajouter à ce chiffre 4.356 entrées gratuites, se répartissant comme suit :

418	élèves des écoles primaires et privées,
90	» des écoles professionnelles,
125	» de l'école des Arts et Métiers,
51	» de l'école des Beaux-Arts,
95	» de l'école secondaire des Jeunes filles,
848	» du Collège,
14	» d'écoles suisses,
30	» d'écoles étrangères,
152	étudiants et auditeurs des cours universitaires,
317	entrées aux cours et conférences,
1.811	» au cinéma scolaire,
405	» diverses : cartes d'étude, de membres de sociétés artistiques, etc.

4.356 entrées ;	1939	1938
soit, au total : visiteurs et auditeurs	37.646	80.886

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les entrées à l'Exposition des Chefs-d'œuvre du Prado, dont nous donnons la statistique plus loin.

Visites scolaires. — Elèves des écoles primaires et secondaires : 1.823.

Visites et congrès. — A l'occasion de leur assemblée générale à Genève, les directeurs des Offices cantonaux d'apprentissage ont visité le Musée le 1^{er} février.

Cinéma scolaire. — La salle de conférences a été concédée à l'Office fédéral des téléphones pour la projection des films sonores devant les élèves des écoles primaires. Il y a eu six séances et une participation de 1.811 élèves.

Cours et conférences. — Les conférences et cours pratiques ont été donnés conformément au programme imprimé et ont réuni un nombreux auditoire.

La Société auxiliaire du Musée a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle de conférences, le 29 mars au soir. M. Louis Réau, professeur en Sorbonne, a fait une conférence avec projections sur « Une dynastie de sculpteurs français du XVIII^e s. : Les Lemoyne ».

BATIMENT

Le Conseil administratif a fait installer par les Services industriels l'éclairage sous vitrage de la galerie des Beaux-Arts, celui de la salle des marbres et du péristyle d'entrée du Musée. Les résultats ont été très appréciés par les visiteurs durant l'exposition du Prado.

En prévision de ces travaux, le courant électrique a été porté de 125 à 225 volts et la ligne a été renforcée.

Nous avons pris de minutieuses mesures de sécurité pour l'exposition du Prado : revision des paratonnerres, remplacement sous les vitrages des stores usés, modification de toutes les serrures intérieures et renforcement des serrures extérieures.

A la bibliothèque, les stores à crémaillères datant de 1910 ont été supprimés et remplacés par des stores en toile fumée à tirage sur glissière à galets.

Jardin de la cour : Le Service des parcs et promenades a entretenu, comme d'habitude et avec goût, le massif autour du jet d'eau et les pelouses.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

En dehors des travaux d'installation de l'exposition du Prado, notre personnel des ateliers a été occupé à différents travaux de transformation et d'aménagement de vitrines, de meubles anciens, et à la restauration d'objets divers anciens, qu'il a exécutés à notre entière satisfaction.

Archéologie. — Transformation d'une vitrine murale à la salle égyptienne.

Salle du Vieux-Genève. — Exécution d'un socle en chêne renforcé pour le relief en bronze au 1/5000 du canton de Genève.

Arts décoratifs. — Transformation des pupitres des vitrines murales de la salle des Emaux.

Beaux-Arts. — La disposition générale des salles n'a pas changé, sauf quelques modifications nécessaires pour le placement des nouvelles acquisitions, dons et legs.

Evacuation. — Dès septembre, en raison des événements politiques, des dispositions spéciales ont dû être prises pour la préservation des collections et, en cas de nécessité, pour leur évacuation.

RESTAURATIONS

Archéologie. — Restauration du mobilier ancien provenant du legs Darier-Gide, du mobilier du salon de Cartigny, de diverses séries de collections de terres-cuites et d'objets en bronze. Remise en état de deux pendules anciennes, N° 12.472 et N° 14.040.

Salles des armures. — Revision des uniformes et des séries d'armes et d'armures.

Salle du Vieux-Genève. — Restauration partielle du grand relief de Genève de 1858. M^{lle} A. Gauthier, brodeuse, a restauré et mis sous gaze les drapeaux genevois N° H. 82 et 2245.

Arts décoratifs. — Revision de la collection des bois gravés, transférée à l'annexe du Musée, promenade du Pin, 5. Nous avons vérifié le bon état de conservation des miniatures et des émaux et nous en avons unifié les encadrements.

Beaux-Arts. — M. Ed. Castres a restauré ou nettoyé les tableaux suivants : 21 tableaux de la collection J.-A. Holzer ; J.-L. Agasse, portrait équestre de M. Thuillier ; F. Hodler, « Paysage du Salève » ; Ecole italienne du XV^e siècle, « Vierge et Enfant » ; Giambono, « St-Michel ».

PRÊTS A L'EXTÉRIEUR

Le Musée d'Art et d'Histoire s'est efforcé de satisfaire aux demandes de prêts à l'extérieur dans la mesure de ses possibilités et selon l'état des œuvres demandées. C'est ainsi que le Musée de Genève a été représenté aux Expositions de Milan, de Liège, de Bâle, de Berne et de Zurich et, pour les Arts décoratifs, de New-York.

Après entente entre le Conseil administratif et la Commission fédérale de la Fondation Gottfried Keller, la statue en bronze « Jérémie », de Rodo de Niederhausern, a été dressée dans la cour de St-Pierre.

EXPOSITIONS

Du 2 au 19 mars, salle N° 39 (B.A.) : « Deux cents dessins originaux de Edy-Legrand », illustrant la Divine Comédie de Dante.

Du 1^{er} juin au 31 août, galerie des Beaux-Arts et grands escaliers : « Les chefs-d'œuvre du Musée du Prado », de Madrid.

Du 25 novembre au 17 décembre, salles N°s 6 et 7 (A.D.) : Travaux d'élèves pour la bourse Lissignol.

Du 7 au 17 décembre, Galerie du rez-de-chaussée, exposition de documents et souvenirs de l'Escalade de 1602.

Du 12 au 17 décembre, salle N° 6 (A.D.) : Travaux d'élèves pour la bourse Galland.

L'Union Latine d'Editions, à Paris, a organisé du 2 au 19 mars une exposition, placée sous les auspices de la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts, de « Deux cents dessins originaux de Edy-Legrand », illustrant la Divine Comédie de Dante, dans la traduction nouvelle d'André Doderet. Le vernissage officiel a eu lieu en présence des Autorités, des représentants des groupements artistiques et des auteurs. Cette manifestation artistique a remporté un grand succès.

Malgré la situation précaire, nous avons organisé, comme les années précédentes, avec la collaboration de la Bibliothèque publique et universitaire, une exposition de documents et souvenirs de l'Escalade de 1602. Nous y avons enregistré du 7 au 17 décembre, 5.700 entrées d'élèves des écoles et de visiteurs.

Exposition « Les chefs-d'œuvre du Musée du Prado »

Un événement qui marquera dans l'histoire de notre Musée a été l'Exposition des Chefs-d'œuvre du Musée du Prado, exilés et mis en sécurité à Genève. D'entente avec le Gouvernement espagnol, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève et les autorités de la Ville de Genève ont tout mis en œuvre pour en assurer le succès. Organisée par la direction du Musée, avec la collaboration de M. Fernando Alvarez de Sotomayor, directeur du Musée du Prado, et, pour la publicité, de l'Association des intérêts de Genève, cette exposition comprenait 112 œuvres de maîtres espagnols, 62 œuvres de maîtres étrangers, et 20 grandes tapisseries des XV^e et XVI^e siècles, soit au total 195 œuvres d'art, installées dans la galerie des Beaux-Arts et le grand escalier. L'ouverture officielle a eu lieu le 1^{er} juin, en présence de M. M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, représentant les autorités fédérales, du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, des autorités municipales, des représentants officiels de divers pays et de plusieurs personnalités du monde artistique et littéraire. Dès les premiers jours, les visiteurs suisses et étrangers ne cessèrent d'augmenter, à tel point que la direction du Musée, d'accord avec les autorités, dut prendre des mesures spéciales de surveillance de jour et de nuit et prévoir plusieurs accès d'entrée au Musée. Parmi les visiteurs étrangers on remarquait de hautes personnalités royales et princières, des membres de gouvernements, des directeurs de musées et de sociétés artistiques.

Les tragiques événements à nos frontières obligèrent le Gouvernement espagnol à ne pas prolonger l'exposition au delà du 31 août au soir. Pendant les trois mois écoulés, elle a vu affluer 325.821 visiteurs.

Les dépenses totales se sont élevées à fr. 417.590,20
 Les recettes à » 767.590,20

laissant un bénéfice de fr. 350.000,— versé au Gouvernement espagnol.

Pendant cette exposition, nous avons installé au Musée Rath un choix des meilleures peintures de notre Musée.

BIBLIOTHÈQUE

	1939	1938
Lecteurs	2.238	4.392
Volumes et portefeuilles consultés	3.054	5.309

Jusqu'à fin avril, le nombre des collégiens fréquentant la bibliothèque s'est élevé à 546. La bibliothèque a été fermée à partir du 25 mai, en raison de l'Exposition des chefs-d'œuvre du Musée du Prado et de la mobilisation générale. Elle a été rouverte au public le 12 octobre, l'après-midi seulement.

La bibliothèque s'est enrichie de 176 volumes et brochures, soit :

acquisitions	107	volumes
dons	49	»
périodiques	16	»
échanges	4	»

Prêts à l'extérieur. — 205 volumes ont été prêtés, dont 119 par l'entremise de la Bibliothèque publique et universitaire.

Reliure. — 65 volumes ont été remis à la reliure.

Echanges. — Nous avons reçu 141 publications de sociétés savantes, de bibliothèques suisses et étrangères.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin, n° 5.* — La Société d'histoire et d'archéologie a utilisé, comme les années précédentes, la grande salle du 2^e étage à l'usage de ses conférences.

Le Conseil administratif a concédé les locaux suivants, inoccupés temporairement :
 au rez-de-chaussée : deux arcades à la disposition de la D.A.P. (matériel) ;
 l'entresol : aux Services techniques de chômage ;
 le 1^{er} étage : à l'usage des Services de la Ville de Genève ;
 le 3^e étage : à la disposition des Services de l'Armée (Commandement de Ville).

Les collections d'estampes et d'archives du Vieux-Genève, au 2^e étage, les bibliothèques archéologique et de numismatique et de la Société d'histoire et d'archéologie, au 4^e étage, sont accessibles au public les jours et heures fixés par l'horaire du Musée.

Service documentaire du Vieux-Genève. — Le Service des bâtiments de la Ville nous a demandé la documentation nécessaire pour établir le plan d'aménagement de la vieille ville et un mémoire explicatif historique.

Les plans anciens des Macchabées ont été donnés en communication pour la restauration de cette chapelle.

Nous avons dû répondre à de nombreuses demandes de renseignements de tous genres concernant les immeubles et monuments historiques.

Un nouveau classement des documents du Vieux-Genève pour faciliter leur consultation sera entrepris en 1940.

B. *Halle de la Maison de Ville.* — Notre personnel des ateliers entretient régulièrement, chaque semaine, les canons et pièces d'armures exposés sous les voûtes.

C. *Villa romaine au parc La Grange.* — Nous avons chargé, cette année, le Service des parcs et promenades de l'entretien des abords de l'emplacement.

B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Commission des expositions temporaires. — Dans sa séance du 6 octobre 1939, le conseil administratif a nommé, pour une période de 4 ans : MM. M. Noul, conseiller délégué ; W. Deonna, directeur du Musée d'art et d'histoire ; L. Gielly, conservateur des Beaux-Arts ; A. Bovy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts ; A. Blanchet ; E. Chambon ; M^{me} Duchosal-Bastian ; Gustave François ; Alexis Grasset ; G. van Muyden ; H. Mozer ; P. Néri ; M. Noverraz ; H. Pâquet ; A. Prina ; J. Vibert.

Les salles ont été concédées aux artistes et groupements durant les sept premiers mois de l'année :

Janvier 7/26 :	Expositions posthumes de Jean Bernard (1897-1937) et de Philippe Hainard (1879-1938) . . .	Entrées	Recettes
		2.937	fr. 58,45
Février 4/23 :	Exposition posthume de A. Stengelin (1852-1938), de L. Buchet, J. Latour et J. Mussler *	4.254	» 245,15
Mars 3/26 :	Exposition de la section de Genève de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes . .	3.866	» 113,—
Avril 1/23 :	E. Chambon, A. Félix, L. Nyauld	2.213	» 256,40
Jun 1 ^{er} au 23 août :	Choix des œuvres de peinture du Musée d'art et d'histoire pendant l'Exposition du Prado . .	4.745	» 354,25
	Totaux	18.015	fr. 1.027,25
		1939	1938
	Entrées payantes	1.605	1.665
	Entrées gratuites	16.410	69.390
	Totaux	18.015	71.065

Le produit net des entrées (fr. 752,25), le pourcentage sur les ventes (fr. 275,—) se sont élevés à fr. 1.027,25, contre fr. 1.618,65 en 1938. Le droit des pauvres est supporté par les visiteurs.

L'incendie déclaré dans la toiture, le 23 août, a fortement endommagé le Musée Rath, dont les travaux de restauration n'étaient pas encore terminés à la fin de 1939. Les peintures du Musée d'art et d'histoire qui y étaient momentanément exposées n'ont heureusement pas souffert ; elles ont pu être immédiatement mises en sûreté.

C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Reveillod)

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Le Musée a été ouvert du 14 mai au 1^{er} octobre.

L'ouverture a été retardée par divers travaux de réfection intérieure.

Récapitulation des entrées et des ventes :

	entrées	entrées	Recettes :		total
			ventes		
Mai, ouverture le 14	803	fr. 22,—	fr. 22,25	fr.	44,25
Juin	909	» 38,75	» 52,40	»	91,15
Juillet	1.663	» 118,50	» 104,20	»	222,70
Août	2.054	» 163,50	» 88,60	»	252,10
Septembre	576	» 22,—	» 8,15	»	30,15
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	6.005	fr. 364,75	fr. 275,60	fr.	640,35
		1939	1938		
Entrées payantes		956	1.474		
Entrées gratuites		5.049	10.000		
		<hr/>	<hr/>		
Total		6.005	11.474		

Le Conseil administratif a offert une réception, dans le hall du rez-de-chaussée, aux membres du Congrès international d'odontologie, le dimanche 14 mai.

Le Service des bâtiments a exécuté divers travaux : entretien de la toiture, peinture nouvelle de la coupole.

L'éclairage insuffisant des sous-sols a été renforcé par l'installation de nouvelles lampes.

En raison des événements extérieurs, des dispositions ont été prises pour la préservation des collections et en cas de nécessité, pour leur évacuation.

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Boulevard Carl Vogt

Directeur : M. le professeur Eugène PITTARD

Commission du Musée d'ethnographie : M. le conseiller administratif Marius NOUL, président ; MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Lucien BRUNEL ; Th. BURNIER, missionnaire ; André CHAIX, délégué de la Société de géographie ; Emile CONSTANTIN ; le D^r Alec CRAMER ; René GOUZY ; Marcel GROSJEAN ; Gustave MAUNOIR ; Raoul MONTANDON, délégué de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie ; Emile UNGER, député et conseiller administratif.

L'année 1939 a été, pour le Musée, une année de transition. L'augmentation normale des collections n'a pu être envisagée, car tous les efforts ont été dirigés vers le transfert des objets dans les locaux désignés à cet effet au boulevard Carl Vogt, dans le bâtiment de l'ancienne école primaire communale. Ce ne fut pas une petite affaire que de préparer ce déménagement, puis de l'accomplir. Pendant plusieurs mois, il a été nécessaire d'emballer, d'étiqueter et de mettre en caisses des milliers et des milliers d'objets. Ceux-ci ont été acheminés vers les nouvelles salles ; mais ils n'ont pu encore occuper les vitrines qui leur sont réservées.

En effet, d'un côté les réparations indispensables à une installation comme celle-là, de l'autre, la confection de nouvelles vitrines et la nécessaire unification de la plupart de celles-ci dans le Musée tout entier, ont nécessité de nombreuses semaines de travaux divers. Puis, plusieurs salles appartenant au Musée ont été occupées pendant longtemps par l'autorité militaire. Ces faits, ajoutés à la mobilisation de nombreux ouvriers, ont considérablement retardé la préparation des nouveaux locaux.

A la fin de l'année le déménagement était opéré. Mais les collections ont été entassées dans les caves, seuls endroits alors disponibles, en attendant que soient terminés les aménagements des salles d'exposition. La direction du Musée espère vivement pouvoir installer définitivement, dès le début de l'année 1940, au moins quelques salles.

Les faits indiqués ci-dessus expliquent le petit nombre d'objets inventoriés au cours de l'année 1939. Ceux-ci consistent principalement en objets africains. Il faut signaler, en particulier, une série de masques bayaka dont le Musée n'avait, jusqu'à présent qu'un seul exemplaire. Dès aujourd'hui, il est possible de mettre sous les yeux du public des spécimens fort intéressants de ces curieux objets ; quelques grandes nattes décorées de sujets animaux ou de dessins géométriques (Congo Belge) et deux peintures abyssines peuvent être encore ici signalées.

Voici un inventaire rapide des acquisitions faites au cours de l'année :

Afrique. — 7 masques, bois sculpté, types divers, tribu Bayaka ; 1 coiffure en fibres tressées ; 1 statuette de bois sculpté, avec cavité pour les substances magiques ; 1 ceinture de danse ; 3 boîtes rectangulaires en bois servant à contenir les rasoirs, décorations diverses, tribu Bangende ; 1 appui pour la tête des morts, tribu Bushongo ; 2 grandes plaques de bois rouge dites « Bongotol », tribu Bushongo ; 1 boîte rectangulaire « Ngumbakeng » décorée de dessins géométriques, tribu Buluku ; 1 boîte rectangulaire décorée de géométriques, servant à contenir le bois rouge, tribu Bashobwa ; 1 boîte en forme de demi-lune, ornée de dessins géométriques, pour contenir le bois rouge, tribu Bushongo ; 1 dito, ovale ; 1 dito, ronde, décorée de géométriques, même tribu ; 1 « Bongotol » ovale, dessins géométriques, tribu Bushongo ; 1 sphère creuse en bois, pour contenir l'huile, sculptures géométriques, tribu Bangende ; 1 grande coupe en bois sculpté pour le vin de palme, poignée décorée d'une figure humaine, tribu Bashobwa ; 1 grande coupe à boire pour le vin de palme, ornée de têtes humaines et d'animaux divers, tribu Bakete ; 1 appui pour la tête, en bois, à trois pieds, décoré de géométriques, tribu Bangongo ; 1 bonnet d'homme, en paille tressée, tribu Bakuba ; 1 rasoir en fer forgé, tribu Bakete ; 2 poignards de parade, lame lancéolée, tribu Bushongo ; 1 grand couteau de guerre « Ilonda », lame avec arête centrale, tribu Bushongo ; 1 chien en bois sculpté, servant pour les oracles, tribu Bangende ; 1 petite boîte en bois et 1 petit gobelet à pied, servant à contenir la graisse, tribu Bangende ; 6 pièces de « velours du Kassai », décors géométriques à motifs différents : 3 de la tribu Bashobwa ; 3 de la tribu Bangombe ; tous ces objets, achat Himmelheber ; 2 grandes nattes en raphia, l'une représentant une antilope, l'autre un mammifère stylisé (léopard?) ; 2 nattes, l'une très longue, en raphia, décors géométriques ; ces quatre pièces du Congo Belge, achat Walschott ; 1 grande peinture en vert et jaune, scène de guerre, cavaliers, provenant d'Abyssinie ; 1 dito, montrant un homme monté sur un lion, un second lion porte sur son dos de gros livres ; ces deux peintures, don de M^{me} la comtesse de Jumilhac.

Europe. — 2 paires de castagnettes, Portugal, dépôt Eug. Pittard.

Asie. — 3 images en couleurs, type image d'Epinal, représentant des scènes de mœurs, Chine.

Publications. — M. Dellenbach et G. Lobsiger : *Essai d'interprétation de gravures néo-calédoniennes incisées sur bambou*. Arch. suisses d'Anthr. gén. Fasc. 2, T. VIII, Genève, 1939.

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

Commission : Sans changement.

Dons, dépôts, échanges et achats. — Le Muséum a reçu cette année des dons de 81 personnes et institutions, dont la liste figure à la fin de ce rapport. Il y a eu 38 envois de publications et 43 d'animaux, minéraux, fossiles, livres, etc.

A tous ces donateurs, nous exprimons notre vive reconnaissance et nous tenons à mentionner ici les dons les plus intéressants :

La Société auxiliaire du Muséum, grâce à la générosité de M. le Professeur Ch.-E. GUYE a mis à notre disposition les sommes nécessaires à la transformation de 4 vitrines et à la construction de deux autres destinées à recevoir des panoramas pour représenter les oiseaux dans leur milieu. A la fin de l'année un panorama contenant des Soui-mangas de Sumatra et 4 panoramas renfermant une dizaine d'espèces de Colibris de l'Equateur et de la République argentine ont pu être complètement équipés et décorés.

C'est en souvenir de M. Francis GUYE, artiste peintre, entomologiste et grand ami de notre Muséum que M. Ch.-E. GUYE et sa famille ont désiré que ces vitrines soient présentées.

De M. Jean ROMIEUX, nous avons reçu de grandes séries non encore déterminées de Micro-lépidoptères du Congo belge ainsi que de nombreux spécimens rares de 80 espèces de Noctuides et de Géométrides du pays.

Nous avons pu, grâce à la généreuse proposition de M^{me} André NAVILLE faire un choix d'une centaine d'ouvrages scientifiques dans la bibliothèque de feu son mari. Nous lui réitérons ici nos sincères remerciements.

A M. Frédéric NAVILLE nous devons une série de volumes de périodiques, dont 17 tomes du Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France qui complètent la série que nous possédions de ce périodique.

M. Gustave SCHNEIDER, de Bâle, a mis à notre disposition une collection de peaux d'oiseaux dont nous avons retenu un choix intéressant d'espèces de l'Amérique du Nord, soit une quarantaine de spécimens.

M. André LOMBARD a déposé au Muséum une série très complète d'échantillons de roches ainsi que des fossiles du Jurassique des préalpes médianes de la région de Mieussy (Hte-Savoie), objet de ses recherches personnelles. Cette série contribuera à enrichir la collection des roches de Suisse et des environs de Genève que nous cherchons à renouveler de façon à ce qu'elle offre aux géologues une documentation exacte et correspondant aux notions stratigraphiques et tectoniques actuellement établies.

C'est dans ce but aussi que nous avons fait l'acquisition d'une série d'échantillons de roches prélevés dans la région de Zermatt sous la direction de M. le Prof. L.-W. COLLET.

Parmi les autres achats, nous signalerons une série de modèles des types de cristaux, destinée à la vitrine des généralités de la collection didactique de minéralogie ; quelques échantillons de Météorites ; des peaux et des crânes de Mammifères de la Guinée portugaise ; la peau et le squelette d'un beau spécimen mâle de Morse qui seront naturalisés et montés l'année prochaine.

Par voie d'échanges, la collection de Météorites s'est enrichie de 8 nouvelles chutes, fournies par les musées de Calcutta (Indes) et de Kyancutta (Australie).

Collaborateurs, visites et séjours d'études. — En ces temps difficiles de restrictions de budgets et de mobilisations, l'aide bénévole et la fidélité de nos collaborateurs nous sont toujours plus précieuses. C'est donc bien sincèrement que nous leur exprimons notre grande reconnaissance :

Ce sont MM. Jean SIMONET, D^r J. de BEAUMONT, de Lausanne, D^r K. GUNTHER, de Dresde, pour la section entomologique.

M. le D^r E. THOMAS, pour la bibliothèque.

MM. SAVARY, B. MOREL et M^{lle} J. MORIN ont continué au cours de toute l'année leur collaboration aux travaux d'anatomie comparée.

Nous avons encore pu bénéficier de l'habileté de M. P. BUISSON pour le montage de nombreux échantillons.

Nous avons pu engager M. Ch. LACREUZE pendant 7 mois pour le classement des Microlépidoptères suisses ; M. G. STALDER a collaboré à l'arrangement des collections géologiques générale et industrielle.

Ont fait des séjours d'étude plus ou moins prolongés dans la section des Vertébrés : MM. Prof. A. MONARD, de La Chaux-de-Fonds, D^r C. HELLMAYR, conservateur-associé d'ornithologie du Field Museum de Chicago ; dans la section de géologie et paléontologie : M. Suat ERK, de l'Université d'Istamboul, le D^r SCHROEDER, de Genève ; dans la section d'entomologie : MM. le Prof. D^r L. de ASUA, de Madrid, M. BÄNNINGER, de Giessen, J. de BEAUMONT, de Lausanne, A. SEYRIG, de Paris, L. HALENKE, de Biella, F. DUJARDIN et A. BARNUM, de Nice.

Le Muséum a été visité par 11.125 personnes et le Musée régional au Palais Eynard par 6.427 personnes. Il y eut en outre 2.397 élèves, conduits par leurs maîtres au Muséum et 701 au Palais Eynard, ce qui fait en tout 20.650 visiteurs.

187 cartes d'étude ont été délivrées.

Publications. — Le Tome 46 de la Revue suisse de Zoologie contient 18 travaux occupant 580 pages.

Des spécimens de nos collections ont été étudiés et cités dans les publications suivantes :

C. MICKEL, *Descriptions and records of nearctic Mutillid Wasps*. Transac. Amer. Entom. Soc., T. 71.

K. GUNTHER, *Revision der Acrydiinae I. et II.*, Mitt. Zool. Mus., Berlin Bd. 23 — Stettiner Entom. Zeitg., Bd. 99.

Prêts et dons du Muséum. — Le Muséum a fait 112 prêts d'objets et collections pour examen et étude ainsi que de livres, dont 93 à Genève et 19 à l'extérieur. Des boîtes d'insectes divers et de papillons ont été préparées pour des écoles. Quelques spécimens d'espèces rares d'Ammonites ont été données au laboratoire de Géologie pour compléter sa collection d'enseignement.

Cours. — Cinq cours-conférences ont été donnés de janvier à avril, dont deux par MM. H. LAGOTALA et Aug. LOMBARD que nous remercions pour leur grande obligeance. Ils ont été suivis par 223 auditeurs. Les titres sont indiqués plus loin.

M. J. FAVRE a collaboré comme géologue à deux excursions organisées par le Conservatoire de botanique et le Muséum.

Expositions. — Une exposition d'environ 200 cadres de Papillons, choisis parmi les plus intéressants au point de vue du dessin et de la coloration des ailes a eu lieu au Muséum du 27 avril au 14 mai.

Le Muséum a participé à l'Exposition nationale de Zurich en envoyant un choix de photographies des panoramas exposés au Palais Eynard et au Muséum, de quelques vitrines didactiques de malacologie et de paléontologie, des squelettes récemment montés. Une série complète de la Revue suisse de Zoologie, du Catalogue des Invertébrés de la Suisse, le Catalogue illustré de la Collection Lamarck complétaient, avec des rapports et des prospectus, la documentation destinée à montrer l'activité du Muséum de Genève.

Vertébrés, Anatomie, préparations. — Les vitrines des Poissons ont été complètement réorganisées, les spécimens rafraîchis, fixés sur socles neufs, les étiquettes refaites, les exemplaires en alcool placés sur fond noir. Des représentants de familles qui ne figuraient plus dans nos vitrines ont été intercalés. Un fichier des noms de genres de poissons figurant dans les 9 volumes du Catalogue du British Museum a été établi.

Toutes les étiquettes et les cartes de distribution géographique des Reptiles et des Amphibiens qui étaient défraîchies et jaunies ont été refaites.

Dans la salle d'anatomie comparée et de paléontologie des Vertébrés, les vitrines des Edentés fossiles ont été allégées d'un grand nombre de fragments de carapaces et d'ossements, qui ont été replacés dans les collections scientifiques.

La vitrine des crânes a été enrichie de 3 têtes d'Eléphants présentées en sections sagittales, munies d'explications. De nombreux tableaux explicatifs, photographies et cartes ont été placés dans les vitrines consacrées à l'Homme fossile. Le squelette d'Ichthyosaure qui occupait le centre de la petite salle de l'extrémité sud a été consolidé, restauré et fixé dans une vitrine qui a été placée dans le hall d'entrée. Ce travail très délicat était devenu urgent, la préparation de cet Ichthyosaure, telle qu'elle avait été livrée au Muséum lors de son achat était insuffisante, des fissures s'étaient produites sur la dalle d'ardoise et risquaient de s'agrandir et d'amener la destruction du fossile.

Un beau spécimen de Boa constricteur, don du Jardin zoologique de Genève, un Requin du genre Humantin (*Centrina salviani* Ris.) « don de MM. JEANLOZ & Cie » ont été naturalisés ainsi que diverses peaux d'Oiseaux et de Mammifères.

Le principal travail de préparation a été la naturalisation des Colibris et la confection des panoramas dont il est question au début de ce rapport.

Invertébrés. — Les vitrines contenant les Vers plathelminthes, les Nématodes et les Hirudinées ont été rénovées ; on y a introduit des explications et des tableaux représentant le cycle évolutif, les formes larvaires du Ver et leurs hôtes.

La série des vitrines et pupitres vitrés consacrés à l'anatomie des Mollusques et à la morphologie de la coquille a été aussi complètement renouvelée. Ces modèles précédemment exposés seuls sont maintenant accompagnés d'explications.

Arthropodes. — L'organisation de la collection des Lépidoptères suit son cours ; les spécimens très dispersés des *Arctiidae* ont été rassemblés et forment maintenant une collection qui a passé de 13 à 37 cadres. Le même travail a été effectué pour les familles des *Lasiocampidae*, *Cossidae*, *Aganaeidae* et *Aegeriidae*. On a intercalé les *Satyridae* du Brésil, les *Psychidae* et les *Hepialidae* du Katanga donnés par M. J. ROMIEUX. De nombreux Noctuides ont été intercalés par M. Ch. LACREUZE dans les collections régionales.

Le lot important des Orthoptères Acrydiinés orientaux et malgaches déterminés par M. le Dr K. GUNTHER a réintégré les cadres des Orthoptères qui ont subi de ce fait une augmentation importante de leur effectif.

Il en fut de même pour les Mutillides, hyménoptères déterminés par M. le Prof. Dr C. MICKEL (University of Minnesota, U. S. A.) et les Neuroptères du Congo belge.

M. J. SIMONET a consacré presque tout le temps qu'il a passé au Muséum, soit 220 heures, au reclassement d'après le Catalogue Junk de la famille des Carabides. 32 boîtes ont été entièrement recomposées, ce qui porte à 108 le nombre de cadres réorganisés sur 120 que compte la famille des Carabides.

Les vitrines du musée régional consacrées aux Insectes nuisibles aux arbres ont été enrichies de 7 préparations de grandes dimensions montrant des fragments d'un chêne habité par le grand Capricorne (*Cerambyx cerdo* L.), dans lesquels on voit l'insecte parfait, les larves de divers âges et de nombreuses galeries. Ces fragments provenaient d'un chêne malade abattu sur les terrains du Jardin botanique.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES
(non comprises les collections Jurine et Forel)
au 1^{er} janvier 1940

Ordre	Collection	Nombre des cadres		Total
		Dépôts	Doubles	
<i>Orthoptères</i>	538	93	80	711
<i>Hémiptères</i>	159	74	5	238
<i>Diptères</i>	60	107	6	173
<i>Neuroptères</i>	44	1	4	49
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	45	15	106
<i>Hyménoptères</i>	405	155	216	776
<i>Coléoptères</i>	1.277	388	20	1.685
<i>Lépidoptères</i>	1.205	199	288	1.692
<i>Collections exposées</i>	55	—	—	55
Totaux	3.789	1.062	634	5.485
Collection régionale				1.299
Total général des cadres				6.772

Paléontologie, Géologie, Minéralogie. — Divers lots de fossiles déterminés par MM. BOVIER, à Genève, et G. MAZENOT, de Lyon, ont été préparés et intercalés dans les collections de même que les Mollusques du Pliocène d'Hauterive (Drôme) donnés par M. F. BOURDIER, de Grenoble, déterminés par M. J. FAVRE ; d'autres fossiles ont été déterminés pour MM. le Prof. PARÉJAS à Istanbul, Dr W. STAUB à Berne, le Dr D. AUBERT, à Lausanne, pour l'Université de Grenoble, etc.

M. J. FAVRE a poursuivi l'étude faite sur la demande du Service des Eaux de la faune des réservoirs et des canalisations d'eau potable. La collection didactique de paléontologie exposée sur la galerie supérieure s'est augmentée cette année de pupitres vitrés renfermant les Merostomés, Arachnoïdes, Myriapodes, Insectes, et les Mollusques lamelibranches ; collections accompagnées comme les précédentes de nombreux dessins et de textes explicatifs.

La construction de 4 nouvelles vitrines placées au centre de la salle de géologie a permis le développement des collections didactiques de géologie générale commencées l'année dernière.

Un nouveau chapitre, celui des phénomènes d'érosion, a été composé à la suite des vitrines relatives à la tectonique. De nombreux échantillons, montrant la variété des effets de l'érosion, dont plusieurs ont été fournis par MM. les Prof. H. LAGOTALA et A. CHAIX, sont accompagnés de notes explicatives et de photographies.

M. M. MONNIER a terminé les deux grands profils géologiques à travers les Alpes d'après ARGAND. Réalisés avec l'aide de la Société auxiliaire du Muséum ils ont été encadrés et placés dans la dernière chapelle, côté nord de la salle.

Un profil représentant une coupe du Mont-Blanc au Jura passant par Genève a été construit suivant un profil inédit de M. le Prof. L.-W. COLLET d'après ses travaux et ceux de ses élèves. Ce profil a été placé dans la salle de géologie du Musée régional.

La collection dite « industrielle » destinée à montrer l'origine des métaux, leurs différents minerais, etc., a été transportée dans les nouvelles vitrines du centre de la salle. Elle a été complétée par un chapitre sur les phénomènes magmatiques et le volcanisme, en introduction à la formation des gisements.

Les météorites récemment acquises ont été placées dans la collection exposée des météorites, avec quelques photographies relatives à ces chutes.

A l'Exposition nationale de Zurich, une vitrine réservée à la minéralogie a permis au Muséum et à l'Institut de minéralogie de l'Université d'exposer une méthode de détermination chimique sur des minerais polis.

L'arrangement de cette vitrine a été préparé au Muséum avec un matériel en partie cédé par l'Université et dont nous resterons dépositaires ; il est actuellement exposé dans une des vitrines centrales.

Bibliothèque. — A côté des travaux courants de fichier, classement, prêts, nous avons eu la collaboration bénévole de M. le D^r E. THOMAS qui a entrepris la copie de fiches pour l'établissement du fichier géologique par matières.

Si notre bibliothèque a été augmentée par de nombreux dons, nos moyens ne nous ont permis que de rares achats.

Cours donnés en 1939

- M. P. REVILLIOD, directeur : Les Coqs et les Faisans sauvages.
M. J. CARL, sous-directeur : Eléments de beauté dans la série animale. — Introduction à une exposition de Papillons.
M. R. GALOPIN, assistant de géologie : Les volcans et les phénomènes volcaniques.
M. H. LAGOTALA, D^r ès Sc. : Le pétrole, origine, recherches, exploitation. — Indices en Suisse.
M. Aug. LOMBARD, D^r ès Sc. : Des Alpes au Jura. Les idées actuelles sur la formation de nos montagnes.

Dons et dépôts en 1939

1. Animaux, minéraux, livres, etc.

- M. R. BINDSCHEDLER, à Pully : 3 volumes, Le monde des Alpes par Tschudi, trad. O. Bourrit, 1^{re} éd., 1858, 1 Hermine, 1 Pinson.
M. Fr. BOURDIER, à Salles d'Angles, France : 1 collection de Mollusques du Pliocène d'Hauterive (Drôme)
M. le Prof. D^r A. CHAIX : 1 bloc de roche schisteuse de l'Oxfordien (Magland, Hte-Savoie).
M^{me} A. CHAIX : 1 exemplaire d'*Alectryona hastellata* Schloth. du Salève.
M. Henri CHARNAUX : Quelques oiseaux naturalisés, des environs de Genève ; 6 volumes d'ornithologie.
CLUB ALPIN SUISSE, Section genevoise : Quelques oiseaux des Alpes ; 1 échantillon de Stibine.
M. E. DUCHOSAL : 1 Perruche alexandre, *Palaeornis alexandri* L.
M. E. FAVRE, à Coppet : 1 Chouette effraye.

- D^r GERBER, à Berne : 1 photo relative à la découverte des cristaux de Quartz exposés dans le hall.
M. P. GEROUDET : 1 Chevalier guignette.
M. R. GIROUD, à La Chaux-de-Fonds : Echantillons polis et coupes de Gompholite miocène de La Chaux-de-Fonds
M. HERREN : 2 rostrés de Poisson-scie.
M. Th. HILLER : 1 échantillon de Vanadinite de Turquie.
M. H. JAQUEMOUD, à Bernex : 1 Héron bihoreau.
M. L. KROUTINSKY : 2 spécimens d'Amandine diamant, *Spermospiza guttata* Vieill.
M. A. KUNDIG : Fragments de bois d'Epicea attaqué par le Coléoptère longicorne *Callidium luridum* L.
M. Ch. LACREUZE : 1 bloc de Galène argentifère de Pennaroya (Espagne).
M. H. LARSEN : 2 crânes de Ragondin, *Myocastor coypus* Mol.
M^{me} A. LOMBARD : 1 Gros bec, *Coccothraustes coccothraustes* L.
M. A. LOMBARD : 1 collection de roches et fossiles de la région de Mieussy (Hte-Savoie).
M. P. MAUNOIR : 1 Pigeon ramier.
M. MEYLAN : 1 Goeland argenté.
M. MULLER VAN VOORST : 1 Chouette chevêche.
M^{me} André NAVILLE : 103 ouvrages scientifiques.
M. Fréd. NAVILLE : 26 volumes de revues scientifiques.
M. F. PAHUD : 1 Chouette effraye.
M. M. PEREZ : 1 crâne de Renard polaire, *Alopex lagopus* L.
M. M. PERRÉARD : 1 Muscardin, *Muscardinus avellanarius* L.
M. J.-L. PERROT : 1 Grive musicienne.
M. Ch. PONTET : 1 Chouette effraye.
M. Ph. PRIVAT : 1 collection d'œufs d'oiseaux.
M. J. REVILLIOD : 3 œufs de Cygne domestique.
M. R. REY : 1 Mouette rieuse.
M. A. RICHARD, à Neuchâtel : 4 ouvrages scientifiques.
M. le Prof. D^r V. RONCHETTI, à Milan : 1 spécimen de *Cychnus cylindricollis* Pini.
M. J. ROSATI : 1 Buse ordinaire.
M. G. SCHNEIDER, à Bâle : 1 série de peaux d'oiseaux.
M. J. SIMONET : 1 Crécerelle, *Cerchneis tinnunculus* L.
M. le D^r W. STAUB, à Berne : 1 carte géologique de la Suisse.
M. J. VIEUX : 1 Epervier.
MM. ZIVI & C^{ie} : 1 Requin humain, *Centrina salviani* Ris.

2. Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

MM. Prof. D^r Ch. BAYER, Leiden ; Bibliothèque nationale suisse, Berne ; Bibliothèque publique, Genève ; Ministerio de Agricultura, Buenos-Aires ; Prof. Sixten BOCK, Stockholm ; Soc. de Amigos de Ciencias naturales Kraglievich-Fontana, Nueva Palmina, Uruguay ; D^r Fernando BOURQUIN, Buenos-Aires ; D^r Bruno FINZI, Trieste ; Université, Istanbul ; D^r W. KLEMME, Vienne ; Instituto politecnico nacional, Mexico ; Prof. D^r C.-E. MICKEL, St-Paul, Minn. U. S. A. ; D^r A. MONARD, La Chaux-de-Fonds ; Musée de Bâle ; Institut des Parcs nationaux du Congo belge, Bruxelles ; Colombo Museum, Colombo ; Museo nacional, Costa-Rica ; Musée d'Histoire naturelle, Fribourg ; Musée et Jardin botanique, Lausanne ; Rijksmuseum, Leiden ; Städtische Museen und Stadtbibliothek, Olten ; Bureau of Mines, Ottawa ; South african Museum, Pretoria ; Royal zoological Soc. of New South Wales, Sidney ; Australian Museum, Sidney ; Museum der Stadt, Solothurn ; Academia sinica, Nanking ; D^r P. NICOU, Commission d'études géologiques du Bassin lorrain, Paris ; D^r A. NOBRE, Foz de Douro-Porto, Portugal ; D^r A.-L. PÉRIER ; Prof D^r M. Roch ; D^r O. SCHUBART, Rio de Janeiro ; D^r C. TEIXEIRA, Porto, Portugal ; Dr. D.-A.-A. WELCH, New-York.

Achats

Oiseaux naturalisés et en peaux, dont 1 Faisan argenté ; Collection de Singes et de Chiroptères de la Guinée portugaise (Mission scientifique D^r A. MONARD) ; Peau et squelette de Morse du Groenland ; Collection de roches des environs de Zermatt ; Une Géode d'améthyste ; diverses météorites et modèles de cristaux.

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le D^r Prof. B. P. G. HOCHREUTINER

I. Conservatoire botanique

Généralités. — Comme nous l'avons fait prévoir dans notre précédent rapport, nous avons participé à l'Exposition nationale de Zurich. Un stand très vaste nous avait été réservé ; nous y avons fait figurer le grand tableau représentant un arbre généalogique du règne végétal, exposé

déjà à Paris, et un exemplaire de toutes nos publications, c'est-à-dire les 21 volumes de l'*Annuaire*, les 7 volumes de *Candollea*, 3 fascicules de *Boissiera*, nos *Catalogues de graines* et nos *comptes rendus annuels*.

Nous avons aussi fait distribuer au public en mille exemplaires une feuille où étaient exposés un historique abrégé de l'institution, une notice sur son importance scientifique et les conditions dans lesquelles étudiants et botanistes étrangers y sont reçus. La moitié de ces notices était en allemand, l'autre moitié en français. Un grand nombre de visiteurs en ont emporté des spécimens, de sorte qu'à la fin de l'exposition, la réserve était presque épuisée.

Comme nous l'avons déjà dit aussi dans notre dernier rapport, un de nos étudiants, M. Dansereau, de Montréal, a fait sous notre direction une thèse de doctorat sur la systématique des Cistes. A cette occasion, il a naturellement remis en ordre nos collections de ce genre, ainsi que celles de l'Herbier Boissier.

Au mois de septembre la guerre a éclaté et, dès ce moment, les difficultés commencèrent pour nous : mobilisation de personnel, restriction dans l'aide que nous apportait depuis plusieurs années l'Office du chômage. Enfin, difficultés énormes pour les échanges avec la plupart des pays.

Personnel. — M^{me} Tiercy a pris sa retraite dès le 1^{er} janvier.

L'Office du chômage nous a continué son appui. Il nous a envoyé successivement 14 personnes qui ont effectué, par périodes de 2 mois en moyenne, 686 journées de travail. En outre, le Bureau d'entr'aide technique a pu mettre à notre disposition 4 personnes qui ont effectué en tout 218 journées, soit au total 904 journées.

(A l'Herbier Boissier, nous avons employé 6 personnes, dont 2 au titre académique et 4 au régime de l'Office du chômage. Elles ont effectué en tout 384 journées de travail).

Travaux. — Toutes les collections reçues ont été fixées et en outre, les familles, des Verbenacées aux Plantaginacées — soit 34 armoires —, ont été revisées et on a fixé ce qui ne l'était pas encore. De plus, les Fagacées — en totalité — et les Moracées — en partie — de l'Herbier de Candolle ont été fixées. Inutile de dire qu'un tel résultat n'a pu être obtenu que grâce à l'aide des chômeuses dont 6 — se succédant tous les 2 mois — ont collaboré à ce travail.

Quant à l'organisation de l'Herbier général, elle a progressé favorablement, grâce — là aussi — à la collaboration de chômeurs et de chômeuses dont une dizaine avaient l'instruction nécessaire pour ce travail. Il en résulte qu'à part un petit reliquat qui fut élaboré en janvier 1940, la totalité du 2^{me} étage, c'est-à-dire la moitié de l'Herbier général, est maintenant rangée par ordre alphabétique des genres et dans beaucoup de genres par ordre alphabétique des espèces, de sorte que l'intercalation des arrivages peut se faire directement sans que des stocks non classés s'accumulent à la fin de chaque famille, comme ce fut le cas jusqu'ici.

L'activité individuelle des assistants peut se résumer comme suit :

M. BAEHNI a procédé à la répartition des arrivages par familles. Avec l'aide de M. Weibel et dans les familles du second étage, il a intercalé ces arrivages par genres et partiellement par espèces. Avec l'aide de chômeurs, il a également continué le classement alphabétique, mentionné d'autre part. Il a préparé les doubles pour les échanges ; il a répondu à quelques demandes de prêt et suivi le travail de fixation de M^{lle} Margot et des chômeuses qui ont collaboré avec elle. Il a inséré les gros fruits dans la collection du Musée et il a fait des photographies et des dessins de types pour des musées et des savants étrangers. Au début de l'année, il a séjourné (ses vacances comprises) un mois à Paris pour comparer nos matériaux de Sapotacées avec ceux du Muséum de Paris.

M. BECHERER a classé dans l'Herbier général les familles des Cypéracées aux Bromeliacées, soit 8 armoires et demie. Il a préparé le travail de M^{me} Grandjean lorsqu'elle a fixé les Fagacées et les Moracées. Comme chaque année, il a révisé les catalogues de libraires pour les achats, répondu à quelques demandes de prêt et intercalé partiellement les addenda dans les familles déjà rangées par lui au premier étage.

M. WEIBEL, avec l'aide de collaborateurs, a établi pour l'Herbier Hassler un catalogue numérique, permettant de déterminer immédiatement les nombreuses séries de doubles léguées par ce botaniste au Conservatoire, séries devant servir de monnaie d'échange pour acquérir de nouvelles

collections. On se rendra compte de l'étendue de ce travail, si nous disons que l'Herbier Hassler dépasse les 12.000 numéros et que nous avons pu établir 12 séries parallèles de ces numéros.

De plus, M. Weibel a mis en ordre dans l'Herbier général, partiellement, les familles des Myrtacées aux Oenothéracées et des Gentianacées aux Apocynacées, ce qui représente environ 10 armoires, et il a intercalé les arrivages se rapportant à toutes les familles logées au second étage. Enfin, depuis la mobilisation de M. Baehni, il a été chargé de la surveillance des chômeurs qui ont classé les familles des Apocynacées aux Borriginacées, soit environ 13 armoires.

(M. BEAUVERD ¹, avec l'aide de diverses collaboratrices, a remis en ordre les familles suivantes : des Najadacées aux Juncaginacées, les Magnoliacées, les Mélastomatacées déterminées par Cogniaux, les Hydrophyllacées et Convolvulacées, puis des Turneracées aux Passifloracées, enfin les Oenothéracées et Borriginacées. En outre, les Hépathiques de Stephani ont été rangées alphabétiquement.

A lui seul, il a rangé aussi les Burmanniacées et les Cupressacées et il a fait l'étude complète des plantes de Grèce récoltées par le prof. Humbert, de Paris, et par M^{lle} Topali. Tous les prêts en retour ont été remis en place.)

Conférences. — La direction du Conservatoire botanique a contribué à l'organisation des conférences publiques des musées de la Ville.

Le 10 janvier, M. A. Guillaumin, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a parlé de la Flore de la Nouvelle Calédonie. Le 15 avril, M. Hochreutiner a fait une conférence avec démonstrations au Musée botanique et dans les serres du jardin sur les meilleurs fruits et les produits végétaux tropicaux. Le 25 avril, M. le D^r G. Beauverd a parlé de nouveau sur les voies d'immigration des plantes méditerranéennes et pontiques en Valais. Le 30 avril, une excursion d'une journée en autocar au Valais, à la forêt de Finges et à l'Ilgraben, a servi de démonstration à la conférence précitée. Cette excursion botanico-géologique était dirigée par MM. Hochreutiner, Beauverd et le D^r J. Favre, géologue du Musée d'histoire naturelle. Le 9 mai, M. le D^r Ch. Baehni a continué ses conférences sur les parcs genevois, en parlant des arbres de la Villa Moynier et de la Perle du Lac et, le 14 mai, il a fait une démonstration sur place. Le 3 juin, nouvelle excursion botanico-géologique en autocar à la Plaine des Rocailles, sous la direction des mêmes chefs de course et le 18 juin, excursion botanique, sous la direction de MM. Hochreutiner et Beauverd, aux palmiers du lac du Bourget et à la Chambotte. Cette dernière herborisation, qui eut lieu par un temps splendide, réunit plus de 80 participants et fut l'occasion pour M. et M^{me} Bocqueraz, propriétaires du château de St. Gilles, d'offrir une réception très aimable aux botanicophiles genevois. Qu'ils agrément ici tous nos remerciements.

Acquisitions. — Nos ressources financières tendant toujours à diminuer, c'est par des échanges que nous nous sommes efforcé de maintenir nos acquisitions au niveau des années précédentes. Nous pouvons indiquer les entrées suivantes (achats, échanges et dons) :

<i>Europe :</i>	Nos
BECHERER, A., Polystichum d'Europe	10
Berliner botanischer Tauschverein, plantes diverses	100
HELLMAYR, C. A., Orchidée de Zinal	1
Plantes de Tchécoslovaquie (Praha-Troja), div. collecteurs	200
Plants from Great Britain and Cyprus (Kew)	125
RECHINGER, K. H., Plantes de Grèce (Iter Graecum III)	199
ROTHMALER, W., Plantes du Portugal (Estramadur, Lusitania)	200
WALTER-CALLÉ, Pteridophyta exsiccata, fasc. 1 et 2	173
(BEAUVERD, Plantes critiques du Lötschental	98)
(HUMBERT, H. et TOPALI, S., Plantes de Macédoine grecque	519)
 <i>Asie :</i>	
Berliner botanischer Tauschverein, plantes diverses	50
DINSMORE, Plantes de Syrie	134
Schedæ ad Floram exsicc. Palestinae Cent. IV [Jerusalem]	100
STEWART & CHEO, Plantes du Japon	62
(HERZOG, Hépatiques nouvelles de Chine	5)

¹ Rappelons que nous mettons entre parenthèses tout ce qui se rapporte à l'Herbier Boissier.

<i>Afrique :</i>	Nos
ADAMSON, R. S., Atriplex from the Cape Peninsula	6
MCAFEE, Phanérogames de l'Afrique du Sud (Eastern Prov.)	221
» Mousses » » » » » »	28
MAIRE, Plantes d'Algérie	219
SCHLIEBEN, Plantes du Tanganyika	120
(PALÉZIEUX, Ph. DE, Phanérogames exotiques divers	158)
 <i>Amérique du Nord :</i>	
CLOKEY, J. W., Plants from Clark C., Nevada	26
Field Museum, Photos de types de Jussiaea	56
LOOF, E. H., Plants from Kodiak Island, Alaska	260
Plantæ exsiccatae Grayanæ, cent. IX	100
TOPPING, D. L., Plants from New York and Massachusset	15
(Farlow Herbarium, Harvard, Champignons divers	12)
(Université de Toronto, Champignons divers	112)
 <i>Amérique centrale et du Sud :</i>	
HINTON, G., Plantes du Mexique	679
KUHLMANN, Plantes de Rio de Janeiro	40
MEXIA, YNES, Plants of South America [Brésil]	388
PÉREZ MOREAU et CASTELLANOS, Plantes de l'Amérique du sud	285
PITTIER, H., Plantes de l'Uruguay	303
TESSMANN, G., Plantes de Parana, Brésil	115
WYND, F. L., Plantes du Mexique	65
YUNCKER, T. G. et autres, Plantes de la République de Honduras	703
 <i>Océanie :</i>	
CLEMENS, M. S., Plants from New Guinea	5
DEGENER, O., Plantes des Philippines, Borneo, etc.	218
SMITH, A. C., Phanerogams from British Guiana	1117
» » Cryptogams » » »	83
TRELEASE, Piper retrofractum Vahl de la Martinique	1
(THÉRIOT, J., Mousses et Hépathiques de Nouvelle Calédonie	32)
 <i>Divers :</i>	
GROUT, A. J., Musci Perfecti nos 326-375	50
PATRICK, RUTH, Diatomées diverses	25

6.482 spécimens ont donc été intercalés au Conservatoire, dont 2.915 sont dus à des échanges et 417 à des dons. (En outre, 936 échantillons ont été acquis par l'Herbier Boissier.) On comprendra que la grande différence entre ces chiffres et ceux de l'année passée doit être attribuée à la situation troublée actuelle. Nous remercions ici tous ceux qui ont fait des dons.

Bibliothèque. — Pour abréger notre rapport, nous rappellerons seulement que nous recevons 343 périodiques et que 73 livres et 368 brochures ont été intercalées. Parmi celles-ci, 197 tirés à part avaient été envoyés à M. Hochreutiner, qui en a fait don à l'Institution. (Herbier Boissier : 16 livres et brochures et 32 périodiques. En outre, il faut signaler que le nouveau catalogue sur fiches a progressé : deux chômeurs y ont consacré environ 278 jours de travail).

Visiteurs. — Sont recensés seulement ceux qui sont venus travailler dans les herbiers et à la bibliothèque.

83 personnes appartenant à 12 nationalités différentes ont fait 515 séances de travail. (Herbier Boissier : 165 personnes de 13 pays différents ont fait 441 visites).

A mentionner aussi les visites au Conservatoire et au jardin botaniques de l'Ecole d'horticulture, des étudiants du cours de botanique systématique, des étudiants en pharmacie, des cours de vacances de l'Université, de l'Ecole Dumuid, etc.

Prêts et renseignements. — Nous avons répondu à 66 demandes de prêt, sans compter les nombreuses demandes de renseignements adressées au personnel par des visiteurs (Herbier Boissier : 13 demandes).

Publications. — Pendant le cours de cette année, deux fascicules de *Boissiera* ont été publiés : le fasc. III, contenant 4 articles, tirés à part de divers périodiques et mentionnés dans la liste générale, à savoir, l'article du D^r B. Bord et 3 articles de M. Hochreutiner. Le fasc. IV contenait 2 articles de M. Dansereau.

Enumérons maintenant les travaux exécutés à l'aide des matériaux de nos herbiers ou pour lesquels notre bibliothèque ou nos collections ont été mises à contribution :

- BABCOCK, E. B. & STEBBINS, G. L. Jr. — The American species of *Crepis*. (Carnegie Institution of Washington Publ. n° 504, p. 1-198, 1938).
- BAEHNI, Charles. — Les bases de la classification des Sapotacées. (Actes Soc. Helv. Sc. Nat., Coire 1938, p. 178, 1939).
- Idem.* — La classification des Sapotacées. (Chronica botanica V, n° 2/3, p. 170, 1939.)
- Idem.* — *Roupala spicata*, espèce nouvelle de Proteacée, in Macbride Fl. Peru. (Field Museum Publ., Bot. ser. XIII, pt. II, 2, p. 375, 1937.)
- BAEHNI, Charles et DANSEREAU, Pierre. — *Polygonanthus*, genre de Saxifragacées. (Bull. Soc. Bot. France 86, p. 183-186, 1939).
- Idem.* — La position systématique du genre *Polygonanthus*. (Bull. Soc. bot. suisse 49, p. 415-416, 1939).
- BECHERER, A. — Beiträge zur Flora des Simplon-Südfusses. (Verhandl. d. Naturforsch. Gesellsch. Basel 50, p. 1-31, 1939).
- Idem.* — Im ennetbergischen Wallis. (Schweiz. Zeitschrift f. Forstwesen, 90, p. 62-65, 1939).
- Idem.* — Note sur deux *Carex*. (Candollea 8, p. 12-15, 1939).
- Idem.* — Ueber die Flora von Gondo und des Zwischenbergentals. (Ber. Schweiz. Bot. Gesellsch. 49, p. 410, 1939).
- BORD, Benjamin. — L'exposition des botanistes genevois. (Boissiera III, 1939) (tiré à part d'Aesculape).
- BRITTON, C. E. — *Melampyrum pratense* L. Recent determinations and views of Dr. G. Beauverd (Journ. of Botany 77, n° 915, p. 81-86, 1939).
- DANSEREAU, P.-M. — Monographie du genre *Cistus* L. (Boissiera IV, p. 1-90, 1939). (Thèse de doctorat).
- Idem.* — *Pyrostegia venusta* (Ker-Gawl.) Miers. (Revue Hort. Paris, N. S., t. 26, p. 432-433 et 443, 1939).. (Boissiera IV).
- EPLING, Carl. — Las Labiadas de la Argentina, Paraguay y Uruguay. (Revista del Museo de La Plata, N.S. II, Secc. Bot., p. 89-178, 1938).
- Idem.* — Las Labiadas del Noroeste de la Argentina. (Lilloa IV, p. 389-446, 1939).
- Idem.* — Notes on the Scutellariae of Eastern North America. I. (Amer. Journ. of Botany 26, p. 17-24, 1939)
- ERICHSEN, C. F. E. — 4. Beitrag zur Kenntnis der Flechtenflora Schleswig-Holsteins und des Gebiets der Unterelbe. (Annales Mycologici 37, p. 61-87, 1939).
- ERNST-SCHWARZENBACH, M. — Zur Kenntnis des sexuellen Dimorphismus der Laubmoose. (Habilitationsschrift Phil. Fak. Univ. Zürich; Archiv der Julius Klaus-Stiftung f. Vererbungsforschung 14, p. 361-474, 1939).
- FAVRE, J. — Les champignons collybioides des cônes des essences résineuses. (Schweiz. Zeitschr. f. Pilzkunde n° 10, p. 162-178, 1939).
- FERNALD, M. L. — *Hibiscus palustris* L., forma *oculiroseus* (Britton) comb. nov. (Rhodora 41, p. 112, 1939).
- FOGGIE, A. — A note on *Genista fasselata* Decne. (Notes R. bot. Garden Edinburgh 99, p. 275-277, 1937).
- FRIES, Rob. E. — Revision der Arten einiger Annonaceen-Gattungen. V. (Acta Horti Bergiani 12, p. 289-577, pl. 1-40, 1939).
- GOUTALAND, J.-P. — Remarques sur le polymorphisme du *Pedicularis verticillata*. (Bull. Soc. Murith. 56, p. 56-63, 1938-39).
- GREENMAN, J. H. — Studies of S. American Senecios. II. Annals Miss. Bot. Garden 25, p. 795-822, 1938).
- GUILLAUMIN, A. — Les jardins botaniques de la Métropole et des Colonies. (Revue Scientifique, nos 6-7, p. 407-412, 1939).
- HAGÈNE, Philippe. — Note sur une plante peu connue : *Hypericum heterophyllum* Vent. (Bull. scient. Bourgogne 8, p. 123-128, 1939).
- HOCHREUTINER, B.-P.-G. — Les collections d'Edmond Boissier et l'Herbier Boissier. (Arch. Sc. phys. et nat. 5^e pér., 20, p. 225-230, 1938, et Boissiera III, 1939).
- Idem.* — A la mémoire de Carl Schröter. (Journal de Genève du 11 février 1939).
- Idem.* — Observations et propositions soumises à la Commission internat. de la Nomenclature au Congrès de botanique projeté à Stockholm en 1940. (Genève, 3 p. in-folio, 1939).
- Idem.* — A propos du travail de M. Roberty sur l'origine et les migrations des Cotonniers cultivés. (Revue de Bot. Appl. n° 209, p. 46-49, 1939).

- HUBER-MORATH, A. — Novitiae Florae Anatolicae. (Fedde Repert. 46, p. 134-138, 1939).
Idem. — Uber orientalische Verbascum und Celsia-Arten. (Fedde Repert. 46, p. 169-184, 1939).
KOSTERMANS, A. J. G. H. — Enumeratio Lauracearum Madagascariensium et ex Insulis Mascarenis. (Humbert, Notulæ Systematicæ 8, p. 67-128, 1939).
Idem. — Las Lauraceas chilenas (Revista Universitaria 24, p. 201-232, 1939).
KRUKOFF, B. A. — The American species of Erythrina. (Brittonia 3, p. 205-337, 1939).
KUNZ, H. — Ueber Knautia brachytricha Briq., K. transalpina (Christ) Briq. u. K. velutina Briq. (Ber. Schweiz. Bot. Ges. 49, p. 148-156, 1939).
MEYER, Kurt. — Sur la formation du fil de soie à partir du contenu liquide de la glande (Helvetica chimica Acta 22, p. 22-30, 1939).
MOLDENKE, H. N. — A monograph of the genus Amasonia. (Fedde Repert. 46, p. 193-228, 1939).
ROTHMALER, W. — Sobre algunas Rosaceas sudamericanas. I. (Darwiniana 3, p. 429-437, 1939).
Idem. — Systematische Vorarbeiten zu einer Monographie der Gattung Alchemilla (L.) Scop. (Fedde Repert. 46, p. 122-132, 1939).

II. Jardin botanique

Personnel. — A partir du 1^{er} août, un jardinier, M. Henri Eperon, a pris sa retraite après 32 ans de service. Il a été remplacé par M. Marc Berney, ancien élève de l'Ecole d'horticulture de Genève.

Au début de septembre, tous nos ouvriers jardiniers ont été mobilisés, mais on nous en a rendu peu à peu 2 ou 3 et depuis le 27 novembre nous avons eu des supplémentaires pour les remplacer.

A partir du 3 avril et jusqu'au 29 décembre, l'Office du chômage a mis à notre disposition des chômeurs. Nous les avons employés en nombre variable, de 3 à 9 pour les terrassements et, en plus grand nombre encore en automne, pour les transplantations rendues très difficiles par les pluies persistantes des mois d'octobre et novembre. Ces chômeurs ont fait, en tout, 1.027 journées de travail auxquelles on pourrait ajouter les 904 faites par ceux du Conservatoire. Total : 1.931 journées. (Pour être complet, enfin, il faut ajouter aussi les 384 journées faites à l'Herbier Boissier). Rappelons que cette collaboration a été fructueuse, parce que le personnel fixe a toujours dirigé bénévolement les travaux de ces chômeurs.

Travaux extraordinaires. — Nous avons continué la transplantation de notre collection d'arbustes. Plus des trois quarts sont maintenant en place. L'espace laissé vide le long de la route de Lausanne a été remis en état et des plates-bandes y ont été établies pour une décoration de roses.

Le 23 août, une véritable trombe d'eau mêlée de grêle s'est abattue sur le jardin et y a causé de nombreux dégâts. Ce fut l'occasion, avec l'aide des chômeurs, de réorganiser notre drainage et de construire 5 « sacs » d'égout.

Le Service des bâtiments a fait repeindre les stores des serres, dont nous avons renouvelé les cordes.

Travaux ordinaires. — L'un des chômeurs mis à notre disposition étant un spécialiste, nous lui avons confié la peinture des étiquettes en celluloïd mentionnées dans notre rapport de 1938 et destinées au jardin et aux serres. Les petites plaquettes donnant des renseignements sur les plantes utiles sont fort appréciées du public. C'est pourquoi nous avons développé ce procédé.

On a abattu quelques arbres et on en a transplanté d'autres près de la voie des C.F.F.

Les cultures d'expérience ont été continuées et d'autres ont débuté : Pour MM. Lendner et Vuarambon nous cultivons des *Bunium*, pour le prof. Mirimanoff des *Solanum tuberosum* (pommes de terre) en vue d'essais d'hybridation ; le même a fait aussi des études sur des plantes atteintes de mosaïque et sur des *Lithops*. Pour les laboratoires Sauter, on a cultivé des *Atropa*, *Artemisia* et *Teucrium* et on a fourni des graines et des plantes médicinales.

Nous avons remis à M. Revilliod de nombreux documents pour l'élaboration de ses dioramas consacrés aux colibris.

M. Weibel a fait des essais de cultures de tomates dans l'eau.

Acquisitions et dons. — Outre les graines échangées, nous avons reçu des plantes et des graines de MM. Baehni, Beauverd, Becherer, M^{me} Delétra, M. Hochreutiner, M^{me} Hudry, MM. Larderaz, Lendner, M^{lle} Topali et MM. Weber, Weibel et Zimmermann. A tous ces généreux donateurs un cordial merci.

Visites. — Le jardin continue à être très fréquenté et les serres surtout reçoivent de nombreuses visites. Toutefois, on peut mentionner spécialement, outre les visites au Conservatoire, celles de la Société d'horticulture de Genève (environ 200 participants) et celle de la Société des amis des plantes d'Oyonnaz (environ 150 participants).

Prestations. — Comme les années précédentes, nous avons fourni des matériaux abondants à l'Université, au Collège, à l'École d'horticulture, à l'École des Beaux-Arts et au Laboratoire de pharmacognosie. Comme chaque année aussi, nous avons collaboré à la décoration de l'École ménagère, pour la distribution des prix.

Pendant le transfert de notre collection d'arbustes, nous avons pu séparer un grand nombre de doubles (une centaine) que nous avons remis à l'Université de Fribourg qui organise un jardin botanique.

Nous avons continué nos échanges avec d'autres jardins; nous avons expédié de ce chef 6.507 sachets de graines et nous en avons reçu 2.035.

Enfin, notre service de contrôle des graines a effectué des essais de germination sur 672 échantillons de fleurs et de légumes qui lui ont été remis dans ce but.

CHAPITRE X

PRIX UNIVERSITAIRES

A) *Fondation Disdier.* — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,—, à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie, pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

B) *Fondation Amiel.* — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure STOEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,— capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,—, à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} Stoehlin-Amiel, en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal en date du 8 mai 1885.

CHAPITRE XI

FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND

**Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier
et ateliers de la Maison du Faubourg**

Le Conseil administratif a approuvé, le 24 janvier 1939, le règlement général des bourses d'études et concessions d'ateliers pour l'encouragement des arts et des industries d'art (Fondations Lissignol, Chevalier, Galland).

Le 11 juillet, il a constitué les commissions chargées d'examiner les envois aux concours Lissignol-Chevalier et bourse Galland, pour 1939. Pour la seconde bourse, le Conseil a décidé de la réserver à la publicité, soit l'affiche artistique.

Conformément à la proposition du jury de la Bourse Galland, il a décidé de ne pas attribuer de bourses en 1939, les envois des candidats étant nettement insuffisants.

Le Conseil a approuvé les propositions de la commission du concours des fondations Lissignol et Chevalier et a décidé d'accorder une bourse, en 1940, aux candidats suivants :

Bourses de 3^{me} année. — M. Edouard ARTHUR, Genevois, et M^{lle} Nelly EPPENBERGER, Saint-Galloise, peintres.

Bourses de 2^{me} année. — MM. Raymond REVERDIN, Genevois, sculpteur, et Marc-Georges LAMBERCIER, Neuchâtelois, peintre.

Bourses de 1^{re} année. — M. Jean-Daniel GUERRY, Vaudois, sculpteur, et M^{lle} Georgine DUPONT, Genevoise, peintre.

Les ateliers d'artistes ont été concédés, pour l'année 1940, à :

1^{re} année. — M. Charles KISSLING, Genevois, peintre (*à bien-plaire*).

2^{me} année. — M^{lle} Violette SAUTER, Genevoise, peintre sur émail, et M. Georges THOMAS, Genevois, peintre (*ce dernier à bien-plaire*).

3^{me} année. — M^{me} Violette GOERING-TROLLIET, Française, peintre et sculpteur (*à bien-plaire*).

4^{me} année. — M. Jean-Pierre JAKUES, Vaudois, peintre, et Jacques-Henri RHYN, Bernois, peintre (*à bien-plaire*).

CHAPITRE XII

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Le rapport administratif du Conseil d'Etat traite des questions relatives à l'enseignement et au corps enseignant.

Le chapitre XVIII du présent volume mentionne tout ce qui à rapport aux bâtiments scolaires (entretien, réparations) dont la Ville à la charge ; le Service social, chapitre III, donne des renseignements sur les œuvres scolaires.

Les fêtes des écoles enfantines et primaires ont eu lieu les jeudi 29 juin et dimanche 2 juillet, conformément aux programmes habituels, avec cette différence cependant que le défilé des élèves des écoles primaires de la Cité et de Plainpalais devant les autorités, a eu lieu sur la place Neuve et non sur la plaine de Plainpalais.

Ce dimanche matin, une mission scolaire égyptienne qui se trouvait à ce moment à Genève, a assisté aux cérémonies de distribution des prix au Victoria-Hall.

M. le vice-président UHLER, délégué aux écoles, a procédé le 21 août à la visite des colonies de vacances ; l'état sanitaire des enfants a été bon, malgré le temps pluvieux.

De même que les années précédentes, la Ville a décidé de prendre à sa charge le tiers des frais de la collation offerte à 16 heures aux enfants fréquentant les classes gardiennes des écoles primaires de la commune, du 30 octobre 1939 au 16 mars 1940.

Le Conseil administratif, après entente avec le Département de l'instruction publique, a présenté à l'approbation du Conseil municipal, le 28 novembre, une proposition pour la modification de la convention intervenue entre le Conseil d'Etat et le Conseil administratif, approuvée par le Conseil municipal le 31 mars 1931, au sujet de la cession à l'Etat d'établissements spéciaux d'instruction publique.

Aux termes de l'accord intervenu avec l'autorité cantonale, la Ville cède à l'Etat l'école mixte de la rue de Berne, en lieu et place de l'école de la rue Necker qui est restée, en fait, affectée à l'enseignement primaire.

Depuis plusieurs années, il était question de transférer le Musée d'ethnographie installé dans la villa Plantamour au Parc Mon-Repos, dans des locaux plus vastes et mieux aménagés pour cette destination. Finalement, le choix s'est porté sur l'école du boulevard Carl Vogt dont les classes précédemment affectées à l'enseignement primaire, soit le rez-de-chaussée et une aile du bâtiment au premier étage, ont été aménagés pour recevoir les collections de ce musée.

Le Conseil administratif a concédé à titre gratuit à l'Etat de Genève, une partie des locaux du premier étage, soit la partie centrale et la partie ouest de ce bâtiment, pour y installer le laboratoire d'anthropologie. Une convention a été passée, le 21 avril, avec le Conseil d'Etat pour régler les conditions d'occupation de ces locaux dans cet édifice municipal.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1939

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
	Croquettes	3	45	41	25	51	10	86
	Terreaux	3	34	49	17	57	9	83
	Môle	6	87	91	37	109	32	178
	Maison des petits	3	38	33	21	32	18	71
	Saint-Antoine	6	72	76	72	63	13	148
		21	276	290	172	312	82	566
<i>Plainpalais :</i>								
	Roseaie	4	65	54	39	58	22	119
	Cluse	3	43	37	17	52	11	80
	Hugo de Senger	5	56	68	35	68	21	124
	Carl Vogt	5	70	51	34	73	14	121
	Coulouvrenière	4	46	59	30	58	17	105
		21	280	269	155	309	85	549
	A reporter	42	556	559	327	621	167	1115

Report	42	556	559	327	621	167	1115
<i>Eaux-Vives :</i>							
Montchoisy	3	44	44	23	48	17	88
Rue des Eaux-Vives	2	30	34	23	32	9	64
Villereuse	4	55	51	45	49	12	106
	9	129	129	91	129	38	258
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Saint-Jean	3	50	50	27	64	9	100
Charmilles	1	16	17	10	21	2	33
Geisendorf	1	16	17	14	15	4	33
Vieusseux	2	16	22	13	23	2	38
Crêts	1	13	15	9	16	3	28
Asters	5	58	77	43	75	17	135
	13	169	198	116	214	37	367
Aire (enfants domiciliés sur la Ville)	1	11	17	10	14	4	28
Totaux	65	865	903	544	978	246	1.768

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1939

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Cropettes		13	169	205	94	233	47	374
Rue Necker		6	—	119	33	63	23	119
James Fazy		15	433	—	90	274	69	433
Rue de Berne		9	—	264	73	152	39	264
Rue de Neuchâtel		8	228	7	59	134	42	235
Grutli		9	—	265	73	148	44	265
Malagnou		14	309	87	182	155	59	396
Casemates		7	—	224	107	88	29	224
Ecoles de plein air des Bougeries		3	28	41	28	34	7	69
		84	1.167	1.212	739	1.281	359	2.379
<i>Plainpalais :</i>								
Roseraie		17	209	297	171	246	89	506
Cluse		4	98	23	48	53	20	121
Hugo de Senger		13	208	162	123	178	69	370
Mail		17	234	255	168	248	73	489
Coulouvrenière		3	53	43	19	63	14	96
		54	802	780	529	788	265	1.582
A reporter		138	1.969	1.992	1.268	2.069	624	3.961

Report . . .	138	1.969	1.992	1.268	2.069	624	3.961
<i>Eaux-Vives :</i>							
Rue des Eaux-Vives . . .	14	248	170	159	180	79	418
31-Décembre	14	204	221	172	187	66	425
	28	452	391	331	367	145	843
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Saint-Jean	14	183	214	120	229	48	397
Charmilles	5	74	53	44	75	8	127
Geisendorf	4	77	34	48	52	11	111
Vieuses	1	10	15	13	11	1	25
Crêts	6	89	84	73	82	18	173
Servette	6	—	186	71	98	17	186
Asters	7	210	10	59	142	19	220
Sécheron	6	100	101	66	95	40	201
Aïre (enfants domiciliés sur la Ville)	1	10	7	4	10	3	17
	50	753	704	498	794	165	1.457
<i>Etablissements spéciaux :</i>							
Classes spéciales	15	82	148	48	155	27	230
Maison des Charmilles . .	3	2	35	11	23	3	37
Ecole-jardin des Bougeries	3	—	38	13	20	5	38
Home des enfants sourds .	3	13	16	7	15	7	29
Foyer de la Forêt.	1	8	17	12	9	4	25
	25	105	254	91	222	46	359
Totaux	241	3.279	3.341	2.188	3.452	980	6.620

CHAPITRE XIII

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de Service : M. Eric BOIS

Personnel. — Le personnel du Service des promenades comprenait, au 31 décembre 1938 :

Chef de Service 1 ; Jardinier chef 1 ; Commis de 1^{re} classe 1 ; Jardiniers réguliers (dont 9 piqueurs) 60 ; Jardinier surnuméraire 1 ; Menuisier 1 ; Mécanicien 1. Total 66.

Il comptait, au 31 décembre 1939 : Chef de Service 1 ; Jardinier chef 1 ; Commis de 1^{re} classe 1 ; Jardiniers réguliers (dont 9 piqueurs) 59 ; Jardiniers surnuméraires 3 ; Menuisier 1 ; Mécanicien 1. Total 67.

M. Emile Chouet, commis de 1^{re} classe, depuis 29 ans au bureau du Service des promenades, est décédé subitement le 13 janvier, nous privant ainsi de ses bons services et de sa longue expérience. Il a été remplacé le 1^{er} avril par M. Armand Auberson.

Le 1^{er} avril, le jardinier G. Fivaz est décédé après quatre mois de maladie et cinq années de service.

Notre effectif de jardiniers n'est plus suffisant pour entretenir aussi parfaitement que nous le désirerions le domaine des parcs, squares, quais et avenues de la Ville de Genève. Malheureusement, l'augmentation projetée pour fin 1939 n'a pas été possible par suite de la guerre.

Nous divisons ce rapport en deux parties : du 1^{er} janvier au 31 août et du 1^{er} septembre au 31 décembre, période de guerre.

PREMIÈRE PARTIE

L'activité du Service des promenades a été considérable et de nombreuses améliorations et transformations ont été apportées dans tous nos parcs, squares et quais. Il ne nous est pas possible de toutes les signaler ici et nous nous bornerons à indiquer les travaux les plus importants :

Jardin du Palais Eynard et Bastions. — Comme suite à l'enlèvement des grilles de clôture en 1938, nous avons incorporé le jardin du Palais Eynard à la promenade des Bastions, suivant un nouveau tracé, en augmentant les surfaces engazonnées, en créant un massif de fleurs dans la cour et en construisant un bassin orné d'un jet d'eau et entouré de dalles du Valais. La nuit, le jet d'eau est éclairé par des réflecteurs placés dans l'eau. Pour éviter de nombreux chemins, nous avons essayé de les remplacer par des dalles en passe-pieds dans le gazon. Cet essai nous a donné de très bons résultats. Nous avons placé des bancs de bois transportables qui ont été très appréciés du public. Il en a été de même pour la terrasse Saint-Léger, où nous avons créé une grande pelouse avec des rosiers et quelques arbustes.

Nous avons complété cette transformation en agrandissant les pelouses de la promenade des Bastions de 2000 m² environ et en créant une longue bande gazonnée de 2 mètres de largeur sous les arbres, à gauche de l'allée centrale. Nous espérons pouvoir faire de même le long de la partie droite dès que la situation le permettra. Nous avons terminé ce travail par l'enlèvement de presque tous les arceaux de fer qui bordaient les pelouses, ce qui donne au jardin l'air plus naturel et facilite nos travaux de nettoyage.

Deux cèdres, gelés pendant l'hiver 1938-1939, ont été arrachés et nous en avons profité pour supprimer de petites plates-bandes et les remplacer par de grands massifs de fleurs, plus décoratifs. Les vieilles haies de fusains qui masquaient la perspective aux entrées place Neuve et cours des Bastions ont été arrachées et remplacées par des garnitures florales.

Campagne Barton. — Terminé la confection du mur fleuri et sa plantation vers le passage pour le B.I.T., côté lac ; planté deux plates-bandes de rosiers sur le passage central et créé deux massifs de fleurs : un très grand devant la villa, l'autre moins important à l'entrée du parc. En plus des bancs de bois, nous avons placé un grand nombre de chaises, très appréciées du public.

Perle du Lac. — Rectifié les chemins autour du restaurant et planté des arbustes à fleurs. Sur la terrasse, planté trois gros érables de Virginie. Colassé et repris les niveaux de toute l'esplanade qui entoure la villa. Pendant l'été, la grande pelouse a été utilisée pour les représentations des Sakharoff et des Ballets espagnols.

Parc Moynier. — Un gros travail a été exécuté pour remettre en état le chemin d'entrée et la terrasse qui entoure le Bureau international de la Croix-Rouge et pour colasser le tout, ainsi que le quai au bord du lac. Les érables de la grande allée ont été sérieusement élagués pour nous permettre de continuer nos cultures qui ne recevaient plus de soleil. Par suite de la réfection de l'annexe rue de Lausanne, nous avons supprimé un fouillis de vieux buissons à droite de l'entrée et les avons remplacés par une haie de buis et une jolie pelouse qui ont transformé avantageusement cet endroit.

Parc des Eaux-Vives. — Le mur le long du quai Gustave Ador a été remis en état et la barrière a été repeinte en entier, avant les fêtes du 125^e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération.

Parc La Grange. — Démoli le mur d'angle rues Frontenex-W.-Favre, placé une barrière de fer et enlevé quelques arbustes pour donner la visibilité du contour aux voitures, car l'endroit était dangereux.

Promenade du Lac. — Aménagé une partie des bosquets côté lac et refait une pelouse. Enlevé tous les arceaux qui restaient et colassé toutes les bordures.

Parc Bertrand. — Elargi les chemins de un mètre et déplacé les bancs hors des chemins pour faciliter la circulation qui augmente beaucoup. Placé de nouvelles clôtures en treillage côté Bertrand et Cottages, à la place du chabaury qui était pourri.

Jardin quai Charles Page. — Terminé l'aménagement commencé en 1938 : entouré toutes les pelouses de bordurettes en roche du Valais, construit un jeu de sable, engazonné les pelouses et repeint les bancs. La voirie a refait les chemins.

Campagne Geisendorf. — Construit un jeu de sable et créé deux chemins et une petite terrasse pour faciliter la circulation. Jusqu'ici, il n'existait rien, seulement un pré sans chemins.

Rôtisserie-Perron. — Planté cinq ormes de Sibérie, 46 arbustes et 2 ampelopsis et engazonné suivant les plans du Département des travaux publics. Nous avons beaucoup de peine à entretenir cet emplacement, les enfants du quartier, aidés des chiens et des chats, saccageant gazon et arbustes.

Quai Gustave Ador. — Créé les plates-bandes prévues depuis le débarcadère jusqu'au port Noir et planté en rosiers. Nous avons actuellement sur ce quai, à partir de la promenade du Lac au garage de la Nautique, une véritable roseraie de 13.000 rosiers environ, ce qui est probablement unique en Europe.

Des vols de plantes ont été constatés fréquemment sur ce quai, malgré la surveillance. Les dégâts causés par les chiens sont aussi considérables et augmentent sans cesse ; ils sont encore plus importants sur ce quai que partout ailleurs. Il paraît difficile d'y remédier sans des mesures sévères qui existent dans certaines villes étrangères, mais qui, chez nous, seraient difficilement acceptées.

Promenade Charles Martin, élagué les vieilles branches mortes et dangereuses ; *square des Cottages,* engazonné et placé deux bancs ; *plateau de Champel,* aménagé et engazonné la nouvelle pelouse en créant deux plates-bandes ; *jardin de Saint-Jean,* arraché un cèdre gelé pendant l'hiver et planté un massif de rosiers ; *jardin des Croupettes,* posé un grillage protecteur de 3 m. 50 entre le jeu de basketball et nos cultures ; refait un égout dans le parc ; planté 32 arbustes à fleurs le long de la rue du Fort-Barreau et planté un grand massif de rosiers ; *villa Voltaire,* remis le jardin en état ; *Ile Rousseau,* enlevé les buis complètement abîmés par les chiens et refait les gazons en partie ; *Bourg-de-Four,* planté 6 forsythia pour masquer les W.-C. et garni le petit talus nouvellement construit avec des hypericum ; *talus de la Treille,* planté une petite partie en hypericum pour essais qui sont très satisfaisants ; ce travail sera continué lorsque notre main-d'œuvre sera redevenue normale, car il faudra clayonner tout le talus et cultiver nous-mêmes les milliers de plantes nécessaires, car sans cela l'achat des hypericum rendrait l'aménagement prohibitif ; c'est donc un travail de plusieurs années, mais qui, lorsqu'il sera achevé, transformera ce talus envahi de broussailles en un emplacement fleuri et toujours vert ; *place Claparède,* enlevé les petites barrières ainsi qu'au *jardin de l'Observatoire* ; *quai Wilson,* changé de maigres plates-bandes en grands massifs ; *stade du Servette,* exécuté divers terrassements et aménagements pour la fête de gymnastique du mois d'août ; *bois de la Bâtie,* clayonnages divers, réfection des chemins et talus détériorés par les glissements de terrain ; placé des rails pour retenir le sol mouvant au haut du « tourniquet » et bétonné et colassé ; placé sur l'île un abri pour nos volatiles et exécuté au printemps les coupes de bois de 1937 et 1938 ; *jardin Musée de l'Ariana,* créé de grandes pelouses tout le long de la façade du musée côté ouest et planté un magnolia dans le gazon, côté sud ; *square des Casemates,* créé un grand massif de phlox vivaces ; *école rue Micheli-du Crest,* planté 30 arbustes à fleurs, etc.

Les allées des parcs ont été réparées par nos soins et le *treillage du parc des cygnes de l'Ile Rousseau* a été remplacé par nos jardiniers sur cent mètres de longueur. Le *terrain de Frontenex* ou *pré Favre,*

destiné à la centralisation de nos cultures, a été préparé en partie pendant l'été par une équipe de chômeurs et le hangar situé sur l'emplacement de la nouvelle école des Crêts du Petit-Saconnex a été transporté sur notre terrain de culture de Châtelaine, où il nous rend de grands services.

Jeux de sable construits en 1939 : place des Augustins, campagne Geisendorf, quai Charles Page. Aux Bastions, changé le jeu de sable de place par suite de l'aménagement du jardin du Palais Eynard, ainsi que les autres jeux et installé pour la première fois une glissoire.

Bancs. — Placé deux bancs avenue de France, 3, avenue Albert Thomas ; refait certains bancs quais Charles Page et Capo-d'Istria ; repeint les bancs de Saint-Jean, Bertrand et Charles Page.

Rosiers. — Les différentes plantations de rosiers faites depuis cinq ans dans nos parcs, squares et sur les quais se chiffrent par un total de 22.000 plantes. Ce genre de décoration a obtenu un grand succès.

Décorations spéciales. — Nous avons exécuté un très grand nombre de décorations. Citons, en particulier, la décoration permanente de l'Exposition des chefs-d'œuvre du Prado, celle du Palais de Justice, de la terrasse du Kursaal, etc. Nous avons fourni les fleurs pour le cortège des costumes suisses à l'Exposition nationale de Zurich, au groupement « Notre Genève » ; confectionné un écusson genevois en fleurs pour la journée officielle genevoise à Zurich et exécuté la décoration de table pour la visite officielle du général Guisan à Genève.

Matériel. — Les tâches qui nous incombent sont de plus en plus nombreuses et comme le personnel ne suffit plus, nous devons utiliser des machines pour essayer de pallier à ce déficit. Nous avons donc acquis : 2 grosses tondeuses Atco à grand rendement, un appareil à vapeur pour la stérilisation des terres de culture, un établi de menuisier, une sonde suédoise pour sonder les troncs d'arbres suspects, cent châssis de couche, un appareil d'arpenteur pour nos relevés de terrain et l'exécution de nos projets et fabriqué nous-mêmes un rouleau en béton pour rouler nos colassages, etc. Notre atelier de menuiserie a construit des caisses à papier et commencé de grandes séries de bacs à fleurs en bois, travail arrêté par la mobilisation. Nous avons aussi essayé le chauffage des couches à l'électricité en collaboration avec les Services industriels, ainsi que la fermentation artificielle des composts pour confectionner des réchauds de couches.

Arbres. — Arraché : 2 paulownia, 1 orme et 1 érable secs à la promenade du Lac ; 2 tilleuls sur la grande pelouse de La Grange ; 1 orme sec avenue de Châtelaine ; 2 petits ormes secs aux Bastions ; 2 marronniers dangereux sur la Treille (plus 1 marronnier pourri, tombé en avril), 2 marronniers chemin Dumas, par suite de la construction d'immeubles locatifs ; 1 érable sec, plateau de Champel ; 1 jeune platane (fuite de gaz) au Grand-Quai ; 1; tilleul sec rue de Saint-Jean ; soit 17 arbres. Planté : 2 gros marronniers promenade du Lac (avec la transplanteuse) ; 2 marronniers rouges aux Bastions ; 3 érables de Virginie à la Perle du Lac ; 2 ormes rue de Candolle ; 5 ormes de Sibérie rue de la Rôtisserie ; total : 14 arbres. La plantation des arbres de remplacement (25 prévus) n'a pas pu se faire en automne à cause de la mobilisation.

Signalons encore deux cèdres gelés au Jardin Anglais et un grand nombre d'arbustes (fusains, aucubas) qui ont péri par suite de l'hiver précoce et très froid (20 degrés sous zéro le 19 décembre 1938). Ces derniers ont été remplacés par de jeunes plantes. Les rosiers tiges ont aussi presque tous été gelés.

Cultures et décorations florales. — Un essai de cent variétés de tulipes a été fait dans nos cultures et nous a permis de trouver de nouvelles couleurs qui feront merveille dans nos parcs après la guerre.

Les décorations ont utilisé 350.198 plantes, chiffre le plus élevé que nous ayons jamais compté, et qui ne peut être dépassé avec les installations vétustes que nous possédons. Malgré une année très défavorable pour les fleurs, nos massifs ont donné de très bons résultats. Les plantations de crocus dans les gazons sur les quais Wilson et Gustave Ador ne pourront être poursuivies si des mesures ne sont pas prises pour éviter que les chiens ne les écrasent complètement. Si les dégâts causés par des chiens sont en très forte augmentation partout, ceux du public paraissent un peu moins importants, sauf ceux dans les parcs, le soir, alors qu'il n'y a plus de surveillance.

Activités diverses. — Le chef du Service a donné 7 conférences avec projections en couleurs sur nos parcs genevois. Il a été chargé, ainsi que ses principaux collaborateurs, de fonctionner comme juré pour les divers examens de l'École d'horticulture et des apprentis jardiniers. Il a été chargé par la direction des Services industriels d'une expertise avec M. Joukowsky, au sujet de plantations éventuelles sur les talus surplombant le Rhône à Verbois.

DEUXIÈME PARTIE

Grâce au projet élaboré par nos Services en septembre 1938 et tenu constamment à jour, le passage du régime normal du travail à celui créé par la mobilisation s'est opéré automatiquement et a fonctionné sans le moindre heurt dès la première heure du samedi 2 septembre, malgré le départ de 43 mobilisés, du seul commis que nous ayons au bureau et du chef-jardinier. Il ne restait avec le chef de Service que 23 hommes et 3 piqueurs. Notre principal effort se décrit en deux mots : « Maintenir et conserver. » Grâce au travail et au dévouement de ceux qui restaient, toutes nos cultures (qui représentent un gros capital) ont été sauvées et préparées pour 1940 ; tous nos jardins ont gardé en général leur aspect coutumier. L'effectif des jardiniers mobilisés a ensuite diminué légèrement : 30 septembre : 33 ; 30 octobre : 30 ; 30 novembre : 25 ; 30 décembre : 19, chiffre autour duquel semble se stabiliser à peu près le nombre des absents tant que le régiment 71 n'est pas rappelé. A partir du 23 octobre, 5, puis 6 jardiniers surnuméraires nous ont permis de reprendre quelques travaux abandonnés. A titre documentaire, voici le nombre d'heures perdues par suite de la mobilisation du 29 août au 31 décembre 1939 : 20.752 heures représentant une somme de fr. 42.539,60 de salaires, sans compter le personnel du bureau mobilisé sans arrêt et le chef du Service quelques jours en décembre. Un de nos camions a été réquisitionné du 1^{er} octobre au 2 novembre.

Malgré le personnel réduit, les travaux suivants ont été effectués de septembre à fin décembre :

Décorations. — Planté toutes les plantes bulbeuses dans les massifs par un temps défavorable (30.000) ; aux *Croquettes*, construit une bâche de serre en béton par nos jardiniers ; *poste de X, repérage avions*, élagué un petit bois pour donner la visibilité aux guetteurs ; *quai Gustave Ador*, remplacé les rosiers défectueux ; *rue Adrien Lachenal*, enlevé l'orme sec vers la maison de verre ; terminé à la fin de l'année l'élagage des ormes de la *cour Saint-Pierre et Taconnerie* commencé en août ; fait une coupe au *bois de la Bâtie* pour les travaux préparatoires des C.F.F., pour le raccordement ; miné 1600 m² de terrain dans notre pépinière de *Châtelaine*, etc.

Au *parc Bertrand*, à la suite de la chute d'un orme, nous avons fait abattre par le chantier du Pré l'Evêque, au milieu de septembre, les 25 arbres qui couvraient l'allée côté Bertrand, car ils étaient tous dangereux (sauf deux), le tronc entièrement décomposé. Au printemps se fera une nouvelle plantation et la remise en état.

Au *bois des Frères*, avec 10 chômeurs dirigés par un de nos jardiniers, nous avons commencé l'exploitation du bois pour le chauffage. Ce travail pénible, exécuté par tous les temps et qui dure encore, mettra à la disposition de la Ville de Genève un gros stock d'excellent bois de chêne. Un quart à peine du bois des Frères sera touché cette saison. Nous avons profité de ce travail pour débroussailler complètement toute la partie en travail, ce qui a métamorphosé totalement cette grande parcelle. On peut donc considérer ce travail comme le début de l'aménagement du bois des Frères réclamé par de nombreuses personnes depuis longtemps. Il devra donc être continué, même si la guerre se terminait avant que nous ayons fini. Les nombreux arbres conservés se développeront mieux et constitueront peu à peu une véritable forêt à la place des taillis inextricables actuels. Le bois coupé est entreposé sur le terrain de notre pépinière et son transport met à rude épreuve nos chauffeurs et nos camions.

Musée d'ethnographie. — Le gros terrassement exécuté en été dans la cour de l'ancienne école du bd Carl Vogt a été suivi, en décembre, de la plantation de 120 laurèles le long du mur et de 500 rosiers nains et 24 rosiers-tiges dans les deux nouvelles plates-bandes des deux côtés de l'entrée principale. La fin de l'aménagement se fera au printemps 1940.

Cultures municipales de légumes. — Pour être prêt à toute éventualité, notre Service a prévu, dès le mois d'octobre, l'organisation de cultures de légumes dans certains parcs (pommes de terre hâtives, haricots pour le grain, carottes, poireaux, oignons, choux, épinards, etc.) pour aider au ravitaillement de la population nécessiteuse, pour les cuisines scolaires, soupes municipales éventuelles, etc. A cet effet, divers terrains ont été tournés au tracteur aux parcs Bertrand, parc La Grange, campagne Trembley, pré Favre. Quelques emplacements seront mis en culture au début de 1940 dans la campagne Beaulieu. Ces cultures ne pourront en une année renter totalement les dépenses de mise en train, mais nous croyons qu'il est de notre devoir d'aider dans la mesure de nos moyens au ravitaillement de notre ville. Tout sera mis en œuvre pour travailler avec le minimum de dépenses. Si la situation grave se prolongeait et devenait inquiétante pour notre ravitaillement, nous pourrions développer considérablement ces premières cultures sous réserve d'avoir de la main-d'œuvre en suffisance.

CHAPITRE XIV

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Eugène JAQUES, officier de l'état civil.

Pendant l'année 1939, il a été célébré 1.332 mariages, en augmentation de 150 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit :

116	entre genevois et genevoises	contre 112	en 1938
213	» genevois et confédérées	» 163	»
83	» genevois et étrangères	» 85	»
124	» confédérés et genevoises	» 92	»
476	» confédérés et confédérées	» 404	»
154	» confédérés et étrangères	» 116	»
38	» étrangers et genevoises	» 35	»
59	» étrangers et confédérées	» 94	»
69	» étrangers et étrangères	» 81	»

Les publications se sont élevées à 1.877 contre 1.672 en 1938.

Les divorces à 230, soit 58 de moins qu'en 1938.

Naissances : 1.593 contre 1.594 en 1938, soit :

792	masculins légitimes	contre 783	en 1938
736	féminins légitimes	» 745	»
35	masculins naturels	» 32	»
29	féminins naturels	» 33	»
1	inconnu nouveau-né	» 1	»

1.593

1.594

Répartition des naissances d'après la nationalité :

549	genevois	contre 558	en 1938
811	confédérés	» 786	»
232	étrangers	» 249	»
1	inconnu	» 1	»

1.593

1.594

DÉCÈS

770 masculins	contre 889 en 1938
951 féminins	» 916 »
23 mort-nés masculins	» 14 »
16 mort-nés féminins	» 18 »
1 inconnu	» 2 »
<hr/>	<hr/>
1.722	1.839

Répartition d'après la nationalité :

713 genevois	contre 733 en 1938
598 confédérés	» 660 »
410 étrangers	» 444 »
1 inconnu	» 2 »
<hr/>	<hr/>
1.722	1.839

Il a été délivré en 1939, 5.478 expéditions d'actes contre 4.903 en 1938, soit :

2.697 actes de naissances
 1.038 actes de décès
 1.283 actes de mariages
 317 états de famille
 143 livrets de famille (duplicata).

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 17.573,85.

Ont été délivrés gratuitement :

291 actes de naissances, décès et mariages
 412 certificats de publications.

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit fr. 1.306,35, contre fr. 1.838,15 en 1938, versés à l'Hospice Général.

54 mariages ont été célébrés en dehors des heures et jours officiels et ont produit fr. 540,—.

Le service des renseignements a procédé à diverses demandes de documents, laissant un bénéfice de fr. 31,10.

Les opérations se résument ainsi :

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	1.593		1
2. Déclarations de décès	1.722		117
3. Mariages célébrés	1.332	150	
4. Inscriptions de divorces	230		58
5. Publications de mariages	1.877	205	
6. Expéditions d'actes	5.478	575	
7. Livrets de famille	1.475	220	
8. Légitimations par mariage	36		6
9. Légitimations après mariage	8	4	
10. Communications d'office	7.900	300	
11. Fiches pour Reg. des familles (fin 1939)	24.386	1.637	
12. Extraits du Reg. des familles	317	53	
13. Dossiers Services des renseignements	4		2

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Le Service de l'état civil de la Ville de Genève comporte quatre sections, soit : mariages, registre des familles, naissances et décès.

Le Conseil administratif a confirmé, le 2 juin, MM. Eugène JAQUES, chef de Service, et Louis VIRET dans leurs fonctions d'officiers d'état civil.

Le Conseil administratif a désigné parmi ses membres, comme suppléants, MM. Jean UHLER, conseiller délégué et Marius NOUL, son intérimaire, ainsi que M. le conseiller Jules PENEY.

Ont été maintenus en qualité de suppléants MM. Jean NIGGLI et Henri GOLAY, fonctionnaires de ce Service.

Par arrêté, en date du 10 juin, le Conseil d'Etat a ratifié ces décisions pour la période administrative 1939-1943.

Deux fonctionnaires de l'état civil ont été délégués au Congrès de la Fédération suisse des officiers d'état civil, les 10 et 11 juin à Brunnen et à Schwyz.

CHAPITRE XV

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de Service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le Service des pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1939, 1.294 convois dont 230 d'incinérations (1.351 et 279 en 1938), soit :

Convois payants adultes	933
Convois payants enfants	19
Convois gratuits, adultes 338, enfants 4	342
Total	1.294

Le nombre des convois organisés par le Service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de St-Georges, s'est élevé à 1.783, dont 489 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières.

Les convois effectués par le Service des pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

Saint-Georges 503 ; Crématoire 230 ; Châtelaine 152 ; Petit-Saconnex 115 ; Carouge 74 ; Thônex 22 ; Veyrier-Israélite 27 ; Chêne-Bougeries 11 ; Genthod 8 ; Lancy 15 ; Vandœuvres 5 ; Chêne-Bourg 7 ; Bernex 13 ; Onex 4 ; Coligny 5 ; Veyrier 6 ; Vernier 7 ; Chambésy 5 ; Aire 2 ; Versoix 3 ; Vésenaz 5 ; Presinge 1 ; Feuillasse 1 ; Cartigny 3 ; Hermance 1 ; Anières 1 ; Compesières 7 ; Jussy 2 ; Grand-Saconnex 7 ; Avusy 1 ; Perly 1 ; Pregny 1 ; Plainpalais 3 ; Confignon 1 ; Puplinge 2 ; Peissy 1 ; Céligny 3 ; Corsier 4 ; Peney 1 ; Troinex 1 ; Caveau provisoire 1 ; transports à la Faculté de médecine 32.

Nous avons été chargés de 24 transports de corps, dont 16 en Suisse et 8 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays. Les convois payants se répartissent comme suit :

	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	41	240	331	149	149	23	933
Enfants 0 à 1 an				7			7
» 1 à 6 ans		2	1	1			4
» 6 à 13 ans	1	4	2	1			8

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 270 ; autres communes 48 ; police 24.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalités :

Genève 150 ; Confédérés 128 ; France 26 ; Italie 28 ; Allemagne 2 ; divers 8.

Le corps des porteurs comprend 7 porteurs à la course et 8 manœuvres porteurs du service des cimetières. Il a effectué 4.600 courses contre 4.635 en 1938.

Le Service a fourni 1.281 cercueils (1.310 en 1938), 48 corbillards à chevaux (74), 75 voitures à chevaux (94), 1.186 corbillards automobiles (1.183), 1.048 voitures automobiles (1.108), 73 fourgons automobiles (65), 941 draps mortuaires (957).

Le service des convois à chevaux est assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés dans les cimetières et par les entreprises privées de pompes funèbres.

Notre Service, chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police, a participé à 193 opérations, dont 166 de jour et 37 de nuit, ainsi qu'à 10 transports de détenus, dans le cours de l'année.

Par l'intermédiaire de son Service de pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor-Emmanuel.

Pour l'ensemble du Service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 423.241,30 contre fr. 497.466,— en 1938. Le bénéfice de 1939 pour le Service des pompes funèbres et crématoire s'élève à fr. 34.020,70 contre fr. 46.618,— en 1938.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1.077 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.209 en 1938.

Il a été procédé à 67 exhumations dont 2 avant le terme légal.

Les marbriers ont posé 644 monuments et en ont transféré 39 sur d'autres tombes.

774 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 644 aux marbriers, plus 36 pour le columbarium.

Les jardiniers entretiennent 3.698 tombes dans ce cimetière.

Nous avons procédé à la désaffectation des quartiers 27-28, partie Ouest.

Nous avons planté des thuyas dans l'avenue centrale, partie Est, et des cyprès funèbres dans celle du crématoire où de nouveaux massifs ont été créés.

Nous avons également entrepris des plantations d'ifs dans les entre-tombes des quartiers 59-60-61 ; ce travail sera poursuivi dans les années à venir.

Les dégâts causés par le gel nous ont obligés à une taille complète des lauriers qui entourent le cimetière et à l'arrachage de nombreux arbres.

Nous avons continué la construction des caisses en ciment pour les débris du cimetière et les avons entourées d'une plantation.

Les garnitures de fleurs très variées dans les différentes avenues et dans divers quartiers désaffectés ont fait l'admiration du public.

Toutes les tombes des soldats morts pendant la mobilisation ou des suites de celle-ci ont été garnies de fleurs. L'allée centrale Est ainsi que celle longeant les caveaux partie Ouest ont été recouvertes d'un tapis de colas ; ce travail se poursuivra par étapes.

Nous avons continué de peindre les grilles du cimetière.

Dans le courant de l'année nous avons utilisé nos chevaux pour le service de voirie aux cimetières de St-Georges, Châtelaine et divers petits transports, pour un total de 210 journées.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 248 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 264 en 1938.

Nous avons procédé à 11 exhumations à terme et 2 avant terme.

26 urnes ont été inhumées dont 13 au quartier des cendres.

195 monuments ont été posés et 8 transférés sur d'autres tombes.

Nous avons délivré 195 autorisations pour la pose de monuments et 253 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 1.025 tombes dans ce cimetière.

Nous avons continué nos plantations d'ifs, de thuyas et de buis dans différentes parties de ce cimetière.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — Trois inhumations en 1939. Les chambres mortuaires ont reçu 62 corps. Nous avons procédé à une exhumation.

350 tombes sont encore entretenues dans ce cimetière par notre Service, ainsi que 172 dans les autres cimetières.

Le travail est effectué par le jardinier attitré du cimetière, aidé au besoin par des ouvriers supplémentaires.

Des plaintes se rapportant à l'exiguïté du lieu de culte, dans les chambres mortuaires, ainsi que sur l'aspect du bâtiment, sont toujours formulées par les familles.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 166 entrées ont été enregistrées, contre 159 en 1938.

Il a été procédé à 19 exhumations, dont 2 avant terme.

Il a été posé 159 monuments et 14 ont été transférés d'anciennes tombes sur de nouvelles. 159 permis d'orner ont été délivrés à des marbriers et 122 à des jardiniers.

Nous avons inhumé 26 urnes, dont 8 au quartier des cendres.

Les jardiniers y entretiennent 1.120 tombes.

Nous avons orné de nombreux massifs les avenues de ce cimetière.

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année, il a été procédé à 314 incinérations, soit 177 hommes, 136 femmes et un enfant, plus 7 d'exhumations.

DESTINATION DES CENDRES : Columbarium 36 ; quartiers des cendres 38 ; autres quartiers du cimetière de Saint-Georges 44 ; de Châtelaine 26 ; du Petit-Saconnex 26 ; domicile 31 ; caveau Faculté de Médecine 31, autres cimetières du canton 27, de Suisse 26 ; de l'étranger 4 ; dépôt provisoire 6 ; désintéressés 26.

Nous avons procédé à 5 décorations de la chapelle du Crématoire et l'orgue a été utilisé à l'occasion de 51 cérémonies.

Nous avons fait procéder à la réfection complète du four N° 1.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1939.

1 commis chef, 3 concierges, 3 gardes, des gardes supplémentaires sont pris parmi les porteurs pour le service des dimanches et jours fériés, 3 piqueurs, 16 ouvriers réguliers, 9 manœuvres supplémentaires, 1 chauffeur pour le crématoire. Dans le cours de l'année, nous avons occupé 29 chômeurs.

Les quatre cimetières comptent au total 36.060 tombes et cases de columbarium, soit :

	St-Georges	Pt-Saconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	17.403	3.957	5.144	655
» quartiers réservés	1.461	670	302	
Caveaux	179	49	152	
Grands enfants	472	75	132	44
Petits enfants	1.593	125	482	820
Quartiers des cendres	682	182	129	
Columbarium	1.352			
	23.142	5.058	6.341	1.519

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Séance du 24 janvier 1939. — Le Conseil décide de renouveler gratuitement pour une nouvelle période de 20 ans, la concession de la tombe de M^{me} Fazy, Henriette, née Sprenger, veuve de James, inhumée au Cimetière de Saint-Georges le 25 janvier 1897, quartier 27, ligne 17, tombe 7, N^o 9498.

Séance du 17 mai 1939. — Le Conseil se déclare d'accord d'autoriser M. Gailloud à travailler dans les cimetières.

Séance du 30 juin 1939. — Le Conseil autorise M. le vice-président Uhler à prolonger la durée de travail des ouvriers supplémentaires dans les cimetières, arrivés au terme de leur engagement.

CHAPITRE XVI

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ.

Le stade de *Frontenex* est toujours le principal emplacement municipal de sports. De nombreuses manifestations et des matches y ont eu lieu pour le football, le basketball, la gymnastique et l'athlétisme.

Une troisième étape de travaux de réfection du bâtiment a été entreprise : peinture de la galerie centrale et de la face postérieure, pose de grillages, etc. Une nouvelle pendule de matches a été placée près du nant de Trainant pour les rencontres de football.

A *Varembé*, les deux terrains ont été l'objet d'importants travaux d'amélioration : drainages, nouvel engazonnement, ; l'esplanade a été convenablement remise en état et le chauffage a été complété dans l'appartement du gardien.

Au *Bout-du-Monde*, les groupements viennent plus nombreux.

L'emploi de ces trois stades s'intensifie, mais il a été limité dès septembre par la mobilisation qui a pris la plus grande partie des jeunes sportifs. Au reste, ces stades ont été occupés à divers moments par la troupe qui y a établi temporairement des cantonnements.

Au *Bois-des-Frères*, une clôture a été placée ; des nivellements ont été effectués du côté sud.

Enfin quelques travaux d'entretien ont été faits aux jeux de basket-ball du *parc des Eaux-Vives*, aux terrains des *Croquettes*, de la rue *Sturm*, du quai *Charles Page* et de l'avenue *Gallatin*.

Le Conseil administratif a décidé de réserver un emplacement de camping aux abords de la Ville pour les touristes cyclistes de passage à Genève. Il a fixé son choix sur un terrain situé au bois de la *Bâtie*.

Le Conseil municipal ayant ouvert un crédit pour les travaux jugés indispensables, les voies d'accès et le terrain ont été aménagés, et des lavabos et W.-C. installés.

Le règlement du camp a été adopté le 2 avril :

1. *Sont seuls admis au camp les porteurs d'une carte de camping reconnue conforme aux exemplaires déposés au bureau du « Livre de Camp » ou, à défaut, d'une autorisation du secrétariat de la Fédération nationale suisse. Les étrangers devront être porteurs de la carte de la Fédération internationale des clubs de camping (F.I.C.C.).*
2. *Les cartes présentées doivent être au millésime de l'année en cours.*
3. *A son arrivée, le campeur se présentera chez le jardinier-gardien du Bois de la Bâtie chargé de la tenue du « Livre de Camp » et remplira consciencieusement les rubriques de ce livre. Il sera remis au campeur un exemplaire du règlement auquel il devra se conformer.*

4. Si des campeurs sont déjà installés au camp, il choisira son emplacement d'entente avec les premiers occupants ou, éventuellement, sur les indications du gardien.
5. Tout campeur doit avoir une tenue décente qui ne choque personne.
6. Des caisses sont à la disposition des campeurs pour le dépôt des ordures et détritues. Les campeurs veilleront à ce que les installations de W.C., lavabos et douches, etc., restent en parfait état de propreté. Il est interdit de créer des installations particulières de même nature sur ce camp qui devra en tout temps garder un aspect propre et accueillant.
7. Les jeux bruyants cesseront à 21 heures et la tranquillité doit régner au camp de 22 heures à 7 heures. Les campeurs veilleront à ne pas incommoder les voisins avec des radios ou gramophones.
8. Les chiens seront tenus en laisse, à moins que l'entente se fasse entre les occupants du camp pour prendre une autre décision ou que l'autorité de police ait pris des dispositions spéciales à ce sujet.
9. Les feux de bois sont interdits.
10. Toute contestation entre campeurs sera soumise au secrétariat de la Fédération nationale suisse, Case postale 89, Eaux-Vives, Genève, téléphone 4 09 06 ou 4 82 32.
11. Les cas d'infraction au règlement relèvent de l'administration municipale qui prendra les mesures nécessaires (amende, exclusion du camp, etc.).

CHAPITRE XVII

ABATTOIRS

Directeur : M. Ernest LANDRY

ETAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1938 ET 1939

	1938	1939	plus	moins
Gros bétail	6.664	6.123		541
Chevaux	144	155	11	
Porcs	11.930	11.427		503
Veaux	16.172	16.111		61
Moutons et agneaux . .	13.271	13.529	258	
Chèvres et chevreaux . .	40	24		16
Totaux	48.221	47.369	269	1.121

Soit, pour 1939, 852 têtes de moins. Les raisons de cette diminution sont celles invoquées déjà les années précédentes. Sans avoir eu toute l'influence qu'on aurait pu craindre, la guerre a néanmoins fait doubler en quatre mois le déficit de notre abatage par rapport à 1938, qui n'était à fin août que de fr. 3.500,—.

Voici comment se répartit, d'après sa provenance, le bétail abattu :

	Genève	Autres cantons	Etranger	Zone	Total
Taureaux . .	200	308		93	601
Bœufs . . .	46	187		52	285
Vaches . .	968	2.251		338	3.557
Génisses . .	239	1.291		150	1.680
Veaux . . .	4.079	11.087		945	16.111
Porcs . . .	1.300	8.673	791	663	11.427
Moutons . .	10.500	2.701	328		13.529
Chevaux . .	106	10	39		155
Chèvres . .	24				24
Totaux . .	17.462	26.508	1.158	2.241	47.369

C'est des pays suivants que nous est arrivé, en 46 wagons, le bétail étranger :

	Yougoslavie	Pologne	Bulgarie	Roumanie	Italie	Total
Porcs	202	—	251	299	39	791
Moutons	—	328	—	—	—	328
Chevaux	39	—	—	—	—	39
Total	241	328	251	299	39	1.158

A noter que les porcs et chevaux ont été introduits depuis le début de la guerre. C'est en effet pour enrayer une hausse excessive du prix des porcs indigènes qu'il a fallu en faire venir du dehors en octobre et novembre.

Quant aux importations de zone, elles ont cessé dès septembre et atteignent 60 % du contingent annuel pour les porcs et le gros bétail, et 30 % pour les veaux.

Abatages spéciaux: En janvier, nous avons abattu 143 vaches pour l'exportation par les soins de l'office de Brugg. Par décision administrative du 21 janvier, 79 de ces vaches ont payé une taxe réduite de fr. 7.—.

Locataires. — Le Syndicat de la Boucherie a reçu l'autorisation de créer à ses frais, dans un atelier de tripier, un fondoir de graisse. Dès le premier avril, il paie la location de cet atelier et la fourniture de vapeur. Il a fallu pour cela déplacer un autre tripier, qui a reçu un atelier semblable à celui qu'il abandonnait. Dès lors, tous nos ateliers sont occupés.

Dès le 1^{er} août, M. Hominal, tripier, a remis son commerce à son employé, M. Gygi, qui occupe les mêmes locaux aux mêmes conditions que M. Hominal.

D. A. P. — Une garde du feu a été formée de 7 employés, dont trois domiciliés à l'abattoir. Ils sont pourvus de masques et du matériel nécessaire et ont suivi les cours de deux soirs donnés en décembre par le Capitaine Berger, de la D.A.P.

Basse-Boucherie. — Cet exercice est assez semblable au précédent. En 51 samedis, il a été vendu à cet étal 68 têtes de gros bétail, 118 veaux, 23 moutons et 67 porcs; en outre 8½ vaches salées, 24 porcs fumés et 60 kg. de salametti.

Ces ventes ont produit fr. 43.510,— dont fr. 36.983,15 ont été versés aux propriétaires. Déduction faite des frais d'exploitation, qui se montent à fr. 5.302,95, il reste donc une somme de fr. 1.224,70, qui, jointe aux fr. 2.470,50 des exercices précédents, sont mis en réserve. Ces chiffres ont été vérifiés par la Comptabilité centrale de la Ville.

Ce résultat permet de ne retenir, au lieu de 15 %, que le 12 % sur les ventes d'animaux tués à l'abattoir dès 1940. Pour ceux tués au dehors, toutefois, la retenue de 15 % sera maintenue.

Travaux. — A part les travaux d'entretien courant, nous avons dû faire des travaux de peu d'importance.

CHAPITRE XVIII

SERVICE DES IMMEUBLES, ÉTUDES ET TRAVAUX

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI

Architecte : M. Emmanuel COMPIN †

Personnel

En 1939, l'effectif du personnel n'a pas augmenté. M. Edmond Chométy, jusqu'ici dessinateur surveillant de travaux, a été nommé chef de bureau.

Nous avons utilisé, pour divers travaux spéciaux, des chômeurs techniciens, fournis par le Bureau d'entraide technique.

D'autre part, nous avons dû engager du personnel supplémentaire pour assurer le service, neuf employés sur treize ayant été mobilisés dans les troupes actives ou dans la défense aérienne.

I. SECRÉTARIAT

A. Commission des travaux

Le Conseil municipal, dans sa séance du 31 janvier 1939, a nommé, pour faire partie de la commission des travaux publics, prévue par l'article 21 de la loi sur l'administration des communes, MM. les conseillers municipaux F. Bornand, G. Bovy, P. Corbat, T. Engel, A. Favez, C. Marti, L. Martin, F. Maurer, E. Métraux, M. de Mirbach, H. Muller-Dumas, P. Naine, H. Rossire, H. Sésiano et H. Thévenaz.

Le 2 juin, à la suite des élections municipales, la commission a été composée comme suit :

MM. G. Borel, J. Calame, P. Corbat, L. Corboud, F. Cottier, W. Henssler, E. Lentillon, A. Maret, C. Marti, P. Naine, H. Rossire, H. Sésiano, P. Storz, H. Thévenaz et C. Vetterli.

La commission a tenu, en 1939, 17 séances plénières et de sous-commissions présidées par M. le conseiller administratif E. Unger.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

B. Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1939, les opérations ci-après :

Acquisitions :

- 10 février : Acquisition de l'immeuble rue du Petit-Perron, N° 5.
- 28 mars : Acquisition d'une partie du domaine de Beaulieu.
- 12 septembre : Acquisition d'une partie de la propriété Forget (Château Banquet) pour l'élargissement de la rue de Lausanne et de l'avenue de France.
- 3 novembre : Acquisition des immeubles rue de la Pélisserie, 5, 7 et 9 en vue de leur démolition.

Ventes :

- 14 mars : Vente aux Sociétés immobilières rue de Carouge-Saint-François A, B et C, et rue de Carouge C, de terrains sis à la rue Maurice Schiff.
- 12 septembre : Cession à la commune de Cologny du terrain sur lequel repose le monument du Port Noir.
- 3 novembre : Vente à la Société immobilière angle Pré-Jérôme d'un terrain sis rue du Pré-Jérôme et angle Prévost-Martin.

Echange :

- 29 décembre : Rétrocession par l'Etat de l'école primaire de la rue Necker et cession par la Ville à l'Etat de l'école mixte de la rue de Berne.

Cette opération a été conclue en vertu de la loi constitutionnelle du 22 mars 1930 et de la convention du 31 mars 1931, concernant le transfert des écoles spéciales dans l'administration cantonale.

L'école de la rue Necker n'ayant pu être libérée des classes primaires, l'Académie professionnelle avait été installée dans l'école mixte des Pâquis. Cette solution a été rendue définitive.

Expropriation :

- 31 janvier : Règlement amiable du différend survenu entre la Ville et M. Mermier, relativement à la renonciation à l'expropriation d'immeubles sis rues Voltaire, 15 et du Vuache, 10, 12 et 14.

INCORPORATIONS AU DOMAINE PUBLIC

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement ou de la rénovation des plans cadastraux, ont été conclues en 1939.

A. INCORPORATION AU DOMAINE PUBLIC

I. INCORPORATION DE HORS-LIGNE ANTÉRIEUREMENT RÉUNIS AU DOMAINE PUBLIC :

Rue Hugo de Senger	1.233,00 m ²		
Square des Alpes	2.764,65 »	=	3.997,65 m ²

II. INCORPORATION DE HORS-LIGNE RÉSULTANT DE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS OU DE L'OBSERVATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT :

Rues de Beaumont et de Contamines . . .	301,00 m ²		
Rue de Carouge	63,00 »		
Rues de Carouge et des Voisins	1.493,00 »		
Avenue de Champel et plateau de Champel .	1.334,00 »		
Route de Florissant	1.124,00 »		
Rue de Lausanne	1.041,00 »		
Chemin des Mines	1.157,00 »		
Rue de Montchoisy	85,00 »		
Chemin Rigot	3.438,00 »		
Quai Turrettini	5,323,00 »		
Voie Creuse	188,00 »		
Avenue Weber	63,00 »	=	15.610,00 m ²

III. INCORPORATION AU DOMAINE PUBLIC DE DIVERSES PARCELLES ENSUITE DE LA RECTIFICATION DU NOUVEAU COURS DE L'AIRE

4.043,00 »

Total 23,650,65 m²

B. EMPRISE SUR LE DOMAINE PUBLIC

(Résultant de la construction de nouveaux bâtiments ou de l'observation du plan d'aménagement) :

Quai Gustave Ador	15,00 m ²		
Quai Gustave Ador	1.886,00 »		
Rue de Contamines	3,00 »		
Plateau de Champel	175,00 »		
Rues du Grand Pré, Beaulacre et chemin du Vidollet	564,00 »		
Rue de Lyon	22,00 »		
Rue Maurice Schiff	661,00 »		
Avenue Weber	16,00 »		
Total	3.342,00 m ²		

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 8 actes notariés et de 18 recueils de titres.

Les incorporations au domaine public, des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus, ont nécessité l'intervention du Service en vue de la radiation de 11 inscriptions hypothécaires, de la modification de 21 cédulas hypothécaires, de 23 obligations hypothécaires et de la radiation de deux servitudes sur le domaine public.

Le Service a régularisé les opérations suivantes :

— Cession de terrain par l'Etat de Genève à la Ville de Genève, soit de la promenade située entre l'Ariana et l'avenue de la Paix.

— Autorisation, en faveur de la propriété de M. Barberis, entrepreneur à Châtelaine, de pratiquer deux jours sur la parcelle de la Ville, sise route de Châtelaine.

— Acquisition d'un terrain de l'hoirie Mariotto, sis rue Gœtz-Monin, en vue d'un élargissement futur.

— Radiation de l'hypothèque légale en faveur de la Ville, contre la Société rue de Rive D, ensuite de remboursement du capital.

— Cession à la Ville, par la Société avenue de Champel, 13, de la nouvelle pelouse du plateau de Champel avec constitution de servitude.

— Radiation d'une hypothèque légale ensuite de compensation avec une cession de terrain à la rue du Cercle.

— Cession à la Ville, par les C. F. F., d'une partie du talus compris entre l'avenue de la Paix et le chemin des Mines.

— Modification de la limite territoriale des communes de Genève (Plainpalais) et de Lancy résultant de la cadastration du nouveau cours de l'Aire. (Arrêté législatif du 7 avril 1937.)

— Cession par la Ville à l'Etat d'une parcelle de terrain comprise dans le nouveau cours de l'Aire.

— Modification d'une servitude de jours inscrite au profit du domaine public (promenade Saint-Antoine).

— Cession à la Ville de Genève par les C. F. F. d'un hors-ligne destiné à l'élargissement futur de la rue de Lausanne, constitution d'un droit d'empiètement au profit de la Confédération Suisse, et constitution d'un droit d'emption, au profit de la Ville sur un terrain appartenant à la Confédération Suisse en vue du prolongement de la rue de Monthoux.

— Cession par la Ville à la Société Cédrus, d'une partie de la propriété des Cropettes en vue de la réalisation du plan d'aménagement de Beaulieu.

— Consentement par la Ville en sa qualité de créancière hypothécaire, à une modification de servitude pour un immeuble sis à la rue du Vieux-Collège.

— Cession par la Ville à divers propriétaires, à titre de rectification de limite, de terrain résultant de l'élargissement de la rue de Montchoisy.

— Inscription d'une hypothèque légale sur un immeuble au chemin de la Petite-Boissière en garantie du paiement de l'éclairage de ce chemin.

— Rétrocession par M. Bocard à la Ville de tous ses droits dans le chemin qui devait être créé au sud de sa parcelle et constitution d'une servitude de passage sur la promenade des Crêts.

— Prêt de fr. 250.000,— consenti par la Caisse d'assurance du personnel à la Ville et prêt de pareille somme par la Ville à la Fondation de la Maison genevoise de la Radio.

C. Aménagements de quartiers

I. PLANS

Enquêtes publiques

Le projet suivant élaboré par l'autorité cantonale a été soumis à l'enquête publique :

Plan N° 20612/52, du 14 novembre 1939, pour l'aménagement du quartier compris entre la place Montbrillant, la rue des Amis et la rue de la Corderie.

Préavis des autorités municipales

En application de l'art. 4 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers, du 9 mars 1929, le Conseil municipal a formulé son préavis sur les projets d'aménagement suivants, élaborés par l'administration cantonale :

28 mars 1939, aménagement du terre-plein de Saint-Gervais et du terrain sis entre le quai Turrettini, la rue du Temple et la rue des Terreaux-du-Temple (plan N° 20494/239, du 15 mars 1939).

28 mars 1939, aménagement de l'angle de la rue de la Fontaine et de la rue Toutes-Ames, dans la partie comprise entre le mur de terrasse du bûcher de l'Hôpital et le mas de la Taverne de la Madeleine (plan N° 20502/246, du 27 mars 1939).

28 mars 1939, aménagement du domaine de Beaulieu (plan N° 20.125/177, du 6 décembre 1937).

II. ÉTUDES ET NÉGOCIATIONS

Vieille ville. — Le 28 mars 1939, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 200.000,— en vue d'une première étape de l'aménagement de la vieille ville, soit la construction de la terrasse à l'angle de la rue Toutes-Ames et de la rue de la Fontaine, sur l'emplacement des taudis démolis.

Le sous-sol de la terrasse sera aménagé, aux frais de l'Etat, en abri public contre les attaques aériennes ; cette partie de la dépense est devisée à environ fr. 400.000,—.

Les travaux ainsi que la démolition de l'Evêché ont été entrepris à la fin de l'année.

Le 3 novembre, le Conseil municipal a ratifié l'accord intervenu avec les Sociétés propriétaires des immeubles rue de la Pélisserie, 5, 7 et 9 et avec la Confédération, créancière des dites sociétés, en vue de la cession de ces immeubles à la Ville.

Le Conseil municipal a voté également la démolition immédiate des dits bâtiments, dont l'état de délabrement constituait un danger public.

La libération du terrain, à l'angle des rues Calvin et de la Pélisserie, permettra d'entreprendre, aussitôt que cela sera possible, une opération de reconstruction conçue dans le caractère de la vieille ville.

Nous avons procédé, avec le concours du personnel fourni par le Bureau d'entr'aide technique, à l'étude du « dénoyautage » du mas d'immeubles compris entre la Grand'Rue, les rues de la Pélisserie, Calvin et du Puits Saint-Pierre.

Des maquettes ont été établies et des propositions ont été soumises aux propriétaires. Celles-ci comportent : la désignation des corps de bâtiments dont la démolition serait nécessaire pour créer une cour au centre de ce mas ; un devis estimatif de l'opération d'ensemble et un projet de répartition de la dépense.

Il s'agit là d'une opération d'assainissement indispensable à l'utilisation rationnelle des immeubles riverains.

L'accueil qui sera fait à ces propositions sera une indication pour l'étude de l'assainissement de la vieille ville.

L'aggravation de la crise ne nous a pas permis de poursuivre les pourparlers avec les propriétaires intéressés. Cette affaire sera reprise en temps voulu.

Le Comité de la Caisse de retraite du personnel a décidé, avec l'assentiment des trois administrations intéressées, comme opération de placement de fonds, de reconstruire l'immeuble rue du Soleil-Levant, 8, place de la Taconnerie, 2.

L'architecture de cette nouvelle construction a été déterminée par le Département des travaux publics et la commission des sites ; elle s'harmonisera avec l'architecture des bâtiments qui encadrent la construction projetée afin de conserver le caractère du quartier.

Cette reconstruction constitue une opération d'assainissement ; elle implique une légère rectification d'alignement.

D'autre part, nous avons négocié un accord avec le Consistoire de l'église nationale protestante en vue de l'aménagement des abords de la cathédrale.

Quai Turrettini et quartier de Saint-Gervais. — La commission des travaux, à laquelle le Conseil municipal avait renvoyé, le 15 mars 1938, l'examen du projet d'aménagement présenté par le Département des travaux publics (N° 20159) pour les terrains de la place Saint-Gervais et quai Turrettini, a rapporté le 28 mars 1939.

Ce rapport est basé sur le résultat des observations faites, par la commission des travaux elle-même ainsi que par la commission cantonale d'urbanisme appelée à analyser les projets présentés à la suite de l'enquête ouverte auprès des constructeurs. Cette enquête avait pour but d'éprouver, de façon pratique, la portée financière du projet d'aménagement et ses possibilités d'exécution ; cette enquête se prolongea jusqu'à fin 1938.

De ces observations est résulté le plan N° 20494, préconisé par la commission des travaux.

La comparaison de ce dernier projet et de celui qui fut soumis au Conseil municipal le 17 janvier 1938 (plan N° 20159) montre que le principe de l'utilisation du triangle du quai Turrettini est le

même. Cependant, la rue du Temple conserve son débouché sur le quai et le bâtiment prévu sur le terre-plein de Saint-Gervais est avancé à l'alignement du quai.

Le Conseil municipal a ratifié, le 28 mars 1939, la proposition de la commission des travaux et donné un préavis favorable au projet N° 20494, daté du 15 mars 1939.

Dès lors, le Conseil administratif provoqua des offres pour l'utilisation des terrains. Celles-ci, déposées à fin juillet 1939, se sont révélées fort modiques eu égard aux sacrifices consentis par la Ville pour l'achat des terrains et l'aménagement des abords.

Parallèlement, le Conseil administratif a fait procéder à une expertise, par trois spécialistes, sur la valeur à attribuer aux terrains du quai Turretini et de la place Saint-Gervais, ce dans l'hypothèse d'une vente et dans l'hypothèse d'une concession sous forme de droit de superficie

Après avoir élevé des critiques sur le parti du plan, les experts ont émis l'avis que le sacrifice à consentir par la Ville apparaît si considérable que l'on peut se demander, et c'est la conclusion formelle des experts, si la Ville ne doit pas aller jusqu'au bout du sacrifice et réserver ce terrain — pour des jours meilleurs — à destination d'un édifice public.

En novembre 1939, les groupes qui avaient fait des offres ont été invités à déclarer si celles-ci étaient maintenues ; cette question n'a pas reçu de réponse affirmative.

Quant au plan d'aménagement de l'ensemble du quartier, la commission cantonale d'urbanisme a émis les considérations suivantes au vu des observations formulées à l'égard du plan de 1933 :

« Après discussion, la commission, considérant d'une part la décision du Conseil administratif de la Ville selon laquelle le plan d'aménagement adopté par le Conseil d'Etat en 1933 doit être considéré, ensuite des études financières effectuées, comme pratiquement irréalisables, et que d'autre part une telle constatation doit s'appliquer à tous les plans comportant un remaniement complet du quartier ;

« décide de porter son effort sur l'étude d'un plan minimum ; ce plan se bornera à assurer l'assainissement du quartier en respectant dans la mesure du possible les artères existantes.

« Il faudra de plus que la première étape de réalisation ait un caractère suffisamment complet en soi-même pour éviter toute solution qui aurait pour conséquence un état chaotique du quartier. »

C'est sous cet angle que le Conseil administratif considère que doit être envisagé l'aménagement du quartier de Saint-Gervais ; il importe d'être en mesure de donner un commencement d'exécution à cette opération aussitôt que les circonstances le permettront.

Quartier de Beaulieu. — Après de longues négociations, un accord est intervenu avec la Société immobilière Cédrus en vue de l'aménagement du domaine de Beaulieu.

Le plan élaboré par le Département des travaux publics a été accepté par la Société. Les conditions de cet aménagement ont fait l'objet d'un accord ratifié par les pouvoirs publics. Il comporte : la cession, à destination de parc public, de la partie centrale du domaine avec ses belles plantations et ses bâtiments ; la cession du terrain nécessaire à l'aménagement des voies publiques riveraines ; la réglementation des constructions à élever sur la partie utilisable du domaine.

L'entrée en possession par la Ville d'une partie du domaine de Beaulieu permet d'envisager à brève échéance la rectification et l'élargissement des *rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré* qui conduisent de la place de Montbrillant au chemin Chauvet.

Cette opération s'impose en raison de l'insuffisance de la rue de la Servette, encombrée par une voie de tramways et très difficile à élargir.

Nous avons soumis des propositions dans ce sens au Conseil municipal le 28 novembre 1939, prévoyant que cette opération pourra être une occasion de travail si la démobilisation des troupes devait provoquer du chômage.

Avenue Ernest Pictet. — L'acquisition de la propriété Baatard nécessaire à l'établissement des débouchés des avenues Ernest Pictet et Soubeyran, sur la rue Edouard Rod, fait l'objet d'un long litige survenu à la suite du refus d'autorisation de construire, opposé sur le préavis de l'ancienne commune du Petit-Saconnex.

De nouvelles négociations ont eu lieu en vue de régler amiablement ce différend.

Rue de Lausanne. — Le 12 septembre 1939, le Conseil municipal a ratifié l'accord intervenu en vue de l'utilisation des terrains du Château Banquet, en conformité du plan d'aménagement élaboré par le Département des travaux publics.

En vertu de cet accord, un hors-ligne sera cédé au domaine public pour l'élargissement, en deux étapes, de la rue de Lausanne.

Le long de l'avenue de France, une bande de terrain de 20 m. de largeur sera également cédée au domaine public afin de ménager, entre l'avenue et les bâtiments projetés, un espace garni de verdure faisant pendant au parc Mon-Repos.

D'autre part, nous avons poursuivi nos pourparlers pour l'élargissement de la rue de Lausanne à la hauteur de la rue de la Navigation. Du côté Jura, la saillie la plus prononcée est appelée à disparaître dans une opération de reconstruction que nous nous sommes efforcés de provoquer, mais qui se heurte aux difficultés économiques actuelles.

Du côté lac, l'élargissement implique la démolition des bâtiments N^{os} 30 et 32, ce dernier propriété de la Ville. Ces deux bâtiments, quasi vacants, sont en très mauvais état. Il nous paraît qu'un sacrifice serait plus indiqué pour réaliser l'élargissement de la rue, plutôt que pour rénover des immeubles appelés fatalement à disparaître. Mais la difficulté réside dans l'utilisation des terrains disponibles après l'élargissement. Nous avons soumis ce problème au Département des travaux publics.

Rue de Montchoisy. — Il a été procédé à l'élargissement du tronçon de la rue de Montchoisy compris entre la rue des Vollandes et la rue de l'Avenir, côté sud.

L'opération de reconstruction envisagée comme solution définitive n'ayant pu aboutir, nous avons jugé nécessaire de recourir à une solution provisoire pour donner satisfaction aux habitants du quartier.

Route de Florissant. — Des pourparlers ont été entrepris en vue de remédier à l'insuffisante largeur de la route de Florissant entre le chemin de Contamines et le chemin Krieg.

L'élargissement amorcé à l'angle du chemin Krieg a été poursuivi dans la direction de la Ville, du côté droit, sur la propriété des consorts Mottu jusqu'à la hauteur du chemin Bertrand.

Les négociations sont sur le point d'aboutir pour la prolongation de cet élargissement jusqu'au chemin de Contamines.

Rue Prévost-Martin, rue du Pré-Jérôme et rue de Carouge. — L'accord intervenu en 1938 concernant la suppression de la rue Maurice Schiff et l'aménagement des terrains compris entre cette rue et la rue du Pré-Jérôme a été complété par la vente de la parcelle située à l'angle de cette dernière rue et de la rue Prévost-Martin.

Le vieux bâtiment qui obstrue ce carrefour sera démoli et la rue Prévost-Martin élargie.

Cette opération a été ratifiée par le Conseil municipal le 3 novembre 1939.

Chemins privés. — Pourparlers avec les propriétaires riverains du chemin Charles Georg, au Petit-Saconnex, en vue de la réfection de ce chemin et de son incorporation au domaine public.

Pourparlers avec les propriétaires riverains des rues de l'Encyclopédie et Samuel Constant en vue de la réfection de ces rues et de leur incorporation au domaine public.

D. Divers

Prêts hypothécaires consentis par la Ville. — Le Service a poursuivi les études et fourni les indications utiles en ce qui concerne la sauvegarde des créances hypothécaires de la Ville.

Le Conseil municipal a autorisé le Conseil administratif, le 28 mars 1939, à prendre les mesures nécessaires à cet égard.

Navigation intérieure. — La Ville a contribué avec l'Etat et la Confédération aux frais de sondages complémentaires opérés par le Service fédéral des eaux pour l'étude du tracé, dans la région urbaine, du tunnel de navigation devant relier le lac au Rhône.

Exposition nationale de Zurich, 1939. — Le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 2.000,— pour la contribution de la Ville de Genève à sa participation à l'Exposition nationale de Zurich 1939 (section urbanisme).

Le Service a collaboré avec le Département des travaux publics à l'élaboration des projets et maquettes exposées.

Monument du Port Noir. — Le 7 juillet 1939, le Conseil municipal a ratifié la cession à la commune de Cologny du nouvel emplacement du Monument du Port Noir. Ce monument, momentanément éloigné du lac par l'élargissement du quai, a été replacé sur le piédestal qui limite l'emmarchement établi à l'aval du port de la Société nautique.

La commune de Cologny, dans les armoiries de laquelle figure ce monument, avait manifesté le désir de conserver la propriété du sol sur lequel il repose.

Quai Gustave Ador. — Les projets, présentés au concours au second degré, ouvert pour l'érection du monument projeté au quai Gustave Ador, ont été déposés le 20 avril 1939.

Le jury a classé en premier rang et recommandé pour l'exécution le projet « La Brise » de M. Henri König, sculpteur à Genève.

La commande a été passée et le monument sera érigé en 1940.

Rappelons que ce travail est subventionné par la Confédération et le canton.

Matériel de décoration. — Le matériel de décoration dont il a été question au précédent compte rendu et pour lequel le Conseil municipal a voté un crédit le 24 juin 1938, a été, comme prévu, inauguré partiellement à l'occasion du Salon de l'automobile le 3 mars 1939.

Ce matériel a été achevé dans le courant du mois de juin.

Il comprend 270 éléments décoratifs (mâts et bannières) ainsi que 8 caissons décoratifs et des bannières pour la décoration de 7 grands candélabres.

Ce nouveau matériel présente un effet décoratif des plus réussis. Il a reçu un accueil élogieux de la part de la presse et du public.

Il a été fait remise de ce matériel au Service de la voirie, chargé de le placer et de le conserver.

En 1939, ce matériel a encore été utilisé à l'occasion des 150^{me} anniversaire de la Landwehr et du 100^{me} anniversaire de l'Elite, du 125^{me} anniversaire de la Fête du 1^{er} Juin 1814, des promotions, des régates internationales, de la Fête du 1^{er} Août, de la Fête internationale de gymnastique et de l'Exposition du Prado.

Le Conseil municipal a voté, le 20 juin 1939, un crédit complémentaire de fr. 40.000,— pour étendre ce type de décoration au pourtour de la rade.

Contrats collectifs et caisses de compensation. — Conformément aux stipulations de l'article 3 de l'arrêté du Conseil municipal du 23 décembre 1938, portant approbation du budget, nous avons introduit dans les cahiers des charges de travaux l'obligation, faite aux entrepreneurs adjudicataires, d'observer les contrats collectifs et d'adhérer aux caisses de compensation de leur profession.

Noms de rues. — En vertu d'arrêtés du Conseil d'Etat les dénominations suivantes ont été données aux rues ci-après :

— Le nom de *quai du Seujet* est étendu au quai de Saint-Jean, dès le 1^{er} janvier 1940, pour éviter les inconvénients qui résultent de l'analogie des trois appellations rue de Saint-Jean, quai de Saint-Jean et creux de Saint-Jean.

— *Avenue Edmond Vaucher*, nom donné au tronçon du chemin du Bouchet, allant de l'avenue de Châtelaine à la route de Meyrin (carrefour du Bouchet) dès le 1^{er} janvier 1940, en souvenir d'Edmond Vaucher, fondateur et premier directeur de l'Ecole cantonale d'horticulture de Châtelaine.

* * *

Requêtes en autorisation de construire. — En 1939, le Service a examiné 355 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, etc. (379 en 1938), soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au Registre foncier et des études en raison des gabarits autorisés, ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

II. ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cette année, les frais d'éclairage public se sont élevés à la somme de fr. 562.626,95 contre fr. 523.433,70 en 1938.

Nous avons installé un éclairage dans la campagne Barton qui en était totalement dépourvue ; cette campagne est le siège de l'Institut des hautes études internationales.

L'éclairage de l'avenue Pictet de Rochemont et de la route de Chêne a été modifié ; il a été pourvu d'armatures mixtes à la demande de la Commission de circulation et du T. C. S.

En collaboration avec le Département des travaux publics, nous avons modifié l'éclairage de la route des Acacias et celui du pont de Saint-Georges.

Installé l'éclairage mixte au bd des Philosophes et augmenté le nombre des lampes de la rue des Casemates et du bd Helvétique, sur les parties entre l'Observatoire et le bd des Philosophes où l'écartement des lampes était de 100 m. et plus.

En compte à demi avec la Caisse d'Epargne, nous avons installé un éclairage par tubes de néon au passage du Terraillet.

Nous avons remplacé l'éclairage par lampes à incandescence des horloges publiques de l'école du Grutli, du temple de la Fusterie et de la tour du Molard, par des lampes à vapeurs de sodium, ce qui rend ces horloges visibles de plus loin. Les frais annuels de consommation et de remplacement de lampes seront, de ce fait, diminués.

Pour l'exposition des chefs-d'œuvre du Prado, nous avons pourvu d'un éclairage les salles du premier étage du musée d'Art et d'Histoire. Cette installation comprend 450 lampes à incandescence de 200 et 300 watts et 130 lampes à vapeur de mercure de 120 watts. Le résultat obtenu est satisfaisant et nous a valu des demandes de renseignement de l'étranger. L'éclairage de la salle des « antiques » et des vestibules d'entrée a été assuré par la pose de 70 lampes « cornalux » de 60 watts. De plus, pour faire ressortir la façade pendant la durée de l'exposition, nous avons installé 2 projecteurs de 3 kw. chacun.

Modifié l'éclairage de la rue du Conseil-Général où nous avons placé des armatures mixtes.

Nous avons installé un éclairage par tubes de néon à la Caisse municipale ; l'intensité lumineuse a été augmentée et la dépense de courant réduite. Ce système d'éclairage convient particulièrement pour les bureaux qui doivent utiliser la lumière toute la journée.

L'installation du Musée d'ethnographie dans l'ancienne école primaire du bd Carl Vogt nous a amené à modifier entièrement l'éclairage des salles et vestibules. Ce musée pourra dorénavant être visité aussi bien de jour que de nuit, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Modifié entièrement l'éclairage de la Salle communale des Eaux-Vives et remplacé la rampe de la scène. Cette modification permettra de louer cette salle plus souvent. Changé entièrement l'éclairage de la salle de gymnastique de l'école de la rue du 31-Décembre.

Défense aérienne. — Nous avons créé 3 dépôts pour la vente au public de masques à gaz et de sacs à sable, soit : dépôt N° 1, Services industriels, pont de la Machine ; dépôt N° 2, poids public du Rond-Point de Plainpalais (ce dépôt a été supprimé en novembre) et dépôt N° 3, ancienne mairie des Eaux-Vives. Ces dépôts ont été ouverts dès le 24 avril et, à fin décembre, nous avons vendu pour fr. 8.865,10 de masques à gaz et sacs à sable.

Dans le courant de l'année, nous avons équipé une partie du personnel des musées d'Art et d'Histoire, Ariana, Histoire naturelle, Bibliothèque publique et universitaire, Théâtre et Victoria-Hall avec des masques à gaz. Ces bâtiments ont été pourvus, de même que l'Hôtel municipal et ses annexes, de caisses à sable, seaux, pelles, haches, cuves à eau, etc., formant le matériel de premier secours. Par la suite, les événements internationaux nous ont amenés à compléter ces mesures de précaution par la fourniture de panneaux de bois, pour la protection des vitrages, et de sacs de sable.

Nous avons établi, pour le personnel de l'administration municipale, un horaire de guerre prévoyant l'évacuation des bureaux à la tombée du jour pour éviter les frais qu'aurait nécessité leur éclairage. Cependant, l'autorité militaire ayant demandé le maintien de l'horaire normal, nous avons dû prendre les mesures nécessaires pour l'obscurcissement de ces locaux ; de ce fait, des dépenses importantes ont été engagées pour la fourniture et la pose de rideaux noirs, notamment.

L'administration municipale a organisé un service de défense des édifices municipaux, lequel a fusionné avec celui de l'Etat. Le préposé à l'éclairage public municipal, en sa qualité d'adjoint de l'officier de cet organisme commun, a suivi des cours pour officiers de la D.A. deux fois par semaine, du 24 février au 13 avril. Il a passé un jour entier en caserne, le 24 avril, pour l'instruction de la Cp. 10 (organisme de défense des bâtiments de l'Etat et de la Ville), laquelle a été mobilisée du 29 août au 8 septembre. Il a instruit le personnel des édifices municipaux dont nous avons donné

ci-dessus l'énumération, sur la façon de se servir des masques à gaz et du matériel mis à sa disposition pour combattre les effets des bombes incendiaires et les commencements d'incendies.

De plus, l'institution de « pompiers d'immeubles », prévue par les ordonnances fédérales des 19 mars et 30 décembre 1937, avec mise en activité pour fin avril 1938, avait été retardée, en ce qui concerne les bâtiments municipaux, par manque de renseignements précis. Dès le mois de novembre, et en très peu de jours, nous avons mis sur pied et organisé des cours d'instruction qui ont eu lieu, tous les soirs de 20 à 23 heures, du 18 au 23 décembre. L'achat du matériel nécessaire représente également une somme assez importante, mais il est possible d'affirmer que la protection est assurée, le personnel astreint à ces cours les ayant suivis avec attention et compréhension.

Une section a été constituée pour assurer l'obscurcissement des artères de la Ville. Toutefois, les recrutements pour les besoins de l'armée nécessiteront, sans doute, l'adoption d'un nouveau système pour 1940.

Un abri sanitaire a été aménagé au-dessous des caves de l'immeuble rue du Soleil-Levant, 6.

Des études d'abris dans divers bâtiments ont été élaborés par le Service technique D. A. de l'Etat et soumis à notre examen.

III. SERVICE TECHNIQUE

Nous ne détaillons que les travaux présentant une certaine importance. Les travaux ordinaires d'entretien, qui sont les mêmes chaque année, tels que réparation du mobilier, bancs, pupitres, planches noires, engins de gymnastique, stores, appareils de chauffage, installations sanitaires, entretien des toitures, préaux, etc., ont été effectués dans tous les bâtiments, édifices et locaux énumérés.

A. Bâtiments et mobilier scolaires

Arrondissement Cité

Ecole du Grulli. — Réfection du sol sanitaire d'une classe au rez-de-chaussée. Remplacé la colonne des W.-C. du 4^{me} étage.

Ecole des Casemates. — Revision de la ferblanterie sur toiture et transformation de la toiture côté préau, remplacé les ardoises. Posé des listes contre les murs dans les classes primaires. Installé un fourneau de cuisine avec service d'eau chaude au local des cuisines scolaires ainsi qu'un étuveur à bascule Duret.

Ecole rue Ferdinand Hodler. — Remis en état la toiture de la salle de gymnastique, compris remplacement partiel du lambrissage, des berceaux et des doublages. Réfection complète de 2 classes au 2^{me} étage. Installation de 60 diffuseurs électriques pour l'éclairage des classes. Réfection complète de la grande toiture, des doublages et des chéneaux. Pose de 9 portes neuves dans les W.-C.

Ecole de la rue Necker. — Remis le préau en état. Réfection complète de la cage d'escalier, du rez-de-chaussée au 1^{er} étage et du vestibule du 1^{er} étage. Transformation du service d'eau chaude des douches, pose d'un réservoir isolé de 750 litres combiné avec un chauffe-eau à gaz Cipax ; remplacé la vieille chaudière de la buanderie par une chaudière à gaz.

Ecole du boulevard James Fazy. — Réfection complète des classes N^o 6-16-19 et 20, des W.-C., de la cage d'escalier et des 2 vestibules du rez-de-chaussée. Reconstitue le perron d'entrée côté gare avec des marches de granit.

Ecole primaire des Croupettes. — Repeint le vestibule d'entrée, le bureau du directeur, la loge du concierge et le réfectoire des cuisines scolaires. Fourni et posé des bandeaux de 0.50 m. contre les murs des classes. Installé 54 diffuseurs dans les classes.

Ecole enfantine des Croupettes. — Repeint la classe N^o 8, au rez-de-chaussée. Posé des bandeaux de 0.50 m. dans 4 classes. Pour l'hiver, les classes enfantines ont été transférées dans le bâtiment primaire.

Ecole enfantine de Saint-Antoine. — Remplacé la chaudière du chauffage. Posé des listes contre les murs dans plusieurs classes.

Ecole de la rue de Berne. — Installation de l'eau au compteur. Continué la réparation du placage de la toiture. Posé des bandeaux de 0.50 m. dans quelques classes.

Ecole rue de Neuchâtel. — Repeint les classes N° 4 et 12. Remplacé des éléments à la grande chaudière. Posé des bandeaux de 0.50 m. dans quelques classes. Réfection de la toiture et de la ferblanterie côté rue du Môle.

Ecole enfantine des Terreaux. — Remis le préau en état. Repeint les classes N° 5 et 6, le vestibule du 1^{er} étage et les W.-C.

Ecole enfantine rue du Môle. — Repeint la classe N° 2, le hall et le vestibule du 1^{er} étage. Remplacé un urinoir au rez-de-chaussée. Posé du linoléum sur les murs, au-dessus du soubassement, dans une classe du rez-de-chaussée. Placé 6 diffuseurs. Installé des stores à projection. Posé un chauffe-eau électrique à l'appartement du concierge.

Arrondissement des Eaux-Vives

Ecole primaire de la rue des Eaux-Vives. — Repeint le local de répétitions de l'Harmonie municipale ; construit 5 armoires avec portes à coulisse dans le vestibule du 2^{me} étage. Modernisé la cuisine du concierge. Démoli la parcelle de béton de l'allée centrale du préau et refait la surface totale de ce dernier. Remplacé des tuyaux de chauffage à la salle de gymnastique, côté sol tendre. Remplacé la chaudière du chauffage du bâtiment II. Pose de cymaises dans le vestibule du 1^{er} étage, pour les classes enfantines.

Ecole rue du XXXI-Décembre. — Remis en état la couverture et la ferblanterie de la salle de gymnastique, ravalement et peinture des façades. Repeint les barrières et treillages du préau.

Ecole enfantine de Montchoisy. — Transformé 2 W.-C. du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, cuvettes et carrelages. Posé des bandeaux de 0.50 m. dans les classes.

Ecole de Villereuse. — Réparé complètement l'appartement du concierge. Posé des bandeaux de 0.50 m. dans les classes. Repeint la cage d'escalier, les W.-C. et la courette.

Arrondissement de Plainpalais

Ecole primaire et enfantine de la Roseraie. — Repeint 2 classes au 1^{er} étage. Installé 40 diffuseurs répartis dans 8 classes. Refait l'application étanche sur la toiture du préau couvert, côté filles.

Ecole primaire de la Cluse. — Repeint les portes d'entrée, le vestibule d'entrée et la cage d'escalier.

Ecole enfantine du boulevard Carl Vogt. — Créé des W.-C. pour les maîtresses au 2^{me} étage. Réparé des linoléums dans les classes. Posé des listes contre les murs dans 2 classes.

Ecole rue Hugo-de-Senger. — Repeint la salle de rythmique, la salle des maîtresses au rez-de-chaussée et 2 classes au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Réparé les linoléums des classes N° 5 et 18. Remplacé la plonge et le réservoir d'eau chaude aux cuisines scolaires et construit une séparation dans l'économat. Remplacé les pommes des douches en sous-sol.

Ecole du Mail. — Construit un portail pour l'escalier du sous-sol. Installé 40 diffuseurs dans 8 classes au 1^{er} étage. Piqué à fond, recrépi et repeint les murs des salles de la Muse et des travaux manuels, en sous-sol. Refait complètement l'application d'asphalte et remplacé les garnitures métalliques du toit du grand préau couvert. Remplacé le groupe moto-pompe du chauffage. Installé un lavabo et amené le gaz dans un local au sous-sol.

Ecole primaire et enfantine de la Coulouvrenière. — Repeint 2 classes et la cage d'escalier, au rez-de-chaussée. Refait la peinture extérieure des fenêtres de l'école enfantine. Reconstitue le perron d'entrée côté préau.

Salle de gymnastique rue des Vieux-Grenadiers. — Installé un radiateur à l'appartement du concierge. Refixé les montants des raecks côté sol tendre.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecole de Saint-Jean. — Au 2^{me} étage, repeint 2 classes, la salle de couture et le vestibule. Refait le carrelage devant l'entrée des 21 classes. Augmenté la surface de chauffe des radiateurs de la salle de couture.

Ecole primaire et enfantine des Crêts. — Repeint 4 classes au rez-de-chaussée et la cuisine de l'appartement du concierge. Remplacé la chaudière du chauffage central.

Ecole primaire de Sécheron. — Repeint les vestibules et W.-C. des rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{me} étage, côté primaire. Remplacé les stores de la salle de gymnastique. Remplacé le chaudron en fonte de la buanderie.

Ecole primaire et enfantine des Asters. — Remplacé le linoléum d'une classe. Poncé le parquet de la grande salle de gymnastique. Colassé le sol du préau. Installé 7 lampes dans le sous-sol. Placé un lavabo au rez-de-chaussée.

Ecole de la Servette. — Posé une clôture en treillis charlon sur le mur du préau. Remis en état le dallage de l'allée centrale ainsi qu'un perron d'entrée. Posé des listes dans plusieurs classes.

Ecole des Charmilles. — Remise en état de la ferblanterie sur toiture du grand bâtiment, remplacé les chéneaux, réparé le placage et repeint les ferblancs. Remplacé l'urinoir en ardoise du rez-de-chaussée. Remplacé la chaudière du chauffage. Construit une cuisine provisoire, avec bassins, pour la troupe.

Ecole rue de Lyon, 56. — Réfection d'une souche de cheminée. Pose de bandeaux contre les murs des classes.

Ecole enfantine de la Cité Vieusseux. — Travaux ordinaires d'entretien.

Mobilier. — Il a été fourni 120 pupitres à une place et chaises A.S.E.N., qui ont été répartis dans les écoles enfantines de Montchoisy, des Eaux-Vives, des Croupettes et de la Roseraie.

Etudes et constructions scolaires nouvelles. — Après entente avec le Département de l'instruction publique, l'administration municipale a décidé de procéder à l'agrandissement de l'école des Crêts. Une première étude, demandée à M. F. Gampert, architecte, fut modifiée à plusieurs reprises sur nos indications et à la demande du Département de l'instruction publique. L'exécution du projet adopté définitivement a été confiée à MM. F. Gampert et L. Vincent, architectes, en collaboration. Le nouveau bâtiment scolaire comprendra : 2 classes enfantines, 1 grande salle de jeux, 2 classes primaires, 1 salle de couture, 1 salle des maîtres et 1 infirmerie. Un abri de la défense aérienne a été prévu en sous-sol. Les travaux, commencés en juillet 1939, seront sauf imprévu, terminés pour le début de l'année scolaire 1941.

Appartements et locaux loués dans les écoles. — Travaux ordinaires d'entretien.

Statistique des concessions de salles dans les bâtiments scolaires

Nombre de sociétés ou groupements ayant utilisé des locaux en 1939 :	177
Nombre de séances tenues par ces sociétés ou groupements :	5.671
Nombre de concessions diverses en 1939 :	109

B. Bibliothèques, musées, collections

Entretien et mobilier

Bibliothèque publique et universitaire. — Remis en état la toiture, les vannes à incendie et une chaudière du chauffage.

Bibliothèques circulantes. — A la Madeleine, aménagé un local pour les œuvres sociales de l'armée, fourni quelques meubles. Rue des Alpes, 10, Asters, Plainpalais : fourniture de quelques meubles.

Muséum d'Histoire naturelle. Annexe (Palais Eynard). — Aménagé un garage au rez-de-chaussée, côté Bastions.

Musée d'Art et d'Histoire. — Remis en état l'appartement du concierge et installé une salle de bains. Remplacé les tubulures à deux chaudières du chauffage central, nettoyé les canaux de ventilation. Posé des barrières pour la protection des tableaux lors de l'exposition du Prado, installé un meuble pour le contrôle à l'entrée et modifié le vestiaire.

Annexes : a) *Promenade du Pin, 5.* — Par suite de la mobilisation, nous avons aménagé des bureaux à l'entresol pour les subsides militaires et au 2^{me} étage pour le commandant de ville.

b) *Musée Rath.* — Dirigé la remise en état de la charpente, de la couverture et des salles d'exposition à la suite de l'incendie du 24 août 1939.

Musée d'ethnographie. — En conformité de l'arrêté du Conseil municipal du 14 avril 1939, le musée a été transféré du parc Mon Repos dans l'ancienne école primaire du boulevard Carl Vogt. Ce transfert a nécessité la remise en état de toutes les salles, le transfert, la modification et la pose des anciennes vitrines de Mon Repos. Fourni 20 vitrines nouvelles.

Musée Ariana. — Réparé la ferblanterie sur toiture. Remis en état le hall d'entrée et la coupole.

Conservatoire botanique. — Repeint le hall d'entrée et la cage d'escalier. Repeint les claies de 3 serres.

C. Bâtiments divers

Hôtel municipal. — Restauré complètement la façade côté Treille, remis en état les garnitures métalliques et la toiture, remplacé les fenêtres et posé des stores à projection.

Annexes : a) *Rue de l'Hôtel de Ville, 5.* — Au moyen du crédit de fr. 50.000,— du 10 février 1939, restauré complètement la face rue, remis en état la charpente, les garnitures métalliques et la toiture, remplacé des stores. Remis en état la cage d'escalier et transformé l'entrée en respectant le style du bâtiment ; au rez-de-chaussée, créé un local pour la distribution du matériel de nettoyage aux concierges et un garage à bicyclettes. Au 1^{er} étage, remis en état les locaux du service des Pompes funèbres, fourni 4 pupitres neufs.

b) *Cour de Saint-Pierre, 2.* — Travaux ordinaires d'entretien.

Halles. — De l'Ile : Remis en état la couverture. Réparé le moteur du frigorifique.

De Rive :
Des Pâquis : } Travaux ordinaires d'entretien.

Voirie. — Les travaux ordinaires d'entretien sont exécutés par l'administration cantonale qui utilise les locaux.

CIMETIÈRES. — *Saint-Georges :* Revisé les toitures des bâtiments à l'entrée du cimetière. Repeint un appartement de gardien.

Petit-Saconnex :
Châtelaine :
Plainpalais : } Travaux ordinaires d'entretien.

SECOURS CONTRE L'INCENDIE. — *Poste central :* travaux ordinaires d'entretien.

Dépôts : Rue des Asters, vérifié la toiture ; rue du Centre, installé un urinoir ; boulevard Carl Vogt, remis en état le placage de la toiture ; square de Chantepoulet, transformé l'installation d'eau.

D. Grand-Théâtre et magasin de décors

Grand-Théâtre. — Continué le remplacement d'une partie du placage sur la toiture. Remplacé les sièges et le linoléum du parterre. Revisé toutes les vannes d'incendie et d'alimentation. Remplacé une chaudière et vérifié l'installation du chauffage. Poncé une partie des parquets. Construit un

dallage ciment au nouveau local de la batterie d'accumulateurs (éclairage de secours). Repeint la cuisine et les W.-C. de l'appartement du concierge. Relevé général des façades en vue d'une restauration extérieure du bâtiment.

Magasin des décors. — Remis le vitrage en état.

E. Victoria-Hall

Remis en état les foyers des chaudières, amélioré l'installation d'humidification de l'air. Placé des stores aux vitrages de la toiture. Changé les numéros des sièges du parterre.

F. Kursaal et Cercle

Agrandi le plancher de la scène sur la fosse de l'orchestre. Suivi les travaux d'aménagement de la terrasse, exécutés par M. Camoletti, architecte. Bouchardé le perron côté rue de Monthoux. Remis en état une arcade, sous la terrasse, la cuisine du Cercle et les W.-C. de la scène.

G. Horloges

HORLOGES DE CLOCHERS. — La marche de cette catégorie d'horloges a été satisfaisante et n'a pas nécessité de réparations spéciales.

* **HORLOGES ÉLECTRIQUES.** — Par suite de la réfection de quelques façades, modification de nos lignes à la rue de l'Hôtel de Ville, 6, 8, 10, 11 et 12, suppression des fils aériens et remplacement par un câble sous plomb posé sur les corniches. L'horloge de la place Neuve, fixée au mur de fortification, sous les terrasses de la rue des Granges, a été supprimée et celle de l'école du Grutli a été améliorée par une disposition plus nette et un meilleur éclairage du cadran. Le nombre total de ces horloges était de 274 en 1938, il est de 279 en 1939, en augmentation de 5. Il y a 20 horloges publiques, 106 dans les bâtiments municipaux (écoles, musées, théâtre et bâtiments divers) et 153 chez les abonnés particuliers.

H. Abattoirs

Aménagé un local pour dépôt de chlorure de chaux.

I. Divers

COLONIES DE VACANCES DE PLAINPALAIS, A BASSINS. — Transformé complètement la canalisation des W.-C.

BOIS DE LA BATIE. — Installation de W.-C. et lavabos dans une ancienne dépendance de la maison de la Tour, à l'usage des campeurs, suivant arrêté du Conseil municipal du 20 juin 1939.

COUR DE SAINT-PIERRE. — Construction d'un abri sanitaire pour la défense aérienne dans le 2^{me} sous-sol du bâtiment rue du Soleil-Levant, 6, et d'un W.-C. public. Etude et direction des travaux confiés à M. Edm. Pigeon, ingénieur, en collaboration avec notre service. Les travaux, commencés fin octobre 1939, sont poussés activement pour permettre de disposer de cet abri dans le plus bref délai.

ECOLE DU GRUTLI. — Installation d'un garage couvert, pour bicyclettes, contre la grille du préau de l'école.

MAISON DE VESSY, PAVILLON CHARLES GALLAND. — La construction de ce bâtiment a subi un certain retard par suite de la mobilisation qui nous a privés d'ouvriers et de camions. Les travaux suivants ont été adjugés au cours de cette année : chauffage, chaufferie et chauffage par le sol, radiateurs et tuyauteries, canalisation du gaz, maçonnerie et béton armé, ascenseur, charpente, installations sanitaires, bouilleurs à eau chaude, couverture, ferblanterie, volets à rouleaux, marmites pour la cuisine, fourneau de cuisine et armoire chauffante, menuiserie extérieure, sols étanches et isolation, machines à laver et à repasser.

J. Immeubles locatifs divers

Ne pouvant indiquer tous les travaux d'entretien exécutés dans nos immeubles, nous nous bornerons à citer les travaux les plus importants, soit par leur nature, soit par leur coût. Nous avons continué à remettre en état quelques appartements délabrés dans les immeubles qui nous paraissaient dans un état général assez bon pour que leur amélioration soit justifiée.

L'immeuble rue des Minoteries 12-14 menaçant ruine a été démoli, ainsi que le N° 6, rue Gœtz Monin.

Rue Barthélemy-Menn 25. — Revision de la couverture et peinture des ferblancs. — *Bois de la Bâtie* : Transformé la canalisation d'alimentation en eau potable avec raccordement sur le réseau à haute pression. — *Rue du Cheval-Blanc 6* : Réfection des marches d'escalier et des paliers. — *Rue des Délices 25* : Modernisation d'un appartement au rez-de-chaussée et remise en état complète de la buanderie. — *Rue Dizereys 19* : Rénovation complète de la villa, comprenant l'amélioration du chauffage central, l'aménagement de deux appartements distincts, au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, avec cuisine et salle de bains à chaque étage, remise en état des façades, des garnitures métalliques, de la couverture ainsi que de la buanderie. — *Route de Frontenex 29* (crèche des Eaux-Vives) : Posé une marquise au-dessus de la porte de la cuisine, sur le jardin, et transformé le portail sur rue. — *Grand'Rue 18* : Création d'un W.-C. dans une arcade. — *Place Jargonnant 3* : Remis le sol de la cour en état. — *Rue de Lyon 58* : Colassé le sol du chemin d'accès. — *Rue des Minoteries 2* (crèche de Plainpalais) : Remise en état intérieure du bâtiment et création d'installations sanitaires pour les enfants. Etude et travaux confiés à M. Baumgartner, architecte, en collaboration avec notre service. — *Rue du Petit-Perron 1* : Réparé la façade sur rue. — *Boulevard du Pont-d'Arve 43* : Réfection des façades. — *Boulevard du Pont-d'Arve 45* : Remis 2 appartements en état. — *Carrefour de Rive 11* : Remise en état d'une arcade et du vestibule d'entrée du bâtiment. — *Place des XXII-Cantons 1* : Transformé un appartement dans les combles pour y loger le concierge.

Installé l'eau sous pression dans les immeubles suivants : Rue Calvin 7, rue du Cendrier 6 et 23 bis, rue de la Cité 19, 21 et 23, rue de Cornavin 11, rue des Corps-Saints 3, 5, 15 et 17, rue des Etuves 17 et 19, rue du Fort-Barreau 3, 5 et 7, rue du Grand-Perron 7, rue Kléberg 1-3, 5 et 7, rue du Petit-Perron 1, 7, 20 et 23, Terreaux-du-Temple 26 et 44, place des XXII-Cantons 1.

Dans tous les immeubles ci-après énumérés, des travaux ordinaires d'entretien ont été effectués :

K. Square Paul Bouchet

Créé une buanderie et un étendage indépendants à l'usage de la crèche de Saint-Gervais, dans l'immeuble rue Lissignol 8.

L. Immeubles locatifs dépendant du Fonds Galland

Rue Louis Favre 19-21. — *Rue Louis Favre 20-22-22 bis.* Travaux ordinaires d'entretien.

Maisons ouvrières de Châtelaine. — Colassé les abords des deux villas.

Place de la Navigation 4-rue du Léman 11. — Etude pour l'installation d'un service d'eau chaude par bouilleur électrique et la création de salles de bain, étude dont la réalisation est renvoyée à des temps meilleurs.

Immeubles de la rue du Nord (rue de l'Ecole 10, rue du Levant 2 et 4, rue de la Navigation 9).

Rue des Pâquis 30-32. — Installé un dévaloir à combustible au N° 30 ; détarté les réchauffeurs des bouilleurs du service d'eau chaude.

Avenue de Sécheron 3-5, rue Gustave Moynier 4-6. — Remplacé le bouilleur à eau chaude à la rue Gustave Moynier 4.

Rue de Montchoisy 15. — Réparations dans plusieurs appartements. Le Conseil administratif a pris la décision de faire installer l'ascenseur (déjà prévu lors de la construction du bâtiment) avec de nouvelles conditions de location.

M. Rue de l'Ancien-Port, 10-12

N. Rue Ferdinand Hodler, 5 (*Legs Maget*)

Q. Fondation Revilliod

Place Claparède 2. — Rue de l'Hôtel-de-Ville 12.

Travaux ordinaires d'entretien.

P. W.-C. payants

Transformé 54 serrures à monnaie. Aux W.-C. sous la station du Molard, réfection des marches d'escalier d'accès au sous-sol, remplacé l'installation de l'urinoir, hors d'usage ; même travail aux W.-C. sous la station de Chantepoulet.

Q. Salles de réunions

Maison du Faubourg. — Bouchardé les marches des perrons d'entrée, remis en état les ateliers d'artistes N° 3, 4 et 6. Refait la clôture du jardin. Réparé le parquet sur bitume du restaurant.

Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge. — Vérifié la toiture. Posé des « dômes du silence » aux chaises de la grande salle.

Salle rue des Eaux-Vives. — Refait complètement la décoration de la grande salle, de la salle intermédiaire et de l'ancienne buvette. Remplacé le rideau de la scène. Revision complète du mobilier de la salle. Réparé le parquet de la grande salle. Remplacé les limons du perron d'entrée.

Salle du Môle. — Travaux ordinaires d'entretien.

R. Kiosques et édicules divers

Station de Cornavin. — Pose de 2 grilles pliantes pour la fermeture de l'édicule pendant la nuit. Dans tous les kiosques, travaux ordinaires d'entretien.

Kiosques à journaux. — Le kiosque de Coutance-pont des Frises, d'un modèle ancien et en trop mauvais état pour être réparé, a été enlevé et remplacé par celui qui se trouvait à la place Isaac Mercier.

Kiosque-abri. — Le Conseil municipal a voté le 14 avril 1939 un crédit de fr. 10.000,— en vue de la construction d'un kiosque-abri à la rue de Lausanne, contre le mur de soutènement du préau de l'école de Sécheron.

Les plans d'exécution ont été achevés et les travaux préliminaires entrepris. Ils ont été interrompus à la suite d'une intervention de l'Association des intérêts du quartier modifiant le programme arrêté.

Cette Association insiste pour qu'il soit établi des W.-C. publics dans cet édicule, alors qu'il était prévu d'en construire un peu plus loin, au terminus de la ligne de tramway de Sécheron et lieu de stationnement des cars amenant des visiteurs au B.I.T.

S. Bâtiments dans les parcs

Parc de la Grange. — Réparé la pergola et la marquise du château.

Parc des Eaux-Vives. — Réparé l'appartement du jardinier et installé une salle de bains.

La Perle du Lac (restaurant). — Travaux ordinaires d'entretien.

Villa Bartholoni. — Restauré complètement l'intérieur du bâtiment, complété l'installation du chauffage central, installé un service d'eau chaude par bouilleur électrique ; création et équipement complet de salles de bains ; réfection de toute l'installation d'éclairage, installation du téléphone

et du gaz. Restauration et complément de toutes les peintures décoratives et ornements, selon les aquarelles originales de l'architecte Callet (1820). Repeint les barrières du débarcadère. Travaux d'étanchéité dans la loge du concierge.

Villa Moynier. — Travaux ordinaires d'entretien.

Annexe (ancienne hôtellerie Dejean). — Réfection des façades et remise en état complète des locaux occupés par les services de la Croix-Rouge.

Loge du concierge. — Remis l'appartement en état.

Parc Mon Repos. — Réparé tous les bureaux du service des parcs et promenades. Remplacé la chaudière du chauffage de l'appartement de M. Bois.

Villa « Les Tilleuls » (Campagne Trembley). — Repeint tous les volets. Réfection et amélioration de chambres dans les dépendances et remise en état de la canalisation des dites dépendances. Etude complète pour l'installation d'une buanderie, local de repassage et étendage, dans l'ancienne écurie.

Campagne Beaulieu. — Remise en état sommaire de la cuisine et de la distribution d'eau pour installation des auberges de jeunesse.

T. Buanderies

Rue du Nant. — *Rue des Voisins.* — Travaux ordinaires d'entretien.

U. Etudes diverses

Au cours de l'année 1939, notre service a procédé à l'étude des projets suivants :

Station avec salle d'attente, kiosque à journaux et cabine téléphonique publique, à la rue de Lausanne, angle de l'avenue de France.

Station-abri au Rond-Point de la Jonction.

Agrandissement du conservatoire botanique.

Déplacement du marché de gros en bordure de la plaine de Plainpalais.

Transformation de la cuisine du château du parc des Eaux-Vives.

Installation de W.-C. provisoires et postes sanitaires dans le parc des Eaux-Vives et le Parc La Grange pour la manifestation à l'occasion du 125^{me} anniversaire du 1^{er} Juin 1814.

Réfection du mur de la rue du Soleil-Levant et suppression de la barrière.

Rapport et étude pour l'utilisation éventuelle de l'immeuble rue de la Fontaine 34, une étude plus détaillée étant confiée à M. Arn. Hoechel, architecte.

Examen et rapport de M. G. Bovy, architecte, sur la modernisation éventuelle de l'immeuble rue de Lausanne 32.

Examen des requêtes en construction.

Examen et estimation de bâtiments municipaux pour le service des assurances.

Démarches et demandes de subventions à l'Office central des possibilités de travail, à Berne, pour des travaux de transformation de bâtiments et réfections de façades exécutés sur comptes hors budget.

M. Ad. Guyonnet, architecte, a été chargé par le Conseil administratif de présenter un projet de restauration de l'ancien château Voltaire, aux Délices.

V. Stades municipaux et Bains des Pâquis

Stade de Frontenex. — Réparé, décapé et reverni les bancs des tribunes. Repeint les tribunes et le porche de droite, remis en état partiellement la façade principale, repeint les berceaux et les portes et volets de la face postérieure.

Stade de Varembé. — Complété le drainage des terrains A et B ; réfection générale des pelouses des deux terrains.

Stade du Bout-du-Monde. — Installé un calorifère dans le chalet qui était occupé par la troupe. Posé une barrière côté aval du pont de Vessy.

Terrain de foot-ball de Châtelaine. — Etabli un collecteur entre le terrain de foot-ball et les petits jardins. Pose d'une clôture métallique.

Terrain vers l'Usine à gaz. — Démolition des anciens buts de foot-ball, aménagement d'un terrain unique et pose de 2 buts neufs, avec cage métallique.

Bains des Pâquis. — Réfection de la peinture des barrières de la jetée et de la passerelle du Goléron. Posé des plaques d'aluminium sur les tablettes dans toutes les cabines. Travaux ordinaires d'entretien.

W. Panneaux d'affichage officiel

A la demande du Département militaire, pose d'un panneau à la rue de Saint-Jean, face au N° 88. Les panneaux suivants ont par contre été supprimés : Palais de Justice, avenue William Favre, transfert de ce dernier panneau à la route de Florissant-chemin Krieg. Entretien de différents panneaux.

X. Entretien des monuments

Travaux ordinaires d'entretien.

CHAPITRE XIX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1939.

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des ouvriers de la voirie, qui était de 254 hommes à fin 1937, comptait au 31 décembre 1939 263 hommes.

Au cours de l'année 1939, nous avons occupé 60 chômeurs en moyenne (par jour) pour remplacer, à la levée des ordures ménagères, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux, ou saisonniers.

RÉSULTATS FINANCIERS. — Voir page suivante le tableau financier de l'exercice 1939.

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE
Résultat financier de 1939.

ENTRETIEN ORDINAIRE DES ROUTES.

BUDGET	RECETTES	TOTAL	RUBRIQUES	SOMMES dépensées	DÉPENSES	
					en moins	en plus
1.293.134,—	1.259,05	1.294.393,05	12 a. Traitement du personnel ouvrier	1.263.775,65	30.617,40	—
152.000,—	—	152.000,—	1 b. Personnel temporaire chômeurs	158.445,10	—	6.445,10
600,—	—	600,—	1 c. Indemnités de gardiennage	600,—	—	—
18.000,—	—	18.000,—	1 d. Indemnités pour heures supplémentaires et travaux spéciaux	6.625,85	11.374,15	—
450,—	—	450,—	1 e. Indemnités aux décès	280,—	170,—	—
4.000,—	—	4.000,—	1 f. Frais de déplacements (autos).	3.586,60	413,40	—
600,—	—	600,—	1 g. Pension d'un ouvrier	600,—	—	—
8.000,—	—	8.000,—	1 h. Participation aux caisses de maladie.	6.913,30	1.086,70	—
6.700,—	—	6.700,—	1 k. Déplacements des ouvriers	2.568,30	4.131,70	—
30.000,—	98,65	30.098,65	2 a. Achat et entretien de l'outillage et machines	28.085,05	2.013,60	—
170.000,—	25.148,—	195.148,—	2 b. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages et pneumatiques	171.058,50	24.089,50	—
35.000,—	2.934,30	37.934,30	2 c. Entretien de camions	33.938,65	3.995,65	—
7.500,—	1.008,05	8.508,05	2 d. Poteaux indicateurs, limites et signalisations	5.989,45	2.518,60	—
1.000,—	—	1.000,—	2 e. Noms des rues	146,90	853,10	—
400,—	—	400,—	2 f. Numéros de maisons	148,30	251,70	—
5.000,—	25,—	5.025,—	2 g. Matériel de fêtes et décorations	7.551,70	—	2.526,70
			3 a. Assurances du personnel	27.925,50		
			3 b. Assurances incendie véhicules et dépôts	2.759,10		
			3 c. Assurances responsabilité civile véhicules à moteur	11.949,40		
47.700,—	—	47.700,—	3 d. Assurances responsabilité civile sur routes	3.274,—	45.908,—	1.792,—
				45.908,—		
120.000,—	4.224,30	124.224,30	6 a. Routes et chaussées	111.752,50	12.471,80	—
50.000,—	5.760,50	55.760,50	6 b. Trottoirs et gondoles	80.041,55	—	24.281,05
15.000,—	—	15.000,—	6 c. Refuges	3.296,65	11.703,35	—
30.000,—	84,90	30.084,90	6 d. Ponts et quais	15.994,70	14.090,20	—
20.000,—	58,05	20.058,05	6 e. Egouts et canaux	10.396,25	9.661,80	—
175.000,—	155,85	175.155,85	6 f. Cycladrage et revêtements	129.705,65	45.450,20	—
105.000,—	—	105.000,—	6 h. Fontaines, hydrants, fourniture d'eau	105.937,—	—	937,—
30.000,—	—	30.000,—	6 i. Entretien des latrines et urinoirs	31.302,60	—	1.302,60
15.000,—	—	15.000,—	7. Entretien des garages et dépôts	17.950,40	—	2.950,40
20.000,—	—	20.000,—	8. Loyer de la voirie bd St-Georges 1939.	20.000,—	—	—
93.032,—	—	93.032,—	Participation aux caisses de retraite	93.032,—	—	—
2.453.116,—	40.756,65	2.493.872,65	6 g. Enlèvement des neiges	2.355.630,65	176.684,85	38.442,85
20.000,—*	7,75	20.007,75	6 k. Travaux neufs	79.138,20	—	59.130,45
15.000,—*	—	15.000,—		15.000,—	—	—
2.488.116,—	40.764,40	2.528.880,40	Budget total: 1 à 8	2.449.768,85	176.684,85	97.573,30
			Dépenses totales: 1 à 8	2.449.768,85		
			Amélioration budgétaire	79.111,55		

La dépense se décompose comme suit pour les postes suivants :

1 b. SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

1) Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères	fr. 153.843,10
2) Chômeurs occupés à l'enlèvement des feuilles	» 4.602,—
	<u>fr. 158.445,10</u>

2 a. ACHAT ET ENTRETIEN D'OUTILLAGE

Achat de l'outillage et matériel	fr. 20.191,40
Entretien des machines	» 3.510,25
Entretien de l'outillage et du matériel	» 4.383,40
	<u>fr. 28.085,05</u>

2 b. BENZINE, HUILE, GRAISSE, PÉTROLE, BANDAGES ET PNEUMATIQUES

Benzine	fr. 155.504,95
Huile	» 7.118,85
Graisse	» 531,25
Pétrole	» 896,85
Bandages et pneumatiques	» 7.006,60
	<hr/>
	fr. 171.058,50

2 g. MATÉRIEL DE FÊTES ET DÉCORATIONS

Achat	fr. 6.697,30
Entretien	» 854,40
	<hr/>
	fr 7.551,70

Ci-dessous une statistique de la collecte et du transport des ordures en 1939 :

Ordures	m ³ 111.714
Verre et ferraille	» 17.514
Mâchefer	» 13.602
Marchés	» 3.132
Remblais	» 6.696
Résidus, sacs et divers	» 729
	<hr/>
Total	m ³ 153.387

6 f. CYLINDRAGE ET REVÊTEMENTS

Cylindrage	fr. 43.747,95
Revêtements	» 85.957,70
	<hr/>
	fr. 129.705,65

Cylindrage

La surface totale des travaux de cylindrage est de m² 29.651

Revêtements

La surface des travaux de revêtements est de m² 238.683

Pendant l'année 1939, le Département a utilisé :

Chaille	m ³ 30,190
Pavés	kg. 154,816
Gravillon	m ³ 1.198,780
Gravier	» 962,420
Macadam	» 491,000
Matière d'agrégation	» 199,450
Sable	» 723,590
Matériaux bitumés	» 99,833
Terre	25 camions

6 d. PONTS ET QUAIS

Frais divers et entretien fr. 15.994,70

6 e. EGOUTS ET CANAUX

Entretien	fr. 3.547,—
Construction	» 6.849,25
	<hr/>
	fr. 10.396,25

6 h. FONTAINES, HYDRANTS, FOURNITURE D'EAU

Entretien	fr. 20.127,25
Fourniture d'eau (dont fr. 85.000,— forfait des Services industriels)	» 85.809,75
	<hr/>
	fr. 105.937,—

6 i. ENTRETIEN DES LATRINES ET URINOIRS

Nettoyage à forfait des W.C.	fr. 27.000,—
Entretien et réparations des latrines et urinoirs	» 3.751,95
Entretien, éclairage W.C.	» 550,65
	<hr/>
	fr. 31.302,60

6 b. TROTTOIRS

Les travaux suivants ont été effectués en 1939 :

Entretien :

Dallage ciment	m ² 2.968
Emulsion bitume superficielle	» 27.775
Bordures granit	m ¹ 723
Bordurettes granit	» 94
Gondoles pavées	» 1.014

Construction .

Dallage ciment	m ² 2.040
Tapis bitume	» 2.174
Emulsion superficielle	» 9.512
Bordures granit	m ¹ 1.863
Bordurettes granit	» 2.210
Bordures « Maillart »	» 45
Gondoles pavées	» 3.151
Gondoles ciment	» 21

6 g. ENLÈVEMENT DES NEIGES

Main-d'œuvre	fr. 53.724,65
Matériaux	» 4.282,—
Camionnage	» 20.183,25
Frais divers	» 948,30
	<hr/>
	fr. 79.138,20

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

<i>Recettes</i>		<i>Sommes dépensées en 1939</i>
fr. 115.107,50	Rectification du quai Turretini (Arr. Mun. du 22.9.1936) . .	fr. 64.345,30
» 5.620,50	Reconstruction du pont du chemin des Sports sur la voie du chemin de fer (Arr. Mun. du 28.5.1937)	» —
—	Correction de la Route suisse entre le Jardin botanique et le chemin de l'Impératrice (Arr. Mun. du 22. 2. 1938) . .	» 742,90
—	Exécution de chaussées et trottoirs rues Léon Gaud, Contamines et J.-Crosnier (Arr. Mun. du 4.10.1938)	» 11.072,45
» 5.315,—	Rectification des trottoirs et élargissement d'une partie de la rue du Mont-Blanc (Arr. Mun. du 4.10.1938)	» 40.627,50
» 104,60	Élargissement et rectification de l'intersection de l'avenue et du plateau de Champel (Arr. Mun. du 13.12.1939) . . .	» 43.786,95

<i>Recettes</i>		<i>Sommes dépensées en 1939</i>
—	Location de la voirie du bd de Saint-Georges (Arr. Mun. du 10.2.1939)	» 40.000,—
» 3.500,—	Remplacement du platelage du pont de Saint-Georges sur l'Arve par dalle en béton (Arr. Mun. du 10.2.1939) . . .	» 56.053,55
—	Contribution de la Ville de Genève pour participation à l'Exposition nationale de Zurich en 1939 (Arr. Mun. du 31.1.1939)	» 2.508,95
—	Aménagement de l'angle des rues de la Fontaine et Toutes-Ames (Arr. Mun. du 28.3.1939)	» 37.859,85
—	Travaux de D.A.P. dans les bâtiments de la Ville de Genève (Arr. Mun. du 11.9.1939)	» 6.945,—
» 2.164,55	Tronçon d'égout au chemin Chauvet (Arr. Mun. du 12.9.1939)	» 5.656,40

CRÉDITS SPÉCIAUX

Elargissement de la rue de la Servette (arrêté municipal du 15.4.1932).

Crédit voté	fr. 30.000,—
Dépensé	» 14.842,—
	<hr/>
Solde créditeur à fin 1939.	fr. 15.158,—
Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées.	fr. 706,50

Ce compte a été clôturé dans le courant de 1939, d'entente entre le Département des travaux publics et le Conseil administratif.

Aménagement du quai des Eaux-Vives sur l'emplacement de l'ancien garage de la Nautique (arrêté municipal du 28.3.1933).

Crédit voté	fr. 125.000,—
Recettes	» 15.105,05
	<hr/>
	fr. 140.105,05
Dépensé à fin 1939 par l'Etat	fr. 108.983,50
Dépensé à fin 1939 par la Ville	» 30.006,70
	<hr/>
	» 138.990,20
Solde créditeur à fin 1939.	fr. 1.114,85

Voies d'accès à la S. D. N. (2^{me} étape, avenue Mon Repos) (arrêtés des 24.10.1933, 6.7.1934 et 2.11.1934).

Crédit voté (part de la Ville)	fr. 728.667,—
Recettes	» 2.904,50
	<hr/>
	fr. 731.571,50
Dépensé à fin 1939 :	
a) par l'Etat	fr. 712.417,—
b) par la Ville de Genève.	» 4.370,30
	<hr/>
	» 716.787,30
Solde créditeur à fin 1939.	fr. 14.784,20

Les travaux sont terminés.

Elargissement de la route de Malagnou entre les chemins Rieu et de la Boisserette (arrêté du Conseil municipal du 3.12.1935).

Crédit voté	fr. 60.000,—
Dépensé	» 34.960,50
<hr/>	
Solde créditeur à fin 1939.	fr. 25.039,50
Subventions fédérales et cantonales de chômage ne pouvant pas être dépensées.	
	fr. 5.326,—

Ce compte a été clôturé dans le courant de l'exercice 1939, d'entente entre le Département des travaux publics et le Conseil administratif.

Elargissement de la route de Lyon entre la rue de la Poterie et la rue Lamartine (ancien chemin des Chênes) (arrêté municipal du 17.3.1936).

Crédit voté	fr. 180.000,—
Dépensé	» 159.383,25
<hr/>	
Solde créditeur à fin 1939.	» 20.616,75
Subventions fédérales et cantonales de chômage ne pouvant pas être dépensées	
	fr. 25.566,—

Les travaux sont terminés. Le compte reste ouvert pour l'amortissement qui se fait par annuité.

Elargissement du pont des Délices (arrêté municipal du 22.9.1936).

Crédit	fr. 36.000,—
Recettes	» 5.000,—
<hr/>	
	fr. 41.000,—
Dépensé	» 31.293,45
<hr/>	
Solde créditeur à fin 1939.	fr. 9.706,55
Subventions fédérales et cantonales de chômage ne pouvant pas être dépensées	
	fr. 2.133,—

Les travaux sont terminés, le compte a été bouclé à fin 1939.

Rectification du quai Turrettini (arrêté municipal du 22.9.1936).

Ensemble des crédits Ville, État, Confédération.	fr. 855.000,—
Contribution Ville (fr. 525.000,—)	fr. 492.242,75
» État (fr. 110.000,—)	» 96.702,50
» Confédération (fr. 220.000.—)	» 198.105,—
Recettes diverses	» 776,—
<hr/>	
Dépensé	» 787.826,25
<hr/>	

Les travaux sont achevés ; tous les paiements ont été effectués. Le compte reste ouvert pour l'amortissement de la contribution de la Ville qui se fait par annuité.

Reconstruction du pont du chemin des Sports sur la voie du chemin de fer (arrêté municipal du 28 mai 1937).

Crédit	fr. 53.000,—
Dépensé	» 47.463,15
<hr/>	
Solde créditeur	fr. 5.536,85
Participation des C.F.F. ne pouvant pas être dépensée	» 15.500,—
Subventions fédérales et cantonales de chômage ne pouvant pas être dépensées	» 5.620,50

Les travaux sont terminés, le compte reste ouvert pour l'amortissement qui se fait par annuité.

Correction de la Route suisse entre le Jardin botanique et le chemin de l'Impératrice (arrêté municipal du 22 février 1938).

Crédit	fr. 33.000,—
Recettes	» 358,70
»	» 14.507,40
<hr/>	
	fr. 47.866,10
Dépensé	» 42.855,65
<hr/>	
Solde créditeur	fr. 5.010,45
Subventions fédérales et cantonales de chômage ne pouvant pas être dépensées	» 12.330,—

Les travaux sont terminés, le compte reste ouvert pour l'amortissement qui se fait par annuité.

Exécution de chaussées et trottoirs rues Léon Gaud, Contamines et J. Crosnier (arrêté municipal du 4 octobre 1938).

Crédit	fr. 32.000,—
Dépensé	» 16.131,95
<hr/>	
Solde à fin 1939	fr. 15.868,05

Les travaux ne sont pas achevés. Le compte reste ouvert.

Rectification des trottoirs et élargissement de la chaussée d'une partie de la rue du Mont-Blanc (arrêté municipal du 4 octobre 1938).

Crédit	fr. 44.100,—
Dépensé	» 40.627,50
<hr/>	
Solde à fin 1939	fr. 3.472,50
Subventions fédérales et cantonales de chômage	» 5.315,—

Les travaux sont terminés ; il reste à payer la retenue de garantie à l'entrepreneur.

Elargissement et rectification de l'intersection de l'avenue et du plateau de Champel (arrêté municipal du 13 décembre 1938).

Crédit	fr. 56.500,—
Recettes	» 104,60
<hr/>	
	fr. 56.604,60
Dépensé	» 43.786,95
<hr/>	
Solde à fin 1939	fr. 12.817,65

Les travaux sont terminés ; il reste à payer les retenues de garantie aux entrepreneurs.

Remplacement du platelage du pont de Saint-Georges sur l'Arve par dalle en béton (arrêté municipal du 10 février 1939).

Crédit	fr. 63.000,—
Versement de la C.G.T.E.	» 3.500,—
	<hr/>
	fr. 66.500,—
Dépensé	fr. 56.053,55
	<hr/>
Solde à fin 1939	fr. 10.446,45

Les travaux sont terminés ; il reste à payer les retenues de garantie aux entrepreneurs.

Aménagement de l'angle des rues de la Fontaine et Toutes-Ames (arrêté municipal du 28 mars 1939).

Crédit	fr. 200.000,—
Dépensé	» 37.859,85
	<hr/>
Solde à fin 1939	fr. 162.140,15

Les travaux se poursuivent.

Construction d'abris D.A.P. dans les bâtiments de la Ville (arrêté municipal du 12 septembre 1939).

Crédit	fr. 7.000,—
Dépensé	» 6.945,—
	<hr/>
Solde à fin 1939	fr. 55,—

Tronçon d'égout au chemin Chauvet (arrêté municipal du 12 septembre 1939).

Crédit	fr. 15.400,—
Dépensé	» 5.656,40
	<hr/>
Solde à fin 1939	fr. 9.743,60

Les travaux se poursuivent.

CHAPITRE XX
RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

ET

CHAPITRE XXI
AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui.)

CHAPITRE XXII

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services.)

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les dépenses prévues (budget administratif) étaient de . . .	fr. 17.653.570,25	
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémen- taires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 255.685,15	fr. 17.909.255,40
et les amortissements des emprunts consolidés		» 3.272.402,70
soit au total		fr. 21.181.658,10
Les recettes prévues (budget administratif) se montaient à .	fr. 17.672.137,30	
auxquelles viennent s'ajouter les amortissements des Services industriels	» 3.226.440,—	» 20.898.577,30
laissant apparaître un solde pour balance de		fr. 283.080,80
En réalité, les dépenses (budget administratif) se sont éle- vées à	fr. 18.101.928,—	
et les amortissements des emprunts consolidés et divers à	» 3.622.402,70	fr. 21.724.330,70
Les recettes (budget administratif) se sont élevées à . . .	fr. 18.400.159,10	
et les amortissements des Services industriels à . . .	» 3.335.361,10	» 21.735.520,20
laissant un solde créancier de		fr. 11.189,50
En résumé, le total de toutes les recettes, amortissements des Services industriels déduits, s'est élevé à		fr. 18.400.159,10
et les dépenses, excepté les amortissements, à		» 18.101.928,—
laissant un boni de		fr. 298.231,10
alors qu'il n'était prévu que de fr. 18.567,05.		

**CAISSE-MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE
ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE**

Extrait du rapport annuel du Comité pour l'exercice 1939 (XV^e exercice).

Comité : MM. *Henri-C. Golay*, président ; *Ernest Burri*, 1^{er} vice-président ; *François Stress*, 2^e vice-président ; *Georges Genevard*, secrétaire ; *Louis Jeanmonod*, vice-secrétaire ; *Philippe Cerroti*, trésorier ; *Eugène Zehfuss*, vice-trésorier ; *René Brunner* et *Henri Pilet*, membres-adjoints. — Vérificateurs des comptes : MM. *J. Jarnier*, nommé par le Conseil administratif ; *Eugène Vincent*, délégué par le Conseil d'administration des Services industriels ; *Jules Magnin* et *William Schutz*. Suppléants : MM. *Albert Anderwerth* et *Edmond Roche*.

Médecin-conseil : M. le D^r *Emile Thomas*.

Bureau : Mairie de l'ancienne commune des Eaux-Vives, rue de la Mairie, 37, au 2^e étage.

Gérant : M. Rodolphe Bornand.

Les statuts adoptés lors de l'assemblée générale d'avril 1939, acceptés par l'Office fédéral des assurances, ont été remis aux sociétaires avec la convocation de l'assemblée de 1940.

Le Comité se fait un devoir de relever que les efforts entrepris au cours de ces trois dernières années pour une application plus stricte des règlements portent leurs fruits et qu'actuellement, rares sont les sociétaires qui n'ont pas saisi toute l'importance de ces mesures judicieuses ; il espère encore qu'avec la remise définitive des statuts, certaines fautes ne seront plus commises.

En raison du règlement du personnel et des statuts, il est de toute importance qu'une étroite collaboration existe entre les administrations et la Caisse ; le comité se félicite de ce que ses relations avec les dirigeants de la Ville comme avec ceux des Services industriels soient redevenues normales et fécondes.

Le comité regrette que tous les médecins n'appliquent pas le tarif minimum des sociétés de secours mutuels ; il constate également que les tarifs des chirurgiens sont parfois prohibitifs et « il déplore ouvertement que des interventions chirurgicales faites en dehors du tarif prévu pour les caisses-maladie puissent être facturées sans limitation ».

Le nombre ds malades, hélas ! n'a guère varié en 1939 sur celui de 1938 qui était déjà en forte augmentation sur 1937. En effet, il a été délivré 1831 feuilles de maladie (contre 1952 en 1938 et 1782 en 1937) ce qui s'explique surtout par le fait qu'au printemps, la grippe, et qu'au début de l'hiver, le mauvais temps, provoquèrent de nombreuses interventions médicales.

La répartition des feuilles de maladie est la suivante :

Administration municipale	330 (372 en 1938)
Services industriels	1.073 (1.145 »)
Etat	116 (141 »)
Retraités	310 (292 »)
Divers	2 (2 »)
	<hr/>
	1.831 (1.952 en 1938)

Il y a eu 23 décès contre 29 en 1938.

Finances. — Le solde du compte de Pertes et profits est représenté par le coquet bénéfice de fr. 17.149,85, réparti de la manière suivante :

Au compte capital	fr. 14.043,10
Au compte « Fonds de secours »	» 3.106,75
Total	<hr/> fr. 17.149,85

Les raisons de cette répartition sont basées principalement sur le fait que ce bénéfice étant exceptionnel, il est indiqué d'en distraire immédiatement la somme qui permettra de mettre à disposition du « Fonds de secours » le capital qu'il a été décidé d'y investir à titre d'essai.

Quant au compte capital, il se trouvera alimenté d'un bel apport nouveau qui lui permettra d'atteindre la somme de fr. 94.043,10. Pour satisfaire aux exigences de l'Office fédéral des assurances sociales, le capital doit être de fr. 110.000, — environ. Le comité espère atteindre ce chiffre dans deux ans ; après quoi l'on pourra envisager l'abaissement de la contribution des sociétaires, par la suppression de la cotisation extraordinaire notamment.

Pour l'heure, le comité propose la diminution du frein mutualiste pour 1940, en le ramenant de 25% à 20%. Le Fonds de secours a fait l'objet d'un règlement.

Effectif des membres :

	En service et divers		Retraités		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
A fin 1938	1388	40	310	22	1760
A fin 1939	1379	40	322	24	1765
			En plus à fin 1939		5

Compte exploitation au 31 décembre 1939

Recettes

Produit des cotisations y compris Caisse tuberculose	fr. 102.666,70
Droits d'entrée et amendes	» 1.267,—
Subside fédéral et sociétaires	» 8.734,20
Subside cantonal et sociétaires	» 3.580,25

Remboursements :

Frein mutualiste	» 28.196,85
Escomptes et intérêts	» 5.458,50

fr. 149.903,50

Report du compte de Pertes et Profits 1938	» 12.378,55
--	-------------

fr. 162.282,05

Dépenses

Indemnités de chômage pour maladie	fr. 2.083,—
--	-------------

Soins et divers :

Médecins	fr. 65.444,75
Médicaments fournis par les médecins	» 239,60
Pharmaciens	» 31.879,90
Autres moyens curatifs	» 1.502,45

Frais de traitement dans :

Hôpitaux et établissements divers	» 12.688,60
Frais de soins dentaires	» 2.075,—
Frais de transports de malades	» 330,80

fr. 114.161,10

Indemnités de décès et invalidité	» 2.565,—
---	-----------

Frais d'administration :

Allocation au Comité	fr. 1.200,—
Appointements du gérant	» 5.540,—
Appointements du personnel supplémentaire	» 593,90

fr. 7.333,90

Taxes de chèques postaux	fr. 275,90
Affranchissements et divers	» 1.052,15
Imprimés et matériel	» 1.526,20
Cotisations Fédération Genevoise	» 181,—
Cotisation Fédération Romande	» 176,—
Chauffage et nettoyage	» 319,65
Eclairage	» 22,70
Taxe téléphonique	» 279,65
Délégations	» 225,40

fr. 4.058,65

fr. 11.392,55

Caisse Tuberculose :

Cotisations 1939	» 2.552,—
----------------------------	-----------

fr. 132.753,65

Pertes et profits (solde à fin 1938) :

à capital	fr. 10.000,—
au Comité	» 1.200,—
au Fonds de secours	» 1.178,55

fr. 12.378,55

Total

fr. 145.132,20

Bénéfice de l'exercice 1939	» 17.149,85
---------------------------------------	-------------

fr. 162.282,05

Compte Pertes et profits au 31 décembre 1939

DÉBIT

Soins et divers : Virement du compte	fr.	118.809,10	
Frais généraux	»	11.392,55	
Cotisations Caisse tuberculose	»	2.552,—	
			fr. 132.753,65
Report de 1938	»	12.378,55	
			fr. 145.132,20
Bénéfice de l'exercice 1939	fr.	17.149,85	
Répartition selon proposition du Comité :			
Au compte Capital	fr.	14.043,10	
Au compte Fonds de secours	»	3.106,75	fr. 17.149,85
			fr. 162.282,05

CRÉDIT

Cotisations ordinaires et extraordinaires	fr.	100.077,—	
Cotisations Caisse tuberculose	»	2.589,70	
Droits d'entrée	»	575,—	
Amendes	»	692,—	
Subside fédéral	»	8.734,20	
Subside cantonal	»	3.580,25	
Frein mutualiste : factures faites	»	27.692,85	
Caisse tuberculose : prestations pour 1939	»	504,—	
Escomptes et intérêts	»	5.458,50	
			fr. 149.903,50
Report de 1938	»	12.378,55	
			fr. 162.282,05

Bilan au 31 décembre 1939

ACTIF

<i>Disponibilités :</i>			
Caisse : Espèces en caisse gérant	fr.	100,—	
Chèques postaux : solde fin exercice 1939	»	37.856,95	
Caisse d'Épargne	»	10.556,—	fr. 48.512,95
<i>Débiteurs :</i>			
Débiteurs reportés de 1938	fr.	99,25	
Débiteurs 1939	»	4.313,70	» 4.412,95
<i>Portefeuille :</i>			
Titres : Ville de Genève 1932, 3¾%, 97 obligations de fr. 500.— (valeur nominale)	»	48.500,—	
			fr. 101.425,90

PASSIF

Créanciers	fr.	2.080,65	
Compte Ristourne Pharmacies populaires :			
Ristournes non réparties aux membres au 31 décembre 1939	»	302,15	
Fonds de secours : solde à fin 1938	fr.	2.148,80	
Prestations accordées en 1939	»	255,55	
			fr. 1.893,25
Virement du compte de Pertes et profits sur bénéfice 1939	»	3.106,75	» 5.000,—
Capital au 31 décembre 1938	fr.	80.000,—	
Bénéfice de l'exercice 1939	»	14.043,10	
Capital au 31 décembre 1939	fr.	94.043,10	» 94.043,10
			fr. 101.425,90

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(Retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour leurs assurés.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du Secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1939 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY, conseiller administratif, et M. Humbert SÉSIANO, conseiller municipal.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Georges DÉTRAZ.

Délégués du personnel : MM. Louis VIELLE, Edmond CHOMÉTY, Emile GAUGAZ, Ernest GEISER, Louis MERLIN et Auguste SOTTAS.

Président : M. Léon CORBOUD.

Secrétaire : M. Louis VIELLE.

Nous extrayons du rapport du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. *Assurés en activité de service*

A fin 1938	338
Entrés en 1939 : nouveau membre	1
déposants devenus assurés . . 16 + . .	17
	<u>355</u>
Sortis en 1939 : départ	1
décès	4
pensionnés	8 — . .
	<u>13</u>
Total à fin 1939	342

B. *Déposants en activité de service*

A fin 1938	60
Entrés en 1939 : nouveaux membres	+ 22
	<u>82</u>
Sortis en 1939 : départs	6
décès	2
déposants devenus assurés . . 16 — . .	24
	<u>58</u>
Total à fin 1939	58

C. *Pensions accordées en 1939*

Pensions : de retraite, 5 ; d'invalidité, 3 ; de veuves d'assurés décédés en activité de service, 3 ; de veuves de pensionnés décédés, 8 ; d'enfants d'assurés décédés en activité de service, 2.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1939

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Règlements municipaux	4
Services municipaux	4
Fêtes et cérémonies	6
Exposition nationale de Zurich	9-42
Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers	9
Economat	9
Naturalisations	10
Recensement fédéral des entreprises	10
Guerre européenne	11
Secours militaires	12
Fondation Adolphe de Rothschild	12
Union des villes suisses	12
II. CONSEIL MUNICIPAL	13
Arrêtés pris par le Conseil municipal.	14
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE	17
Chap. II. — FINANCES	19
IMPOTS MUNICIPAUX	19
LOYERS ET REDEVANCES	21
Chap. III. — SERVICE SOCIAL	24
Chap. IV. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	31
Chap. V. — SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS	37
Chap. VI. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS	40
A. <i>Spectacles populaires et concerts</i>	40
B. <i>Grand-Théâtre</i>	42
C. <i>Victoria-Hall</i>	44
D. <i>Kursaal</i>	45
Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	46
Chap. VIII. — BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE LECTURE	49
A. BIBLIOTHÈQUE MODERNE	49
B. BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE	51
Chap. IX. — MUSÉES ET COLLECTIONS	53
A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	53
B. MUSÉE RATH	57
C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)	58
D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	58
E. MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE	59
F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	64

	Pages
Chap. X. — PRIX UNIVERSITAIRES	70
Chap. XI. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND.	71
<i>(Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier et ateliers de la</i>	
<i>Maison du Faubourg)</i>	71
Chap. XII. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	71
Chap. XIII. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	74
Chap. XIV. — ÉTAT CIVIL.	79
Chap. XV. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	81
Chap. XVI. — STADES MUNICIPAUX.	84
Chap. XVII. — ABATTOIRS	85
Chap. XVIII. — SERVICE DES IMMEUBLES, ÉTUDES ET TRAVAUX.	86
I. <i>Secrétariat</i>	87
II. <i>Eclairage public</i>	93
III. <i>Service technique</i>	95
Chap. XIX. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE).	103
Chap. XX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES et	
Chap. XXI. — AMORTISSEMENTS	111
Chap. XXII. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	111
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	111
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE	112
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (RETRAITE ET INVALIDITÉ)	115
TABLE DES MATIÈRES	117

